LES JEUNES ET L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

David P. Ross

pour la

Direction de l'analyse des tendances sociales

Décembre 1984

Ce document s'inscrit dans une série de rapports de recherche résultant de travaux exécutés ou commandités par la Direction de l'analyse des tendances sociales. Pour toute demande de copie du rapport, s'adresser à la Direction des communications, Secrétariat d'État (Ottawa, K1A 0M5).

(Le texte anglais est la version originale)

English version available

La liste des rapports de recherche sur les jeunes, publiés ou à paraître, est présentée à la fin du document.

AVANT-PROPOS

Depuis toujours, le Secrétariat d'État s'intéresse à la jeunesse. Cet intérêt s'est amplifié d'une part, du fait de l'Année internationale de la jeunesse en 1985 et d'autre part, du fait de la situation des jeunes Canadiens d'aujourd'hui, situation certes caractérisée par des problèmes mais aussi par des opportunités nouvelles. L'importance accordée à la jeunesse a d'ailleurs été soulignée par la nomination d'un Ministre d'Etat à la jeunesse.

Afin d'en arriver à une meilleure compréhension de la situation de la jeunesse canadienne, un programme de recherche sur les jeunes a été développé à la Direction de l'Analyse des tendances sociales. Dans le cadre de ce programme, deux documents exploratoires ont été produits. Ces documents ont notamment mis en évidence le caractère embryonnaire de la recherche sur les jeunes. Dans le but de pallier les lacunes dans ce domaine, sept documents de référence, s'intéressant chacun à un aspect de la vie des jeunes, ont été mis en oeuvre. Ces documents de référence ont pour but de rassembler, d'organiser et d'analyser les informations disponibles les plus pertinentes sur le sujet.

Le présent rapport a été préparé par David Ross, économiste social. Il dresse, dans une première étape, le portrait de la situation économique des jeunes par une analyse originale des statistiques officielles et, dans une seconde partie, des répercussions de cette situation sur les politiques liées au marché du travail et au revenu. Une annexe statistique vient compléter l'analyse et peut servir de base pour des recherches ultérieures.

Il va de soi que cette étude n'engage que la responsabilité de l'auteur et ne saurait être interprétée comme l'expression de la pensée du Secrétariat d'Etat.

Jean-Marie Romeder
Directeur
Analyse des tendances sociales

SOMMAIRE

Ce rapport sur l'activité économique des jeunes se compose de deux parties. La première partie présente un portrait statistique des jeunes, c'est-à-dire des personnes entre 15 et 25 ans, en fonction de plusieurs aspects: importance de la population et projections; variables démographiques telles que l'âge, le sexe, l'état matrimonial, les modalités de vie, les niveaux d'instruction, l'activité économique avec les taux de chômage et les taux d'activité, la fréquentation scolaire et l'emploi, l'information relative au revenu, à la pauvreté et aux dépenses; enfin, les points de vue des jeunes et leurs attentes.

La seconde partie présente les conclusions en même temps qu'elle indique leurs répercussions sur les politiques liées au marché du travail et au revenu. Il y a six grandes conclusions:

Premièrement: Par rapport au reste de la population, le nombre des jeunes diminuera considérablement au fur et à mesure que le siècle avancera. Ceci ne signifie pas nécessairement que le problème des jeunes va disparaître. L'un des facteurs qui pourrait prolonger le chômage dans ce groupe est que les pays industrialisés semblent avoir atteint en permanence un haut niveau de chômage. Mais si les perspectives en ce domaine se confirment, nous ne devrions pas faire de nouveau face à une explosion démographique comme celle que nous avons connue à la fin des années 1960 et au cours des années 1970 et qui pourrait encore envenimer les problèmes d'emploi.

Deuxièmement: Même si aujourd'hui un plus grand pourcentage de jeunes ont un emploi et font partie de la population active, il en existe encore cependant un nombre plus important que jamais qui cherchent du travail. Donc le chômage semble être le problème économique numéro un de la jeunesse.

Troisièmement: Les femmes, jeunes et moins jeunes, gagnent bien moins que les hommes. Par conséquent, pour elles, les différences de revenus posent un problème tout-à-fait à part du problème de chômage. Même lorsqu'elles ont un emploi, elles courent le risque d'avoir un salaire inférieur à celui des hommes.

Quatrièmement: Il est évident d'après les enquêtes chez les étudiants de l'enseignement post-secondaire, du moins chez ceux hautement qualifiés, que le manque d'emplois à la hauteur de leurs compétences constitue un problème. De nombreux jeunes sont non seulement au chômage, mais s'ils trouvent du travail, ils sont souvent sous-employés (certains sont sur-qualifiés pour leur poste, d'autres travaillent à temps partiel, faute d'emplois à plein temps). Il existe donc également un problème qualitatif sur le marché du travail: les jeunes n'obtiennent pas les emplois qu'ils attendent ou qui correspondent à leur formation.

Cinquièmement: Les jeunes ne sont pas simplement des versions réduites des adultes. Ils sont différents de bien des façons. On doit en tenir compte lorsque l'on élabore des stratégies concernant le marché du travail. Cela ne veut pas dire que les jeunes d'aujourd'hui présentent "une faille" qui soit à la base de leurs problèmes économiques. Le problème du chômage des

jeunes fait simplement partie du problème de chômage qui est apparu en 1966 et qui s'est constamment amplifié depuis. S'il y a un grave problème de chômage pour les jeunes à l'heure actuelle, c'est parce qu'il en existe aussi un pour tous les groupes d'âge. Mais les solutions au problème peuvent varier pour chaque groupe d'âge.

Sixièmement: Les jeunes ne forment pas un groupe homogène. Non seulement ils ne ressemblent pas aux travailleurs plus âgés, mais ils diffèrent extrêmement entre eux. Le groupe des 15-19 ans est nettement différent du groupe des 20-24 ans; le premier a un taux de chômage de 5% plus élevé que le second et un taux d'activité de 30% inférieur. De plus, les plus jeunes sont aussi les plus nombreux à vivre chez leurs parents, à être célibataires, à travailler à temps partiel; ils comptent aussi le plus grand pourcentage d'étudiants à plein temps, avec pour principal souci leurs études et non la recherche de travail.

Les données indiquent également que, concernant les expériences de chômage, il y a deux groupes distincts de jeunes. Les données sur la durée et les périodes de chômage montrent qu'environ 30% des jeunes connaissent peu de périodes de chômage et qu'elles sont de courte durée. Par contre, 30% connaissent de fréquentes périodes de chômage qui peuvent durer plus de 52 semaines.

Les jeunes se différencient aussi par leur lieu de résidence. À l'est de l'Ontario, les jeunes ont des taux de chômage plus élevés et des taux d'activité plus bas que les autres jeunes du Canada. Par conséquent, si un objectif des politiques liées au marché du travail est d'offrir à tous les jeunes Canadiens les mêmes possibilités économiques et ne vise pas simplement à diminuer globalement le taux de chômage des jeunes, il faut tenter de plus grands efforts qu'on ne le fait aujourd'hui en faveur des régions de l'est où le taux de chômage est élevé.

Les données discutées dans la première partie du rapport montrent des différences marquées entre les sexes, parmi les jeunes, tant du point de vue démographique que du point de vue du marché du travail. Le comportement des jeunes femmes vis-à-vis du marché du travail a changé au cours des vingt dernières années. Les taux d'activité ont grimpé de façon spectaculaire depuis 1961 et augmenteront probablement encore avant de se stabiliser peut-être au niveau de ceux des jeunes hommes. Les femmes âgées de 15-19 ans auront neuf points en pourcentage à gagner et celles de 20-24 ans quatorze points, pour atteindre les taux d'activité des jeunes hommes.

Finalement, nous devons reconnaître que les jeunes se répartissent en trois grands groupes dont chacun représente une étape naturelle du cycle de vie. L'un réunit de très jeunes gens qui sont principalement des étudiants à plein temps. Ils sont surtout préoccupés par leurs études et leurs rapports avec le marché du travail restent au mieux marginaux, le chômage n'étant pas un sérieux problème pour eux. Un second groupe se compose des jeunes qui se trouvent dans une situation de transition entre les études et le marché du travail. Ceux qui sont bien préparés s'en sortiront avec seulement de courtes périodes de chômage du fait qu'ils sauront s'adapter

aux possibilités du marché. Ceux qui ne sont pas bien préparés commenceront alors à subir de longues et fréquentes périodes de chômage, et n'obtiendront que de bas salaires lorsqu'ils travailleront. Pour ce second groupe, dans son ensemble, l'école est chose du passé et c'est le marché du travail qui sollicite leur attention.

Les jeunes du troisième groupe ont passé l'étape de transition. Les uns ont réussi et leur carrière future se dessine déjà clairement. Ils ne se préoccupent ni du marché du travail ni de leurs études. Seules leur carrière et leur vie familiale comptent pour eux. D'autres ont traversé la période précédente, mais dans de mauvaises conditions. Leur avenir se profile aussi, mais caractérisé par le chômage, l'assistance sociale et de rares emplois mal payés. Ils n'ont pas de carrière à faire et, comme il faut s'y attendre, leur vie de famille ne sera pas satisfaisante en raison des contraintes constantes dues à leur situation économique. Le but difficile à atteindre des stratégies pour les jeunes touchant l'enseignement, le revenu et le marché du travail, est d'essayer de faire une distinction entre ces divers groupes de jeunes et de leur apporter des réponses adaptées à leurs besoins particuliers.

La deuxième partie du rapport aborde quelques façons d'envisager les stratégies du marché du travail en fonction des conclusions du rapport. On peut résumer ainsi les politiques d'adaptation du marché du travail: politiques axées sur l'enseignement, telles que la formation en alternance et une atténuation des stéréotypes liés au sexe: des services éducatifs spéciaux pour les défavorisés, en insistant sur les études de base; il faut, en outre, prêter plus d'attention à la disparité régionale: fournir plus de conseils et d'informations à ceux qui se lancent sur le marché du travail; ouvrir aux femmes plus de voies d'accès à des emplois non traditionnels; améliorer les conditions du travail à temps partiel et ainsi de suite.

Il faut cependant souligner nettement que ces politiques d'ajustement, même correctement appliquées, ne suffiront pas à réduire de façon sensible le taux de chômage des jeunes, ni même le taux en général. Elles permettront pourtant d'atteindre deux buts. Premièrement, chez les jeunes eux-mêmes, les mesures prises en faveur des défavorisés permettront dorénavant à ces derniers de concourir à chances à peu près égales avec les autres jeunes pour l'obtention des postes disponibles. Il y aura alors moins d'écarts dans les taux actuels de chômage et dans les différences de revenu chez les divers groupes de jeunes.

Le second but de ces politiques d'ajustement sera que les jeunes en général auront plus de chances de pouvoir concourir avec leurs aînés pour les emplois disponibles quels qu'ils soient. Dans certains cas, cela augmentera les taux de chômage des travailleurs plus âgés, mais dans l'ensemble, les écarts entre les taux de chômage et les différences de revenu de ces deux catégories de travailleurs seront moins grands.

La principale question qui se pose, c'est de savoir si ceci devrait être l'intention délibérée des politiques d'ajustement. Ceux qui établissent

les politiques doivent être conscients que les stratégies s'appliquant au marché du travail en faveur des jeunes, ne visent que le côté offre de main-d'oeuvre. Elles ne peuvent pas, par conséquent, réduire de façon notable le chômage dans son ensemble. Elles ne parviennent qu'à répartir plus également le nombre des chômeurs dans les divers groupes d'âge et entre les avantagés et les déshérités. Pour que le chômage global soit réduit, il faut une expansion des possibilités d'emploi.

Comme stratégie pour augmenter les possibilités d'emploi, le rapport conclut qu'une étude, bien tardive et trop négligée jusqu'ici, sur les moyens de créer des emplois permettrait de reconnaître qu'à l'intérieur de la gamme d'activités offertes sur le plan économique, certaines n'ont pas été assez souvent soutenues par une politique adéquate. Ces activités économiques, parfois étiquetées "non conventionnelles" ou "secteur tertiaire", comprennent les petites entreprises, traditionnelles ou non: coopératives, projets collectifs, organisations de développement communautaire, associations bénévoles ou mutuelles et, même, activités reliées à l'économie ménagère.

La politique suggérée consisterait à établir des mécanismes permettant aux particuliers, aux ménages et aux communautés de pourvoir dans une plus grande mesure à leurs besoins en revenus et en personnel. Il faut, d'autre part, insister sur le fait que l'objectif serait d'établir un mécanisme d'auto-soutien et non un autre programme du gouvernement central.

REMERCIEMENTS

Je voudrais exprimer mon appréciation au personnel de la Direction de l'Analyse des tendances sociales pour le support qu'ils ont donné à ce travail. Plus particulièrement, je tiens à remercier Linda Demers pour son aide considérable tout au long des différentes étapes de la rédaction de ce rapport, ainsi que Carmen Frenette.

Je voudrais également exprimer mon appréciation à Brigid Hayes qui m'a aidé dans la recherche, a préparé beaucoup de tableaux et a discuté avec moi nombreux sujets touchés par cet ouvrage.

Enfin, je voudrais remercier tous les lecteurs anonymes qui ont participé à l'amélioration de ce document en apportant de judicieux commentaires.

La direction de l'Analyse des tendances sociales aimerait souligner la participation de Jean-Pierre Dupuis et Jeanne Landry pour la lecture des épreuves, de David O'Malley, Aerographics, pour la réalisation des graphiques et Rachel Whissell, responsable de la dactylographie du texte.

L'analyste responsable de ce dossier est Linda Demers.

TABLE DES MATIÈRES

Page

AVANT-PROPOS iii
SOMMAIRE v
REMERCIEMENTS ix
TABLE DES MATIÈRES xi
LISTE DES FIGURES xii
LISTE DES TABLEAUX DE L'ANNEXE A xii
LISTE DES TABLEAUX DE L'ANNEXE B xvi
LISTE DES TABLEAUX DE L'ANNEXE C xvi

PARTIE I: Aperçu statistique

1. ASPECTS DÉMOGRAPHIQUES 1
   1.1 Croissance passée et future 1
   1.2 Etat matrimonial 2
   1.3 Modalités de vie 2
   1.4 Nombre d'enfants 3
   1.5 Familles monoparentales 3
   1.6 Niveau d'études 4
   1.7 Migrations 4

2. POPULATION ACTIVE 6
   2.1 Taux d'activité 6
   2.2 Chômage des jeunes 9
   2.3 Emploi à plein temps et à temps partiel 14
   2.4 Conditions de travail 15
   2.5 Marché du travail et activités des étudiants 16

3. QUELQUES ASPECTS DU REVENU 18
   3.1 Revenu 18
   3.2 Pauvreté 20
   3.3 Dépenses 20

PARTIE II: Constatations, répercussions et politique du marché du travail

1. CONSTATATIONS ET RÉPERCUSSIONS GÉNÉRALES 21

2. QUELQUES STRATÉGIES DU MARCHÉ DU TRAVAIL 29
   2.1 Adaptation de la main d'oeuvre disponible 29
   2.2 L'expansion des perspectives d'emploi 29

ANNEXE A: Tableaux de référence 33

ANNEXE B: Attitudes et attentes des jeunes 89

ANNEXE C: Les diplômés de 1976 des universités et collèges 101

ANNEXE D: L'ensemble économique 109

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 119

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Jeunes dans la population active, Canada, 1966-1983..... 22
Figure 2: Taux de chômage total et chez les jeunes, Canada 1966-1983..... 23

LISTE DES TABLEAUX DE L'ANNEXE A

Tableau 1: Population canadienne des groupes d'âge de 15-19 ans et de 20-24 ans, 1961-1981..... 35

Tableau 2: Projections démographiques pour le Canada, distribution selon l'âge, 1986-2001..... 36

Tableau 3: Population selon les groupes d'âge de 15-19 ans et de 20-24 ans, Canada et provinces, 1971-1981 (valeur procentuelle par rapport à la population totale)..... 37

Tableau 4: Population de 15-19 ans et de 20-24 ans selon l'état matrimonial, Canada, 1961-1981..... 38

Tableau 5: Population de 15-19 ans et de 20-24 ans selon le sexe et l'état matrimonial, Canada, 1961-1981..... 39

Tableau 6: Population de 15-19 ans et de 20-24 ans selon l'état matrimonial, par province, 1981..... 40

Tableau 7: Modalité de vie des jeunes de 15-24 ans selon le sexe et la situation dans le ménage, 1981..... 41

Tableau 8: Familles selon le nombre d'enfants à la maison, parents de 15-24 ans, Canada, 1971 et 1976..... 42

Tableau 9: Parents de familles monoparentales âgés de 15-24 ans, par province, 1971, 1976, 1981..... 43

Tableau 10: Parents de familles monoparentales âgés de 15-24 ans, selon le sexe et la province, 1981..... 44

Tableau 11: Population de 15-24 ans ne fréquentant pas l'école, selon le niveau de scolarité et le sexe, Canada, 1971 et 1976..... 45

Tableau 12: Population de 15-19 ans et de 20-24 ans: nombre d'actifs et taux d'activité, Canada, 1961-1981..... 46

Tableau 13: Taux d'activité des groupes d'âge de 15-19 ans et de 20-24 ans, selon le sexe, Canada et provinces, 1961-1981.... 47

Tableau 14: Taux d'activité selon l'âge et le sexe, Canada et provinces, 1979-1982..... 48

Tableau 15: Taux d'activité et taux de chômage des personnes âgées de 15-24 ans, Canada et provinces, 1975-1982..... 49

Tableau 16: Taux d'activité des personnes âgées de 15-16 ans et de 17-19 ans, selon le sexe, 1975-1982..... 50

Tableau 17: Répartition des jeunes selon la situation d'emploi, l'âge et le sexe, Canada, 1961-1981..... 51

Tableau 18: Taux d'activité et taux de chômage des personnes de 15-24 ans, selon le niveau d'instruction, 1975-1982..... 52

Tableau 19: Taux d'activité des personnes de 15-24 ans et de 25 ans et plus, selon l'état matrimonial et le sexe, 1977-1982..... 53

Tableau 20: Population active de 15-19 ans et de 25 ans et plus, selon la branche d'activité, Canada, 1976 et 1982..... 54

Tableau 21: Population active de 15-19 ans et de 25-54 ans, selon la profession, Canada, 1976 et 1982..... 55

Tableau 22a: Les dix professions dominantes de la population féminine, Canada, 1981..... 56

Tableau 22b: Certaines professions en expansion chez la population active féminine, Canada, 1971 et 1981..... 56

Tableau 23: Taux de chômage des jeunes de 15-19 ans et de 20-24 ans, Canada, 1975-1982..... 57

Tableau 24: Taux de chômage des jeunes par province, 1976-1982..... 58

Tableau 25: Taux de chômage des personnes de 15-24 ans et de 25 ans et plus, selon l'état matrimonial et le sexe, Canada, 1982..... 60

Tableau 26: Taux de chômage des personnes de 15-24 ans et de 25-54 ans, selon la branche d'activité, Canada, 1978-1982..... 61

Tableau 27: Taux de chômage des personnes de 15-24 ans et de 25-54 ans, selon la profession, Canada, 1978-1982..... 62

Tableau 28: Distribution procentuelle des chômeurs de 15-24 ans selon la raison donnée d'avoir quitté leur emploi précédent ou de n'avoir jamais travaillé, Canada, 1978-1982..... 63

Tableau 28a: Chômeurs de 15-24 ans, selon la durée du chômage et le sexe, Canada, 1979-1982 (en milliers)..... 64

Tableau 29: Distribution procentuelle des travailleurs mis à pied, selon l'âge et le nombre de semaines précédant le réemploi, Canada, 1975..... 65

Tableau 30: Distribution procentuelle des personnes employées, selon le nombre de semaines d'emploi durant la dernière année, 1980..... 66

Tableau 31: Distribution procentuelle des chômeurs selon le nombre de périodes de chômage et l'âge, 1980..... 67

Tableau 32: Effets cumulatifs des périodes de chômage des jeunes de 15-19 ans, durant la période quinquennale de 1975 à 1979..... 68

Tableau 33: Personnes de 15-24 ans qui veulent travailler, selon les raisons données pour ne pas chercher du travail durant la semaine de référence, mars 1979 et 1982..... 69

Tableau 34: Groupe d'âge de 15-24 ans - type d'emploi recherché et attentes en matière de travail, 1979, 1982..... 70

Tableau 35: Emploi à plein temps et à temps partiel des personnes de 15-24 ans et de l'ensemble de la population active, selon le sexe, 1975-1982..... 71

Tableau 36: Taux de chômage des travailleurs à plein temps et à temps partiel, selon l'âge et le sexe, Canada, moyennes annuelles, 1976-1982..... 72

Tableau 37: Distribution procentuelle des travailleurs à temps partiel, selon la raison donnée et l'âge, Canada, 1976-1982..... 73

Tableau 38: Distribution procentuelle des demandes d'indemnisation des victimes des accidents du travail, en fonction de la population active selon l'âge et le sexe, en Saskatchewan, 1975-1977..... 74

Tableau 39: Etudiants à plein temps par rapport à l'ensemble de la population de 15-24 ans, 1975-1982..... 75

Tableau 40: Etudiants à plein temps de 15-24 ans, par province, moyennes annuelles, 1975, 1979 et 1982..... 76

Tableau 41: Taux de chômage et taux d'activité des jeunes de 15-19 ans et de 20-24 ans qui étaient étudiants à plein temps durant la semaine de référence - moyennes annuelles, 1975, 1979, 1982..... 77

Tableau 42: Taux d'activité des jeunes étudiants de 15-24 ans, selon la province, 1975, 1979 et 1982..... 78

Tableau 43: Taux d'activité et taux de chômage durant l'été, étudiants retournant à l'école, selon l'âge et le sexe, 1978, 1981 et 1982..... 79

Tableau 44: Taux d'activité et taux de chômage durant l'été, étudiants ne retournant pas à l'école, selon l'âge et le sexe, 1978, 1981, 1982..... 80

Tableau 45: Taux de chômage des jeunes de 15-24 ans qui retournent à l'école, Canada et provinces, 1982..... 81

Tableau 46: Revenu moyen et revenu médian des familles, selon l'âge du chef, Canada, 1971, 1976, 1981..... 82

Tableau 47: Revenu moyen et revenu médian des familles, selon l'âge du chef et la région, 1971 et 1981..... 82

Tableau 48: Revenu moyen et revenu médian des personnes seules, selon l'âge et le sexe, Canada, 1971 et 1981..... 83

Tableau 49: Revenu moyen et revenu médian des particuliers ayant un revenu, selon l'âge (moins de 19 ans et total) et le sexe, Canada, 1971 et 1981..... 83

Tableau 50: Revenu moyen et revenu médian des particuliers ayant un revenu, selon l'âge (20-24 ans et total) et le sexe Canada, 1971 et 1981..... 84

Tableau 51: Revenu moyen et médian des particuliers de 19 ans et moins qui ont un revenu, selon la région, 1971 et 1981..... 85

Tableau 52: Revenu moyen et revenu médian des particuliers ayant un revenu, selon l'âge (20-24 ans et total) et la région, 1971 et 1981..... 85

Tableau 53: Revenu moyen des particuliers de 15-24 ans qui ont un revenu, selon certaines caractéristiques, Canada, 1971 et 1981..... 86

Tableau 54: Revenu moyen des personnes gagnant un revenu, selon l'âge, le sexe et le statut d'activité, 1981..... 87

Tableau 55: Dépenses des familles, 1978..... 88

LISTE DES TABLEAUX DE L'ANNEXE B

		Page
Tableau B1:	Classement des aspects de l'emploi, par ordre d'importance	92
Tableau B2:	Réponses des jeunes à la question "Que feriez-vous pour trouver un emploi?, selon le sexe, groupe d'âge et région - 1983	94
Tableau B3:	Degré de confiance vis-à-vis quelques institutions	97
Tableau B4:	Opinion sur le degré d'importance de politiques visant la réduction du chômage	99

LISTE DES TABLEAUX DE L'ANNEXE C

		Page
Tableau C1:	Diplômés de 1976 des universités et collèges, selon le sexe, situation d'emploi en 1978	105
Tableau C2:	Diplômés de 1976 des universités et collèges, taux d'activité et de chômage, selon le sexe	106
Tableau C3:	Diplômés de 1976 des universités et collèges, selon le sexe, indicateurs de développement de carrière des employés à temps plein, juin 1978	107
Tableau C4:	Diplômés de 1976 des universités et collèges, professions comptant le plus grand nombre de diplômés travaillant à temps plein, selon le sexe, juin 1978	108

PARTIE I: APERÇU STATISTIQUE

1. ASPECTS DÉMOGRAPHIQUES

1.1 Croissance passée et future

Cette section d'introduction porte sur l'ampleur de la population jeune dans le pays, à la fois celle de la population jeune actuelle qui devient adulte et celle des générations futures. Le nombre des jeunes au Canada, c'est-à-dire le nombre des personnes dont l'âge varie entre 15 et 25 ans, s'est accru entre 1961 et 1976, passant de 14,2% de la population totale à 19,4% (tableau 1*, annexe A). Mais la situation semble à présent s'être renversée puisque le recensement de 1981 note un léger recul. Les jeunes constituent maintenant 19,1% de la population canadienne. Ce recul est attribué à une diminution du groupe d'âge de 15-19 ans, qui est passé de 10,2% de la population à 9,5% entre 1976 et 1981. Le groupe d'âge de 20-24 ans a, quant à lui, augmenté en 1981, mais pas suffisamment pour compenser le déclin du groupe plus jeune. Ainsi le groupe d'âge de 15-19 ans qui avait été, de 1961 à 1981, plus important que le groupe des 20-24 ans est maintenant moindre. Ceci est attribuable à la diminution du taux de natalité et à l'avancement en âge de la génération du "baby boom".

D'après les perspectives démographiques, nous connaîtrons une importante diminution du groupe d'âge des 15-24 ans jusqu'en 1991; ce groupe formera alors environ 14% de la population, puis la situation se stabilisera avec une société vieillissante (tableau 2). Alors que la proportion de jeunes déclinera grandement (27%) à partir des niveaux actuels, les jeunes âgés aujourd'hui de 15 à 25 ans, au fur et à mesure qu'ils vieilliront, formeront durant toute leur vie le groupe d'âge le plus important; ceci entraînera des répercussions d'une nature particulière sur l'activité économique et la société dans son ensemble, au fur et à mesure qu'ils avanceront en âge. L'une des conséquences sera que, très probablement, les jeunes de 15 à 25 ans des prochaines années, même s'ils ne constitueront plus qu'une fraction relativement réduite de la population, trouveront devant eux un plus grand nombre de travailleurs plus âgés qui, toutes proportions gardées, leur enlèveront encore plus de chances de trouver un emploi qu'aujourd'hui.

La proportion de jeunes au Canada varie d'une province à l'autre allant de 17,8% en Colombie-Britannique à 21,3% en Alberta. Comme en Colombie-Britannique, la proportion des jeunes en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan est légèrement inférieure à la moyenne nationale de 1981, avec 19,1% de la population totale. Les autres provinces sont à peine au-dessus du niveau national, à l'exception toutefois des Territoires du Nord-Ouest, de l'Alberta et de Terre-Neuve qui comptent plus de 20% de jeunes de 15-24 ans dans leur population (tableau 3). En 1981, le Québec, l'Alberta, la Colombie-Britannique et le Yukon ont eu dans leur population un plus grand pourcentage de jeunes de 20-24 ans que de jeunes de 15-19 ans. Comme nous l'avons dit plus haut, ceci reflète la tendance nationale, qui s'oriente depuis peu vers un vieillissement de la population.

* Les tableaux sont présentés dans l'Annexe A.

1.2 État matrimonial

En 1981, moins d'un jeune de 15-19 ans sur vingt-cinq était marié alors qu'on en comptait presque quatre sur dix dans le groupe des 20-24 ans (tableau 4). Cependant, dans les deux groupes, la proportion a décliné, reflétant une tendance vers des mariages plus tardifs. Entre 1961 et 1981, le pourcentage des jeunes de 20-24 ans mariés est tombé de 45% à 38%. Les divorcés du même âge ont vu leur proportion augmenter légèrement depuis 1961, jusqu'à 0,5% en 1981. Le nombre de divorcés dans le plus jeune groupe d'âge est négligeable.

Les femmes se marient plus jeunes: les groupes des femmes de 15-19 ans et de 20-24 ans comptent des proportions plus importantes de personnes mariées, divorcées et veuves que les groupes masculins. Dans le groupe d'âge 20-24 ans, la proportion des personnes mariées diffère notablement selon le sexe (tableau 5). Presque une femme sur deux de ce groupe d'âge est mariée, alors que ce n'est le cas que pour à peine un peu plus d'un homme sur quatre. Si la proportion des femmes mariées reste plus grande, son importance a malgré tout décliné rapidement depuis 1961, tombant de 59% à 48% en 1981.

La proportion des personnes mariées parmi les femmes du groupe d'âge le plus jeune a aussi décliné légèrement depuis 1961. Seulement 6% d'entre elles étaient mariées en 1981. La proportion des hommes de 15-24 ans mariés est aussi tombée, mais bien moins rapidement. Quant aux divorcés, ils sont très peu nombreux chez les deux groupes d'âge et les deux sexes, soit moins de 1%, mais la proportion a néanmoins augmenté de façon plus importante chez les femmes âgées de 20 à 24 ans.

En conclusion, les jeunes des deux sexes, âgés de 15-19 ans, et les hommes âgés de 20-24 ans ont davantage tendance à être célibataires que les femmes âgées de 20-24 ans, bien que la proportion des femmes mariées parmi celles-ci ait diminué depuis 1961. Comment cette image de la jeunesse se présente-t-elle par rapport à celle de la population canadienne dans son ensemble? Pour les femmes, la situation matrimoniale des jeunes femmes de 20-24 ans subit favorablement la comparaison avec celle de l'ensemble des femmes canadiennes. Mais la proportion des jeunes gens de 20 à 24 ans célibataires dépasse de beaucoup celle des autres hommes célibataires en général. En 1981, 71,9% des jeunes étaient célibataires, contre 31,3% de tous les Canadiens. Ces chiffres indiquent que l'âge au premier mariage a reculé et que les hommes se marient plus tardivement que les femmes.

Si l'on considère les provinces, la proportion des jeunes de 15-19 ans mariés est plus importante dans les provinces de l'Ouest et les territoires que dans les provinces de l'Est, qui tombent en-dessous de la moyenne nationale (tableau 6). Pour le groupe de 20-24 ans, toutes les provinces, sauf le Québec et l'Ontario, ont des taux plus élevés que la moyenne nationale. Il faut préciser ici que les personnes déclarant vivre en union libre sont considérées comme mariées dans les données du recensement analysées ici.

1.3 Modalités de vie

On s'attend à ce que les jeunes gens mariés vivent dans le cadre d'une famille et, à quelques exceptions près, hors du foyer de leurs parents. La

comparaison des données du tableau 7 sur les modalités de vie avec les données sur le mariage déjà présentées le confirme. Mais ce qui est de la plus grande importance, c'est de savoir où vivent les jeunes célibataires: avec leurs parents, avec d'autres personnes ou seuls?

Les données du tableau 7 montrent qu'en ce qui concerne les jeunes de 15-19 ans, 4% seulement, soit 92 570 jeunes, vivent ailleurs qu'au foyer familial et que très peu vivent seuls (25 000). Mais chez les jeunes célibataires d'un âge plus avancé, la proportion vivant hors du foyer familial est plus importante. Elle s'élève à 17%. Sur ce pourcentage, un peu plus de la moitié vivent avec quelqu'un d'autre (peut inclure des jeunes vivant en union libre). On trouve autant d'hommes que de femmes jeunes vivant seuls. C'est le cas de 175 000 jeunes de 20-24 ans.

En résumé, les jeunes de 15-19 ans peuvent être considérés comme vivant chez leurs parents. Mais les jeunes de 20-24 ans se répartissent en gros entre 40% vivant chez leurs parents, 40% mariés et 20% célibataires vivant hors du domicile paternel. Dans l'ensemble, presque les deux tiers des jeunes pourraient encore être classés comme dépendants. C'est un aspect dont il faut tenir compte lorsqu'on étudie l'activité économique des jeunes, puisque cela signifie qu'un tiers des jeunes dépend du marché du travail comme principale source de revenu. Il faut aussi considérer qu'un certain nombre des deux tiers vivant chez leurs parents souhaiteraient mettre fin à leur statut de dépendant si les conditions économiques s'y prêtaient.

1.4 Nombre d'enfants

Pour étudier plus à fond la question de dépendance, considérons au tableau 8 les données sur le nombre d'enfants qu'ont les jeunes chefs de famille. Du point de vue de l'activité économique, c'est un aspect important puisque la charge des enfants impose avec encore plus de force la participation au marché du travail.

En 1976, plus de la moitié des jeunes familles bi-parentales n'avaient pas d'enfants à charge. En moyenne, les jeunes familles avaient moins d'un enfant, même si les familles monoparentales tendaient à en avoir un peu plus.

1.5 Familles monoparentales

La proportion des familles monoparentales dont le parent est âgé de 15-19 ans s'est accrue de 64% entre 1971 et 1981 (tableau 9). Mais la proportion reste minime; elle représente 5% des jeunes familles. Elle augmente cependant rapidement. La distribution des parents seuls selon la province s'apparente fort à la distribution provinciale des jeunes. Alors que, depuis 1976, le taux se soit élevé au Québec et ait diminué en Ontario, il est plus stable dans les autres provinces.

Les parents de familles monoparentales sont, comme on s'y attend, en très grande majorité des femmes: elles représentent 95% du total en 1981. Les chiffres provinciaux reflètent assez bien les chiffres nationaux (tableau

10), sauf pour Terre-Neuve avec 91,5% et les Territoires du Nord-Ouest avec 86,9%. Au moins jusqu'en 1976, il y a eu une élévation notable du niveau d'éducation des parents seuls. En 1971, 24% des parents seuls étaient allés jusqu'en 12^{e} ou 13^{e} année, tandis qu'en 1976, 38% avaient atteint ce niveau. Cela pourrait être le résultat de trois facteurs: les jeunes femmes ont des enfants à une époque plus tardive, elles vont en classe plus longtemps, ou les parents seuls viennent à présent d'une autre couche sociale, avec une éducation différente.

1.6 Niveau d'études

En 1976, 50% des jeunes âgés de 15-19 ans et 80% des jeunes de 20-24 ans n'allaient pas en classe à plein temps et étaient classés dans le recensement comme "ne fréquentant pas l'école". Étant donné le nombre de "non scolarisés", ni l'un ni l'autre des groupes d'âge ne peut être défini comme étant avant tout une population "étudiante" (bien qu'on doive garder à l'esprit que la fréquentation scolaire subit des fluctuations en cours d'année: un plus grand nombre de jeunes de 15-19 ans fréquentent l'école l'hiver que l'été. Nous examinerons cela dans une section ultérieure).

Pour ceux qui ne vont plus en classe, l'école secondaire paraît représenter le niveau d'étude type (tableau 11). Parmi les jeunes de 15-19 ans, ceux qui ne sont allés que jusqu'à la 9^{e} et 10^{e} année sont plus nombreux que ceux du groupe des 20-24 ans qui ont abandonné les études. Dans les deux groupes cependant, la proportion de ceux qui sont allés jusqu'en 12^{e} et 13^{e} année est la même. On trouve dans le groupe le plus âgé des taux plus élevés de jeunes ayant fait des études secondaires et post-secondaires, simplement du fait qu'un plus grand nombre d'entre ces jeunes se trouvent à l'âge des études post-secondaires. En 1976, 90% des jeunes de 15-19 ans avaient quitté l'école soit avant, soit après avoir obtenu leur diplôme secondaire, tandis que seulement 60% des jeunes de 20-24 ans l'avaient fait.

Finalement, les deux groupes d'âge ont amélioré leur niveau d'études entre 1971 et 1976 (à noter que les données du recensement de 1981 n'avaient pas été publiées au moment où nous avons écrit ce rapport), surtout ceux de 20-24 ans. Il n'y a pas de différence marquée selon le sexe, bien qu'une plus forte proportion de femmes de 20-24 ans ont poursuivi des études post-secondaires et que plus de filles que de garçons de 15-19 ans sont allées au moins jusqu'en 11^{e}, 12^{e}, ou 13^{e} année. Il semble donc que les jeunes femmes ont un niveau d'études légèrement plus élevé que les jeunes hommes.

1.7 Migrations

À la suite de l'important mouvement de population vers l'Ouest ces dernières années, Statistique Canada a fait une enquête sur les caractéristiques des migrants qui se sont dirigés vers l'Alberta et la Colombie-Britannique au cours de la période 1976-1980. Les résultats ont jeté une grande lumière sur les aspects du comportement des jeunes canadiens qui se déplacent d'une province à l'autre. Pour établir l'amplitude de cette migration, il est important de savoir qu'environ 17% de la population en âge de travailler (15 ans et plus) en Alberta, et 9% en Colombie-Britannique, y étaient arrivés durant la période 1976-1980.

L'Alberta est la province qu'il convient le mieux d'étudier en détail puisque 40% de tous les nouveaux venus dans cette province avaient entre 15 et 25 ans. Les jeunes migrants de 15-19 ans représentaient 14% (28 000) de la population active de leur groupe d'âge tandis que pour les migrants de 20-24 ans, la proportion était d'un tiers (74 000). Les proportions sont à peu près identiques pour les hommes ou les femmes. D'autres caractéristiques définissent aussi les jeunes migrants: environ un tiers des migrants de 20-24 ans avaient poursuivi leurs études au-delà du niveau secondaire et tous avaient au moins complété des études secondaires. Dans la catégorie de 15-24 ans, 66% étaient célibataires.

Presque un tiers des migrants en Alberta venaient de l'Ontario, 18% de la Colombie-Britannique, 13% de la Saskatchewan et 13% de l'extérieur du Canada. Les jeunes en provenance du Québec ne constituaient que 7% du total, mais ceci a été néanmoins suffisant pour avoir des répercussions sur la communauté francophone de l'Alberta puisqu'en 1980, un sur quatre des francophones de la province s'y était installé depuis 1976.

Les résultats montrent aussi que, dans l'ensemble, la plus grande partie des migrants, soit 30,7%, est venue en Alberta à la recherche d'un emploi; 26,2% d'entre eux étaient accompagnés d'un conjoint ou d'un parent; 19,4% y avaient accepté un emploi ou y avaient été mutés. Les autres étaient venus pour d'autres motifs. On ne dispose pas des statistiques par groupe d'âge, mais on sait que seulement 9% des migrants en Alberta étaient en chômage avant d'y arriver et 61% d'entre eux travaillaient au moment de l'enquête.

Enfin, les jeunes de l'Alberta migrent également. Au cours de ce lustre, 24% des jeunes migrants en Colombie-Britannique venaient de l'Alberta.

En généralisant ces données, on peut apprendre quels sont les facteurs importants qui déterminent les migrations de jeunes. Premièrement, il faut noter que jeunes femmes et jeunes hommes se déplacent en proportions égales. Deuxièmement, les migrants ont tendance à être plus instruits que la population en âge de travailler en général (ce qui signifie que les provinces d'origine probablement leurs meilleurs éléments du point de vue des études). Troisièmement, les migrants sont plutôt célibataires que mariés. Quatrièmement, peu d'entre eux étaient en chômage avant leur déplacement. Par conséquent, les migrations ne doivent pas être vues typiquement comme un moyen pour les chômeurs de trouver du travail en parcourant le pays. Cela ne veut pas dire, pourtant, que les migrations n'ont pas d'effet sur le chômage. En partant, les migrants peuvent laisser des postes ouverts, ou alléger la pression exercée sur les postes disponibles dans les provinces d'origine, et partant, permettre à d'autres jeunes chômeurs de les obtenir.

Finalement, il serait intéressant de faire une enquête sur les migrants en Alberta après 1980, alors que la situation économique de la province s'est renversée de façon spectaculaire. Il serait aussi intéressant de savoir dans quelle mesure les migrations commandées par des raisons économiques sont permanentes et si un fort pourcentage de jeunes qui, pour une large part, étaient célibataires au moment des migrations, sont retournés dans leurs provinces d'origine?

2. LA POPULATION ACTIVE

2.1 Taux d'activité

Généralités - Les taux d'activité (définis par le rapport des employés et chômeurs sur l'ensemble de la population) des jeunes âgés de 15 à 25 ans se sont accrus de façon continue depuis 1961. En 1982, cependant, il y a eu un renversement de cette tendance (tableaux 12 et 14). Un jeune sur deux de 15-19 ans et quatre sur cinq de 20-24 ans, font partie de la population active. Les femmes âgées de 15-19 ans ont un taux d'activité légèrement inférieur à celui des hommes, mais celles de la tranche d'âge de 20-24 ans n'ont qu'un taux de 77% contre un taux de 91% chez les hommes du même âge. Cependant, les taux d'activité pour ce groupe de femmes en particulier ont augmenté rapidement depuis 1961 et se sont accrus de 56%.

Les taux d'activité de la population en général tendent actuellement à être plus bas à l'est de l'Ontario qu'ailleurs au Canada, et les taux d'activité des jeunes reflètent cette tendance. C'est à Terre-Neuve qu'on note les taux d'activité les plus bas pour les deux groupes d'âge, et en Alberta les plus élevés (tableau 13). Les différences sont plus marquées pour le groupe d'âge le plus jeune. Depuis 1961, les hommes de 15-19 ans ont accru leurs taux dans toutes les provinces sauf l'Île-du-Prince-Édouard, tandis que ceux de 20-24 ans ont vu décroître les leurs dans les provinces de l'Atlantique alors qu'ils montaient ailleurs. Ajoutons que depuis 1961, pour toutes les jeunes femmes, les taux d'activité ont grimpé notablement dans toutes les provinces.

On voit au tableau 14 les taux d'activité depuis 1979, avec des renseignements plus détaillés sur la montée des taux jusqu'en 1982. Il faut cependant garder à l'esprit que ces données annuelles ont été réunies par l'enquête sur la population active de Statistique Canada et diffèrent quelque peu des données du recensement précédemment décrites. En 1981 et 1982, l'abaissement des taux au niveau national pour les jeunes de 20-24 ans était dû surtout à l'abaissement des taux d'activité au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Alberta et en Colombie-Britannique. Par contre, en Saskatchewan, on notait un accroissement de plus de trois points pour cent. Les taux d'activité pour les jeunes de 15-19 ans ont baissé dans toutes les provinces en 1982; les reculs les plus importants ont été relevés au Québec et à Terre-Neuve. Ce sont les taux pour les hommes de cette tranche d'âge qui ont été particulièrement touchés. Il semblerait que le déclin de l'ensemble des taux d'activité pour les 15-24 ans que l'on a connu en 1982, est dû en partie à l'élévation du taux de chômage cette année-là (tableau 15).

Le tableau 16 met en évidence une importante distinction qui doit être faite chaque fois que cela est possible lorsqu'on examine la population jeune. Non seulement les jeunes des groupes d'âge 15-19 ans et 20-24 ans n'ont pas les mêmes taux d'activité mais à l'intérieur même du groupe des 15-19 ans, il faut noter une autre différence. En 1982, le taux d'activité des 15-19 ans était de 52,1%, mais celui des 15-16 ans n'était que de 34,6% alors que celui des 17-19 ans était de 62,4%. Par conséquent, le groupe plus âgé se rapproche plutôt du groupe des 20-24 ans dont le taux d'activité est de 79%. Ceci est probablement dû aux taux de scolarisation plus faibles des jeunes de 17-19 ans.

Mouvements entre différents statuts - Au cours des récentes années, nous avons divisé les jeunes en quatre groupes: ceux qui avaient un emploi, ceux qui étaient en chômage, les inactifs et les étudiants à temps plein (tableau 17). Ceci permet d'examiner les mouvements qui se produisent parmi ces quatre groupes au fur et à mesure que le temps passe et que la situation économique change. Par exemple, lorsque la proportion des jeunes de 15-19 ans employés augmente, le mouvement vient principalement de ceux qui, auparavant, étaient étudiants à temps plein et non des chômeurs. Cependant, lorsque la situation se retourne, c'est-à-dire lorsque la proportion des jeunes titulaires d'emplois s'abaisse, le mouvement dominant ne s'oriente pas vers les études à plein temps, du moins pas immédiatement. Le nombre des jeunes qui vont grossir les rangs des chômeurs et celui des jeunes qui rejoignent ceux des étudiants à plein temps s'équilibrent à peu près. D'après ces observations limitées, il semblerait qu'une économie en expansion pousse les jeunes de 15-19 ans à abandonner leurs études mais que, lorsqu'il y a récession, ils retournent en moins grand nombre aux études alors que plusieurs vont s'inscrire au chômage.

Par contre, les jeunes de 20-24 ans passent de façon plus uniforme du statut d'employé à celui de chômeur lorsque le pourcentage des employés s'élève ou décroît. La proportion des étudiants reste relativement constante. C'est particulièrement vrai pour les hommes. Jusqu'en 1981, les augmentations dans le pourcentage des femmes titulaires d'emploi venaient principalement du groupe qui auparavant ne faisait pas partie de la population active. En 1981 et 1982, cependant, lorsque le nombre des travailleurs avec un emploi s'est trouvé réduit, celles qui avaient perdu leur travail ne retournèrent pas dans la population non active, mais s'inscrivirent au chômage.

Cette brève étude des mouvements qui se dessinent entre les différentes fluctuations des jeunes laisse supposer que l'augmentation du nombre des emplois ne modifie pas autant la proportion de jeunes en chômage que ne le fait la réduction des emplois. Les jeunes des deux sexes qui entrent dans le groupe des employés proviennent plus des autres groupes que de celui des chômeurs, mais ils s'inscrivent en plus grand nombre au chômage lorsque les emplois manquent. Par conséquent, du moins à court terme, il semble qu'il y ait une sorte d'effet "d'enclenchement" du chômage associé aux changements dans les possibilités d'emplois.

Éducation - Les différents niveaux d'études (tableau 18) déterminent un autre aspect de l'activité de la population jeune. À l'élévation du niveau d'études correspond une élévation des taux d'activité des 15-24 ans. Néanmoins, il faut faire ici la part de l'effet de l'âge: les aînés parmi les jeunes ont à la fois les plus hauts niveaux d'études et les taux d'activité les plus élevés. Il serait peut-être plus significatif de dire que le niveau d'études et les risques de chômage sont inversement liés. En 1982, 31,9% des jeunes avec moins d'une huitième année étaient en chômage, par comparaison aux 10,3% de ceux qui avaient poursuivi des études secondaires.

Ce résultat semble pouvoir indiquer une politique à suivre pour résoudre le chômage, bien que ce ne soit pas aussi simple. Si tous les jeunes avaient des diplômes ou des certificats post-secondaires, il n'est pas sûr qu'ils souffriraient moins du chômage. Le niveau d'études peut être utilisé comme

un élément de sélection ou de qualification mais, en fait, une élévation généralisée du niveau d'études n'amènera pas une augmentation des possibilités d'emplois. Les études et la formation professionnelle ont surtout une influence sur l'aspect offre de main-d'oeuvre, mais pas sur l'aspect demande. Quoiqu'il en soit, une répartition plus uniforme des connaissances permettrait de rendre les emplois disponibles accessibles à une plus large fraction de jeunes. Les jeunes déshérités pourraient ainsi avoir de plus grandes chances d'échapper aux risques de chômage qui pèsent sur eux plus lourdement que sur les autres jeunes.

État matrimonial - Les données du tableau 19 montrent des taux d'activité plus élevés chez les jeunes qui sont mariés, mais ici encore, comme nous l'avons vu pour le niveau d'études, il existe une grande corrélation avec l'âge. Aussi, n'est-ce sans doute pas l'état matrimonial lui-même qui provoque une élévation des taux d'activité mais plutôt l'âge. On trouve les taux d'activité les plus hauts chez les hommes mariés de 15-24 ans (plus de 90 %) et les plus bas chez les femmes célibataires de 15-24 ans (environ 60 %). Cependant, l'état matrimonial des femmes n'entraîne pas pour elles autant de différence que pour les hommes. Les célibataires plus jeunes, hommes et femmes, ont des taux d'activité plus bas que les plus âgés (25 ans et plus), mais les jeunes hommes et les jeunes femmes mariés ont des taux plus élevés que leurs aînés, hommes et femmes. Ceci est vrai surtout pour les femmes. Finalement, les parents seuls âgés de 15-24 ans ont des taux d'activité d'environ 20 points inférieurs à ceux des femmes mariées de ce groupe d'âge.

Industrie et occupation - En terme de volume, les plus grands secteurs d'emploi pour les jeunes sont les services, l'industrie manufacturière et le commerce. Ce sont aussi les trois principales branches d'activité au Canada. En terme de concentration, les jeunes sont sur-représentés dans le commerce, les services et l'agriculture (tableau 20), alors que dans la plupart des autres industries, leur proportion est à peu près la même que celle de la population plus âgée. Dans l'administration publique, les transports, les communications et les services publics, ils sont nettement moins nombreux que leurs aînés et l'écart va en s'accentuant depuis 1976.

La répartition des jeunes par occupation révèle que 42% des jeunes travaillent comme employés de bureaux ou dans les services contre 28% seulement du groupe d'âge de 25-54 ans. Dans ce dernier groupe, les fonctions de gestion l'emportent sur les autres, alors qu'on n'y trouve que peu de jeunes travailleurs. Ce n'est d'ailleurs pas surprenant étant donné que la plupart des postes de gestionnaires ne peuvent s'obtenir qu'après des années d'expérience et d'ancienneté. Ces modèles d'emploi industriel se sont plutôt renforcées au cours des années 1976-1982 (tableau 21).

Les données sur les occupations selon le sexe pour le groupe d'âge de 15-24 ans ne sont pas disponibles, mais le tableau 22 illustre la situation actuelle des femmes canadiennes. Ces dernières travaillent en général pour un moindre salaire et exercent des professions moins exigeantes du point de vue compétence ou des professions traditionnelles féminines, comme infirmières ou enseignantes à l'école élémentaire. Alors que certaines professions sont considérées comme étant en expansion chez les femmes, professions mieux payées et plus exigeantes en terme de compétences, comme celles de travailleurs sociaux, de professeurs d'université, de juristes et d'ingénieurs, on constate que dans ces postes elles sont loin d'être aussi nombreuses que dans ceux de concierges, de femmes de journées ou de préposés

au nettoyage (Tableau 22-A). Il n'en est pas moins évident que les femmes, dont le taux d'activité s'élève, recherchent des carrières plus permanentes et que, d'une génération à l'autre, les modèles professionnels ont changé pour elles.

2.2 Chômage des jeunes

Généralités - Le chômage est défini par Statistique Canada, pour les besoins de son enquête mensuelle, comme la situation des personnes de 15 ans et plus qui n'ont pas d'emploi et qui en cherchent un. Le taux de chômage indique en pourcentage le nombre de chômeurs par rapport à l'ensemble de la population active (personnes avec emploi plus personnes sans emploi). L'une des critiques qui s'attache aujourd'hui à la signification du taux de chômage et que l'on formule de plus en plus souvent, c'est que, dans les périodes où le chômage est très élevé, de nombreux travailleurs potentiels sont si découragés qu'ils cessent, du moins pour un temps, de chercher un emploi. Par conséquent, ces travailleurs ne sont plus comptés parmi les chômeurs et ainsi, les statistiques ont tendance à sous-estimer le taux de chômage réel. Actuellement, Statistique Canada fait des estimations du nombre de ces personnes "découragés" que l'on peut considérer comme des chômeurs. Dans une prochaine section, nous verrons ce qu'il en est chez les jeunes.

Les taux de chômage des jeunes de 15-19 ans et de 20-24 ans, qui ont toujours été plus élevés que ceux de leurs aînés ont augmenté de façon spectaculaire depuis 1975. Cette année-là, les taux pour les jeunes de 15-19 ans étaient de 14,9%, et de 9,9% pour ceux de 20-24 ans. En 1982, les taux ont grimpé respectivement à 21,9% et 16,9% (tableau 23). La courbe n'a pas été continuellement ascendante au cours de cette période: elle est montée jusqu'en 1978, a décliné en 1979 (mais sans revenir au niveau de 1975), est remontée graduellement jusqu'en 1981 et a fait un bond prodigieux en 1982.

Si l'on examine la situation selon le sexe, on constate que les jeunes femmes connaissent des taux de chômage inférieurs à ceux des hommes du même groupe d'âge. Par groupe d'âge, les taux de chômage des jeunes des deux sexes de 15-19 ans étaient, en 1982, supérieurs de 30% à ceux du groupe des 20-24 ans, mais il faut constater qu'en 1975, ils étaient 50% plus élevés et cette différence s'est régulièrement atténuée.

Par province, les taux de chômage pour les 15 à 19 ans, en 1982, vont d'un sommet de 36% à Terre-Neuve à un taux relativement bas de 14% en Saskatchewan. Les taux sont plus élevés dans la région de l'Atlantique, au Québec et en Colombie-Britannique et plus bas en Ontario et dans les Prairies (tableau 24).

Les taux de chômage pour les jeunes de 20 à 24 ans suivent le même schéma provincial: les plus élevés à l'est de l'Ontario, les plus bas en Ontario et dans les Prairies. En 1982, le taux de chômage pour les hommes de 20-24 ans s'établent de 29% à Terre-Neuve à 10% en Saskatchewan; pour les femmes de 20-24 ans, tout en restant élevés, les taux de chômage sont inférieurs d'un cinquième à ceux des hommes.

Du fait de ces taux de chômage élevés des groupes d'âge de 15 à 19 ans et de 20-24 ans, les jeunes représentaient, en 1982, 42% de tous les chômeurs. Cela représentait une masse assez remarquable, ce qui a conduit

certains à définir le problème actuel du chômage comme un "problème de jeunes"; nous examinerons cette affirmation plus tard, mais il faut remarquer dès maintenant que nous devons faire la différence entre cause et conséquence. Peut-être le chômage des jeunes est-il la conséquence d'un malaise économique général; il n'en est pas nécessairement la cause. De la façon dont nous arriverons à résoudre cette question dépend la forme de notre réponse au problème du chômage. Si le chômage des jeunes est conséquence plutôt que cause, alors les initiatives prises en faveur des jeunes sur le marché du travail ne résoudront pas le problème général mais le déplaceront simplement vers un autre groupe d'âge ou de population.

État matrimonial - C'est chez les célibataires, les divorcés et les veuves que l'on relève les taux de chômage les plus élevés. Les jeunes hommes célibataires font face à des taux de chômage de presque 50% plus élevés que les jeunes gens mariés (tableau 25), mais les hommes célibataires plus âgés ont des taux deux fois plus élevés que leurs contemporains mariés. Pour les femmes, la situation est renversée; les femmes célibataires des deux groupes d'âge ont des taux de chômage moins élevés que les femmes mariées. Les données semblent confirmer les vieilles croyances: le mariage est, chez les hommes, le signe d'un caractère stable et sérieux, mais chez les femmes, c'est souvent l'indication qu'elles ne s'engageront pas à long terme sur le marché du travail et on peut largement associer ce fait au rôle traditionnel des femmes axé sur l'éducation des enfants.

Industrie et occupation - Les taux de chômage par industrie (tableau 26) montrent que le secteur manufacturier a été durement touché et que tous les travailleurs, qu'ils aient plus ou moins de vingt-cinq ans, en ont ressenti l'effet. Comme nous l'avons indiqué plus haut, ce secteur est aussi un employeur de première importance pour les jeunes. Si l'on considère le secteur primaire (mines, pêche, etc.), celui de la construction ou de l'administration publique, on s'aperçoit là encore que les taux de chômage des jeunes sont élevés.

Dans tous les secteurs, les taux de chômage des jeunes sont plus élevés que ceux de leurs aînés, mais la différence est moins évidente dans le commerce, les banques et les assurances. Cela laisse penser que les jeunes ont plus de possibilités de conserver leurs emplois dans certains secteurs que dans d'autres. Ceux du commerce, des banques et de l'assurance comptent parmi les moins syndicalisés et il est possible que l'absence de stricts règlements concernant l'ancienneté joue en faveur des jeunes qui ont de ce fait des chances de se maintenir dans leurs postes en dépit des mises à pied.

Si l'on considère le problème du chômage par profession (tableau 27), on constate que dans la construction, l'industrie de transformation et la manutention, l'on trouve des taux élevés de chômage chez les jeunes (21 à 30 %). Ces taux ont grimpé de 36 à 66% depuis 1978.

Les postes administratifs offrent de meilleures possibilités aux jeunes, mais ils n'y sont guère nombreux. Dans les professions où ils sont employés en grand nombre, par exemple les services de bureaux et les magasins, les taux de chômage sont relativement bas (12-13 %) et n'ont augmenté que de 20 à 30%. Peut-être que l'absence de stricts règlements concernant l'ancienneté dans ces professions, comme c'était le cas dans certains secteurs cités plus haut, détermine en partie ces taux de chômage plus modérés chez les jeunes.

Raisons du chômage - Plus de 60% des jeunes chômeurs ont perdu leur dernier travail à la suite d'une mise à pied ou d'une perte d'emploi (tableau 28); ce pourcentage était de 50% en 1978. La proportion des jeunes ayant laissé leur emploi à la suite d'une prise de décisions personnelles, comme le retour aux études par exemple, a décliné au cours de cette période. Le nombre des jeunes sans emploi n'ayant jamais travaillé était de 9,3% en 1982, et ceci indiquait un léger recul depuis 1978.

Les jeunes hommes qui disent avoir cessé leur travail pour mises à pied ou pertes d'emploi sont plus nombreux que les jeunes femmes, bien que les mises à pied soient rapidement devenues plus fréquentes aussi pour les femmes. Par contre, plus souvent que les jeunes hommes, les jeunes femmes font état de décisions personnelles et l'on trouve parmi elles un plus grand nombre de personnes n'ayant jamais travaillé (11,7 de femmes pour 7,7 d'hommes).

Surtout depuis le récent recul économique qui s'est amorcé autour de 1978, l'augmentation du taux de chômage chez les jeunes semble attribuable aux pertes d'emplois ou aux mises à pied. Les jeunes n'ont pas abandonné leurs derniers emplois en nombres de plus en plus grands pour retourner aux études, assumer des tâches personnelles ou parce qu'ils souhaitaient des changements. Les données récentes n'indiquent pas que de plus en plus de jeunes cherchent à faire de nouvelles expériences de travail et, dans ce but, acceptent de s'exposer volontairement à des périodes de chômage. Il est certain, cependant, que c'est le cas pour quelques-uns qui, sous prétexte de retourner aux études ou pour d'autres raisons (un total de 24%), cherchent jusqu'à un certain point à essayer d'autres possibilités du marché du travail. Ils tentent de trouver exactement l'emploi qui leur plaît ou qui répond le mieux à leurs compétences ou à leurs intérêts.

On ne peut cependant expliquer de cette façon l'aggravation récente du chômage des jeunes: la proportion de jeunes chômeurs ayant laissé leur emploi pour retourner aux études ou pour d'autres raisons que la perte du travail ou la mise à pied est, en effet, tombé de 32% en 1978 à 24% en 1982. Il semble donc que la crise économique ait limité "les expériences" et qu'elle ait poussé les jeunes, comme n'importe quels autres travailleurs, à se cramponner à leurs emplois, quels qu'ils soient.

Un autre aspect intéresssant de ces données sur la cessation d'emploi nous montre que la proportion des jeunes qui cherchent un emploi et n'ont jamais encore travaillé a, en réalité, diminué depuis 1978, et c'est surtout le cas des femmes. La sévérité de la crise économique ne touche pas davantage les nouveaux venus sur le marché du travail comme on pourrait s'y attendre, bien que la section suivante nous indique que ces derniers subissent de plus longues périodes de chômage. Cela pourrait s'expliquer du fait que les jeunes poursuivent à présent leurs études plus longtemps; ils sont donc mieux préparés à occuper les postes qui se présentent que les jeunes, déjà sur le marché, qui n'ont pas de niveaux d'études aussi élevés. On pourrait alors penser que les employeurs n'attachent guère d'importance à l'expérience de travail en général ou qu'ils préfèrent les jeunes qui n'ont jamais été mis à pied, ou qui n'ont jamais perdu leur emploi ou essayer d'en changer. En tous cas, les données montrent que pour les jeunes chômeurs, il est tout aussi difficile de se maintenir à un emploi que d'en obtenir un.

Durée du chômage - On la définit comme la durée de la période où le répondant à l'enquête a été sans travail jusqu'à la date de cette enquête. Elle ne représente donc pas la durée complète d'une période de chômage. Ces données de durée sont néanmoins importantes, puisqu'elles donnent une image extrêmement parlante de la dureté de la crise. Si la durée du chômage se mesure par de courtes périodes d'inactivité forcée entre des périodes de travail, la situation n'est pas aussi grave que si cette durée se traduit par de longs mois d'attente dans le vain espoir de trouver un travail. Le taux de chômage global ne dit rien sur la durée, d'où ici l'importance de la considérer.

C'est récemment que la durée du chômage pour les jeunes s'est accrue de façon notable. En 1979, elle était en moyenne de 12,6 semaines, mais en 1982, elle s'est étendue jusqu'à 15,4 semaines (tableau 28A). Les femmes, à cette époque (1979) restaient en chômage un peu plus longtemps que les hommes, situation qui s'est renversée en 1982. Il se trouve à présent que les jeunes qui n'ont jamais travaillé et qui cherchent un emploi connaissent les plus longues périodes de chômage. Elles dépassent 19 semaines en 1982. Nous ne présentons pas ici de tableau qui l'indique, mais si l'on compare la durée de chômage des jeunes avec celle de l'ensemble des chômeurs, on constate que les jeunes ont une durée moyenne de chômage plus courte d'environ deux semaines.

Si l'on s'en tient à cette durée moyenne seule, cela peut nous induire en erreur. Par exemple, si la durée moyenne de chômage des jeunes était de 15,4 semaines en 1982, 37% d'entre eux avaient passé plus de 14 semaines à la recherche d'un travail, mais 29% étaient restés inemployés pendant quatre semaines ou moins. Par conséquent, il semble qu'il faille plutôt considérer deux groupes de jeunes, ceux qui sont peut-être mieux préparés pour le marché du travail, qui subissent des mises à pied mais retrouvent des emplois en un mois, et ceux qui sont mal préparés et qui souffrent réellement du chômage.

Les données du tableau 29 sont plus utiles à cet égard car, contrairement aux données précédentes, elles montrent les résultats, une fois révolues les périodes de chômage. C'est ainsi qu'elles indiquent le temps écoulé avant un ré-emploi. Parmi les jeunes de 15-19 ans, 25% sont ré-employés en moins de 10 semaines, alors que dans le groupe d'âge des 45 à 55 ans, 51% de travailleurs le sont dans le même laps de temps; la comparaison est donc défavorable pour les jeunes. Si 25% de ces derniers de 15-19 ans retrouvent un emploi assez rapidement, 31% par contre doivent attendre pour cela un an ou plus (le pourcentage correspondant pour les 45-54 ans n'est que de 11%).

Ces données sur la durée des périodes de chômage pour les jeunes travailleurs mis à pied mettent en évidence le caractère hétérogène de ces derniers. Certains peuvent retourner assez rapidement au travail tandis que d'autres stagnent longtemps. À cet égard, les chiffres sur la durée moyenne des périodes de chômage ne signifient pas grand chose. L'autre information fournie par les données indique sans doute possible, que l'ancienneté et l'expérience sont des éléments déterminants du retour au travail. Les données ne s'appliquent qu'aux mises à pied. Les travailleurs plus âgés ont donc plus de chances d'être rappelés dans leurs anciennes places que les plus jeunes. Si ceux-ci le sont, ce sera après de plus longues périodes d'attente; dans la plupart des cas, ils devront se

chercher un emploi chez un nouvel employeur. Ce que les données n'indiquent pas, c'est la plus grande difficulté qu'éprouvent les travailleurs plus âgés à trouver du travail s'ils ne sont pas rappelés. Ceci explique pourquoi la durée moyenne du chômage pour tous les travailleurs plus âgés (pas seulement ceux qui viennent de traverser une période de chômage) est plus longue que pour les jeunes.

Les données du tableau 30 se concentrent sur les périodes d'emploi (plutôt que de chômage) et montrent que les plus vieux travailleurs, comme il fallait s'y attendre, se cramponnent à leurs emplois avec plus de ténacité. Leurs emplois ont d'ailleurs un caractère de permanence plus marqué. Seulement 40% des jeunes âgés de 15-24 ans qui étaient employés en 1980 avaient travaillé 52 semaines au cours de l'année. Par contre, 63% de la population active totale avaient travaillé 52 semaines. Vingt pour cent des jeunes n'avaient travaillé que de 1 à 13 semaines par rapport à 9% de la population active totale, mais ces chiffres sont partiellement attribuables aux emplois d'été des étudiants.

Périodes de chômage - Les jeunes qui subissent le chômage doivent traverser à peu près le même nombre de périodes d'inactivité forcée que tous les autres chômeurs (tableau 31). En 1980, 4% des jeunes avaient connu au moins trois périodes de chômage et 78%, au moins une. Comme une année d'observation ne suffit réellement pas pour étudier ces périodes de chômage, pour mieux comprendre l'effet cumulatif des périodes de chômage, nous pouvons consulter les résultats de l'enquête d'Emploi et Immigration Canada sur les jeunes de 15-19 ans; cette enquête a porté sur cinq ans (tableau 32). Elle a montré que pendant cette période de cinq ans, de 1975 à 1979, plus de 45% des jeunes avaient connu trois périodes de chômage ou plus, accumulant de 56 à 110 semaines d'inactivité forcée; quatorze pour cent d'entre eux avaient traversé plus de 89 semaines de chômage réparties entre cinq périodes ou plus, avec en moyenne 14 semaines par période. Vingt-neuf pour cent seulement n'avaient eu qu'une seule période de chômage et 26%, deux.

Nous retrouvons là deux caractéristiques du marché du travail des jeunes qui reviennent souvent. D'abord, nous remarquons l'importante instabilité des jeunes, mise en évidence par les trois périodes de chômage ou plus que connaît presque la moitié des jeunes confrontés au manque d'emplois. Ensuite, nous constatons une fois de plus qu'il y a deux populations distinctes de jeunes: un groupe qui n'est guère touché par le chômage et un autre qui connait de nombreuses périodes de chômage forcée et qui va et vient sans cesse de la cohorte des travailleurs à celle des chômeurs. Reconnaître ce fait est d'une grande importance pour l'établissement de politiques dans le domaine de l'emploi, puisqu'il semble que certains jeunes mal préparés au marché du travail, soient en permanence désavantagés lorsqu'ils doivent chercher et conserver un emploi.

L'emploi: découragement et attentes - Comme nous l'avons indiqué plus haut, le taux "officiel" de chômage exclut les personnes qui ne cherchent plus d'emplois, découragées par les taux de chômage élevés qui prévalent et l'étroitesse du marché du travail. Ces personnes sont considérées comme inactives. Statistique Canada, cependant, relève le nombre de ceux qui voudraient un emploi mais ont cessé de chercher, sans toutefois les faire figurer au nombre des personnes actives.

En 1979, 8% des jeunes de 15-24 ans qui souhaitaient un emploi ne recherchaient pas activement au cours de la semaine de l'enquête, convaincus qu'il n'en existait pas. En 1982, cette proportion s'est élevée à 14% (voir tableau 33). Voici d'autres raisons poussant les jeunes à abandonner leur recherche d'emploi tout en souhaitant en trouver un: espoir de réponses d'un employeur, maladie, retour aux études, responsabilités familiales ou personnelles et attente d'un rappel. Si les 78 000 jeunes qui ne recherchaient pas d'emploi par découragement ou parce qu'ils pensaient recevoir des réponses ou être rappelés étaient ajoutés à l'effectif des personnes actives et des chômeurs, le taux de chômage des jeunes pour 1982 serait monté de 18,8% à 21,2%.

Statistique Canada a aussi interrogé sur leurs attentes ceux qui voulaient travailler mais qui ne cherchaient pas un emploi. Parmi les jeunes, 43% des femmes et 27% des hommes en 1982 croyaient qu'ils ne trouveraient pas de travail dans les six mois suivants. Leur nombre s'était élevé de cinq points pour cent depuis 1979 (tableau 34). La plupart, aussi bien hommes que femmes, voulaient un emploi permanent (91%) plutôt que temporaire (9%). Cependant, 20% des jeunes cherchaient du travail à temps partiel, et en 1982, ceci s'appliquait également aux hommes et aux femmes. Il est certain que le grand nombre de jeunes qui recherchent du travail à temps partiel est influencé par le nombre important des répondants de l'enquête qui poursuivent encore leurs études (14%). Si les étudiants ne figuraient pas à l'enquête, il y aurait presque certainement une chute du pourcentage de jeunes à la recherche d'un emploi à temps partiel, et probablement aussi, d'un emploi temporaire.

2.3 Emploi à plein temps et à temps partiel

Il faut garder à l'esprit, dans l'interprétation des données de cette section et de certaines autres, que l'enquête mensuelle sur la population active de Statistique Canada ne fait pas de distinction entre travailleurs à plein temps et travailleurs à temps partiel pour calculer les taux d'activité et de chômage. Par exemple, un taux national de chômage de 10% pourrait être calculé entièrement à partir de travailleurs à temps plein ou à temps partiel, et nous tendrions à interpréter les résultats de la même manière pour des situations très différentes. En d'autres termes, les taux d'activité et de chômage ne sont pas examinés en fonction du nombre d'heures recherchées ou travaillées. Si une personne cherche un emploi ou travaille moins d'heures par semaine qu'une autre qui recherche ou accomplit, quarante-cinq heures de travail par semaine, les statistiques ne feront pas de distinction et elles compteront autant l'une que l'autre dans le calcul des taux de chômage ou d'activité. Ceci représente une lacune considérable dans les données; nous désirons donc dans cette section présenter une image exacte du travail à temps partiel au Canada, surtout dans la mesure où cela affecte les jeunes.

La proportion des travailleurs à temps partiel, y compris les jeunes du groupe de 15-24 ans, s'est élevée de 11 à 14% entre 1975 et 1982. L'accroissement de la proportion des jeunes de 15-24 ans recherchant ou effectuant du travail à temps partiel a cependant été plus rapide qu'il ne l'a été dans l'ensemble de la population active, partant de 19,5% en 1975 pour atteindre 27,6% en 1982, soit une augmentation de 41% (tableau 35). Par conséquent, en 1982, la proportion des jeunes travaillant à temps partiel était presque le double de celle de la population active toute entière. Le

travail à temps partiel est très souvent associé à l'âge et au sexe. Sept pour cent de tous les hommes et 25% de toutes les femmes travaillent à temps partiel. Les jeunes hommes occupent des postes à temps partiel trois fois et demie plus souvent que les travailleurs mâles de tout âge, tandis que les jeunes femmes qui occupent ces postes ne sont guère plus nombreuses que leurs aînées dans le même cas. Leur pourcentage s'est cependant accru plus rapidement que celui des femmes plus âgées. Les jeunes constituent donc une fraction importante de tous les travailleurs à temps partiel, plus de 40%, alors qu'ils ne représentent que 23% du marché du travail. Les hommes travaillant à temps partiel sont le plus souvent célibataires tandis que les femmes sont habituellement mariées.

Les taux de chômage pour les jeunes travailleurs à temps partiel sont moitié de leurs homologues à plein temps (tableau 36). Cela ne signifie pas nécessairement que le marché est meilleur en ce qui concerne ce genre d'emplois. On observe généralement des taux de chômage similaires pour les travailleurs plus âgés (25 ans et plus), qu'ils concernent le travail à plein temps ou le travail à temps partiel. Les taux de chômage moins élevés des jeunes travalleurs à temps partiel sont probablement dus au fait qu'ils font des études (tableau 37) et, par conséquent, ne recherchent pas activement des emplois avec autant d'opiniâtreté que les personnes non-étudiantes dans un milieu sans emplois. Ils sont donc moins souvent inscrits comme chômeurs dans les enquêtes.

La proportion des jeunes travaillant à temps partiel parce qu'ils suivent des cours s'est abaissée depuis 1976, comme s'est réduit le nombre des jeunes qui ne veulent pas de travail à temps plein. La proportion des jeunes qui déclarent qu'ils ne peuvent trouver autre chose que du travail à temps partiel a augmenté de façon spectaculaire de 1976 à 1982, passant de 13 à 28%. C'est une statistique parlante qui accentue le caractère d'insuffisance des données traditionnelles sur l'activité, qu'une fraction même importante de la population active souhaite travailler à plein temps plutôt qu'à temps partiel n'est pas mise en évidence par les données. En fait, ces travailleurs qui acceptent ou accepteraient à contre-coeur des emplois à temps partiel sont "sous-employés" et s'inscrivent quelque part entre les catégories chômeurs et non-chômeurs. Comme nous l'avons mentionné au début de cette section, les concepts et les mesures traditionnelles de l'activité du marché du travail ne permettent pas d'établir de façon satisfaisante les statistiques concernant le travail à temps partiel.

2.4 Conditions de travail

Nous examinons, comme dernier point de cette analyse, si les postes qui revenaient aux jeunes étaient plus dangereux que ceux attribués à leurs aînés. Malheureusement, ni le ministère fédéral du travail ni le Congrès du travail du Canada ne collectent par catégorie d'âge les données liées à la salubrité et à la sécurité de la profession. Il est donc difficile de déterminer quelles sont les conditions faites aux jeunes en ce domaine.

On peut cependant trouver une indication sur les dangers liés au travail en examinant les demandes d'indemnités des travailleurs, bien que cette méthode soit limitée puisque la Saskatchewan est la seule province qui fournisse des informations selon l'âge. Les données du tableau 38 présentent des informations sur les indemnités entre 1975 et 1977. Elles montrent que le taux d'indemnités concerne de 8 à 9% de l'ensemble des travailleurs

alors que celui des jeunes en-dessous de 20 ans se situe entre 11 et 12% et celui des 20-24 ans, entre 11% et 14%. Il semble donc, bien que les données soient très limitées, que les jeunes soient impliqués dans plus d'accidents que leurs aînés.

Par sexe, la différence est encore plus marquée. Parmi les hommes, les accidents sont plus fréquents. Ceux de 20-24 ans présentent presque deux fois plus de dossiers d'indemnité que ne le fait la population masculine active en général (22% contre 12%). À 3%, le taux pour les femmes est bien inférieur, bien que celui des jeunes femmes soit très légèrement plus élevé (4%) que celui des aînées. Les données concernant les accidents sur les lieux de travail en Saskatchewan, au Manitoba et en Colombie-Britannique montrent que le groupe des 20-24 ans surtout a un taux élevé d'accidents mortels. Bien que les données par âge sur les accidents en général et les accidents mortels en particulier soient extrêmement limitées dans le temps et l'espace, il n'est pas déraisonnable de penser que dans l'ensemble du pays les jeunes sont victimes d'accidents plus souvent que les autres travailleurs. Ce qui est moins clair, c'est la raison de cet état de chose: les postes occupés par les jeunes sont-ils plus dangereux, ou les jeunes sont-ils plus vulnérables du fait de leur inexpérience?

2.5 Marché du travail et activités des étudiants

Les sections ci-dessus traitent des activités sur le marché du travail de tous les jeunes de 15-24 ans en général; cette section sera consacrée à celle des étudiants en particulier, cet important sous-groupe des jeunes de 15-24 ans. En 1982, 55% des jeunes âgés de 15-19 ans et seulement 11% de ceux âgés de 20-24 ans suivaient des cours à plein temps. Ces pourcentages avaient décliné légèrement entre 1975 et la fin de la décennie, mais la tendance s'était renversée et ils étaient remontés pour se fixer aux chiffres ci-dessus (tableau 39). Le retour aux études peut s'expliquer comme une réponse aux taux de chômage des jeunes, élevés en permanence.

Pour interpréter les données de cette section, il faut garder à l'esprit que la fréquentation scolaire connaît des fluctuations en cours d'années; certains tableaux porteront sur le comportement face au marché du travail, pendant les mois d'été, de tous les étudiants qui retournent ou non aux études. Ici, cependant, les données sont des moyennes annuelles qui, par conséquent, sous-estiment la proportion des jeunes qui suivent les cours à plein temps pendant un mois donné, en particulier au cours de l'hiver. Par exemple, tandis qu'en moyenne 55% des jeunes de 15-19 ans et 11% des jeunes de 20-24 suivaient des cours à plein temps en 1982, les proportions respectives au mois de février étaient de 68% et de 15%. Comme ici nous examinons principalement les tendances, les données annuelles sont plus exactes.

Pour les deux groupes, il y a plus d'hommes que de femmes qui suivent des cours, bien que dans le groupe des 15-19 ans la différence soit très peu marquée. Elle est légèrement plus importante pour le groupe des 20-24 ans mais elle va en s'atténuant.

Sur le plan provincial, entre 1975 et 1982, l'Ontario avait une plus forte proportion d'étudiants à plein temps que la moyenne nationale, (tableau 40) tandis que la population scolaire de Terre-Neuve était en-dessous de cette proportion. Il n'est pas sans intérêt de noter au cours de cette période une chute rapide du nombre des étudiants en Alberta et, dans une certaine

mesure, en Saskatchewan. On peut y voir en partie la conséquence de l'extraordinaire relance économique de ces provinces à l'époque. Ce déclin peut aussi refléter l'influence d'une large vague de migrations, surtout en Alberta, de jeunes non-étudiants.

Les données concernant le marché du travail et les étudiants à plein temps figurent aux tableaux 41 et 42, et il est intéressant de constater qu'un grand nombre d'étudiants à plein temps font partie de la population active et sont inscrits comme chômeurs. S'ils poursuivent des études à plein temps, ces étudiants n'en sont pas moins des demandeurs d'emplois, même s'il s'agit en grande partie d'emplois à temps partiel. Les étudiants plus âgés ont un taux d'activité légèrement moins élevé que les plus jeunes et un taux de chômage également inférieur. Il est intéressant de constater qu'à l'intérieur de ces groupes d'âge, les taux d'activité sont pratiquement les mêmes pour les deux sexes. Sur le plan provincial, les taux d'activité sont les plus hauts dans les Prairies, en Ontario et en Colombie-Britannique (autour de 40%), et les plus bas dans les Maritimes et au Québec (autour de 25%). La moyenne nationale était d'un tiers. Les larges variations provinciales représentent un aspect important de l'activité économique des étudiants.

Comme on doit s'y attendre, les taux d'activité des étudiants sur le marché du travail s'accroissent en été (tableaux 43, 44). C'est entre les groupes d'âge et non entre les sexes qu'il faut rechercher une différence appréciable de ces taux. Au cours de l'été, le taux d'activité pour le groupe d'âge des jeunes de 15-19 ans désireux de retourner aux études atteint 63% en juillet (contre 39% en mai) tandis que le taux des 20-24 ans culmine à 78% ce même mois (contre 62% en mai). Pour les étudiants qui ne retournent pas aux études, les taux d'activité sont plus élevés de 10 à 15 points selon le mois. Il est aussi intéressant de noter que les emplois d'été pour les étudiants retournant aux études deviennent de plus en plus difficiles à obtenir. Dans ce domaine, le taux de chômage a augmenté de quatre points au cours de la période 1978-1982. Du fait que les étudiants comptent fréquemment sur leurs emplois d'été pour financer leur retour à l'école, les taux de chômage de plus en plus élevés peuvent leur poser des problèmes, particulièrement à ceux appartenant à des familles à plus faibles revenus.

Les étudiants qui ne retournent pas à l'école sont plus actifs dans leur recherche d'un emploi, mais cette activité se traduit simplement par une élévation des taux de chômage. En juillet 1982, dans les deux groupes d'âge, les étudiants qui ne retournaient pas aux études ont subi des taux de chômage de 10 points supérieurs à ceux des étudiants qui y retournaient. Sans aucun doute, ces taux plus élevés reflètent le fait que les étudiants qui ne retournent pas aux études recherchent des postes permanents qui correspondent à leurs études et à leur formation. Les autres étudiants sont plus disposés à accepter ce qui se présente.

Le tableau 45 présente les données provinciales sur les taux de chômage d'été pour les étudiants qui retournent aux études. Les provinces des Prairies et l'Ontario sont les seules à avoir des taux de chômage d'été pour cette catégorie d'étudiants qui soient inférieurs à la moyenne canadienne. L'échantillon pour les étudiants qui ne retournent pas aux études est trop réduit pour que l'on puisse faire des comparaisons fiables entre les provinces.

3. QUELQUES ASPECTS DU REVENU

3.1 Revenu

Annuellement, Statistique Canada fait une enquête pour déterminer les revenus des Canadiens et ces renseignements forment à présent la base de données la plus fiable et la plus complète que l'on ait sur les revenus des Canadiens. Les données sur le revenu que nous analysons dans cette section sont basées sur les revenus avant paiement des impôts et incluent presque toutes les formes de revenus: gains, transferts fédéraux, revenus d'investissements, paiements de fonds de pension et assurance-chômage, revenus en espèces. Le revenu exclut cependant les héritages et les gains et pertes de capital. La définition de la famille utilisée dans l'enquête réfère à la "famille économique", plus large que la famille de recensement. La famille économique comprend tous les membres d'un ménage liés par le sang ou le mariage. Quels sont quelques-uns des résultats de l'enquête?

Le revenu d'une famille avec un jeune chef de famille de moins de 25 ans est moindre que celui d'une famille canadienne moyenne (tableau 46) et la différence va en s'accentuant. En 1971, le revenu moyen des jeunes familles était de 75% de l'ensemble des familles; en 1981, il était tombé à 70%. En outre, le revenu moyen des familles ayant une jeune femme pour chef n'atteignait que 40% de celui des familles ayant à leur tête un jeune homme. Cette énorme différence est en grande partie due à la façon dont Statistique Canada traite ces données. Dans les familles avec mari et femme, le mari est invariablement considéré comme le chef de famille, quel que soit le nombre de membres de la famille qui rapportent un salaire. Les femmes n'ont droit au statut de chefs de famille que lorsqu'elles sont seules à élever les enfants. Ces familles n'ont qu'une seule source de revenus et, en bien des cas, ce revenu vient de l'assistance sociale.

Par région, les revenus moyens des jeunes familles sont les plus bas dans les provinces de l'Atlantique (tableau 47). En 1971, l'Ontario avait le revenu moyen le plus élevé pour les familles avec un jeune chef à leur tête, suivi par la Colombie-Britannique, les Prairies et le Québec; mais en 1981, le revenu moyen en Ontario est tombé au-dessous de celui des Prairies, de la Colombie-Britannique et du Québec. C'est au Québec et dans les Prairies qu'on trouve la plus petite différence entre le revenu moyen des jeunes chefs de famille et le revenu moyen de l'ensemble des familles. Par âge, les structures du revenu dans ces provinces aboutissent à des résultats légèrement plus égalitaires.

Les personnes seules sont des personnes vivant seules ou dans un ménage composé de personnes sans liens de famille ou de mariage. En général, ces personnes ont des revenus plus faibles que les familles. Ceci n'est pas surprenant puisque les revenus familiaux représentent souvent le montant global de deux revenus ou plus. Les données du tableau 48 montrent que les personnes seules recevaient un revenu moyen de 13 535 dollars en 1981. Les hommes de moins de 25 ans avaient un revenu de 13 737 dollars, et les jeunes femmes, de 9 297 dollars. Les jeunes hommes avaient un revenu légèrement supérieur à la moyenne surtout du fait que beaucoup de personnes seules sont des retraités avec de bas revenus.

On peut aussi trouver des informations sur les ressources de toutes les personnes qui perçoivent un revenu, sans tenir compte du statut familial.

Les données montrent que les jeunes de moins de 20 ans gagnent environ le quart du revenu canadien moyen (tableau 49). En 1981, les hommes de moins de 20 ans percevaient des revenus de 21% supérieurs à ceux des femmes du même âge.

Parmi tous les individus recevant un revenu, il faut cependant noter que les hommes recevaient un revenu moyen presque deux fois plus important que celui des femmes. Par conséquent, les jeunes femmes sont plutôt mieux placées vis-à-vis des hommes que les femmes plus âgées. Les personnes de 20-24 ans qui jouissent de revenus individuels ont des ressources plus larges que celles de 15-19 ans, même si leurs revenus ne représentent que les deux-tiers du revenu moyen national (tableau 50). Les hommes âgés de 20-24 ans avaient des revenus supérieurs de 40% à ceux des femmes du même groupe d'âge en 1981. Nous voyons ici que la différence de revenus entre les sexes s'élargit déjà par rapport aux jeunes de 15-19 ans. Mais les femmes de 20-24 ans, comme celles de 15-19 ans, restent encore en meilleure position vis-à-vis de leurs homologues masculins du même âge que les femmes plus âgées vis-à-vis des leurs. L'accroissement de la différence de revenus entre les hommes et les femmes, au fur et à mesure qu'ils prennent de l'âge, est probablement dû au fait qu'il y a moins de discrimination sexuelle au niveau des emplois moins bien payés, d'un niveau inférieur et sans sécurité que parmi les emplois occupés par des femmes plus agées.

De plus, la différence plus faible qu'on observe chez les jeunes femmes peut aussi refléter une véritable réduction de la discrimination selon le sexe, qui n'est pas encore devenue pleinement rétroactive pour les femmes plus âgées. Les plus jeunes femmes sont peut-être aussi mieux instruites et mieux préparées pour le marché du travail que les plus âgées et, de ce fait, peuvent mieux soutenir la concurrence avec les hommes.

Par région, en 1981, les revenus plus élevés que la moyenne pour les jeunes de 15-19 ans prévalaient au Québec, dans les Prairies et en Colombie-Britannique; pour le groupe des 20-24 ans, seules les Prairies et la Colombie-Britannique avaient des niveaux de revenus plus élevés que la moyenne nationale (tableaux 51 et 52). Auparavant, en 1971, les revenus plus élevés que la moyenne se trouvaient au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique pour les 15-19 ans, et en Ontario et Colombie-Britannique pour les 20-24 ans. Plusieurs variales paraissent influencer les niveaux de revenus du groupe des 15-24 ans (tableau 53). Le revenu augmente avec le niveau d'études; les Canadiens de naissance (hommes) gagnent plus que les non-Canadiens de naissance (hommes) et, une fois mariés, ont des revenus plus élevés.

Les travailleurs à temps partiel âgés de 15-19 ans gagnent environ un tiers du revenu des travailleurs à temps plein du même âge (tableau 54). Il y a moins d'écart entre les revenus des travailleurs à temps plein et ceux des travailleurs à temps partiel du groupe de 20-24 ans que ce n'est le cas pour les travailleurs du groupe de 15-19 ans. Les travailleurs à temps plein gagnent légèrement plus que deux fois les gains des travailleurs à temps partiel. Entre les sexes, cependant, les hommes de 20-24 ans gagnent en moyenne 40% de plus que les femmes; avec les travailleurs masculins de 15 à 19 ans, la différence n'est que de 20%.

3.2 Pauvreté

Statistique Canada, dans le cadre de son enquête annuelle sur le revenu, produit aussi des états estimatifs du budget des ménages canadiens à bas revenus (ceux qui se trouvent toujours sur la "corde raide"). Les bas revenus sont définis en fonction du seuil de pauvreté établi officiellement pour le Canada. Les seuils de pauvreté sont établis à partir des données touchant les dépenses. Un ménage est dit à bas revenu s'il dépense plus de 58,5% de ses ressources en alimentation, logement et vêtements. Des ajustements sont apportés en fonction de la taille de la famille et du lieu de résidence: grande ville, petite ville ou ferme.

Les données de cette enquête annuelle sur le revenu montrent que la pauvreté chez les jeunes s'accentue par rapport aux autres groupes d'âge. Pour les familles, celles qui avaient un jeune à leur tête avaient 16% de chances d'être pauvres en 1969 contre 17% pour la moyenne des familles canadiennes dans l'ensemble. En 1979, ce pourcentage montait à 18% contre 10% pour la moyenne nationale. En 1969, les jeunes familles comptaient 5% de familles à bas revenus et en 1979, 10%. La proportion était doublée (alors qu'au total le nombre des familles ne s'était accru que de 5,5% à 5,8% du total). Par contre, les familles des personnes âgées (65 ans et plus) qui comptaient au départ 30% de familles à bas revenus avaient vu cette proportion se réduire à 18%. Si ces tendances se maintiennent, les jeunes familles constitueront un groupe d'âge bien plus important et bien visible parmi la population à faible revenu.

Deux raisons principales sont à l'origine de cet état de choses. D'abord, il faut noter le chômage croissant et l'instabilité de l'emploi chez les jeunes. Ensuite, c'est que les familles de plus en plus exposées à la pauvreté sont monoparentales et ont pour chefs des jeunes femmes. À l'heure actuelle, le risque qu'une famille monoparentale dirigée par une femme soit pauvre est presque de 50%. Ces familles monoparentales forment aujourd'hui un tiers de toutes les familles vivant dans la pauvreté (environ un quart de million) et par conséquent, la pauvreté familiale prend de plus en plus le visage d'une femme.

3.3 Dépenses

Comment les jeunes dépensent-ils leurs revenus? Le tableau 55 montre que les jeunes de moins de 25 ans ont en moyenne un niveau de dépenses qui excède leurs revenus. Ils dépensent la plus grande partie de leurs ressources en logement (principalement le loyer), frais du ménage, objets mobiliers, vêtements, tabac et alcool, transport et loisirs. En 1978, en moyenne, les jeunes ménages n'avaient pas d'économies; ils dépensaient environ 200 dollars de plus qu'ils n'en recevaient. Par contre, à cette date, les ménages canadiens économisaient en moyenne 1 200 dollars.

Comme on peut s'y attendre, les jeunes qui démarrent dans la vie doivent consacrer une plus grande part de leurs revenus à l'achat de biens durables et aux dépenses liées à la vie de foyer. Toutefois, le manque d'économies et de sécurité, en plus d'un marché du travail instable, rend les jeunes très vulnérables à un boulversement économique, même si de courte durée.

PARTIE II - CONSTATATIONS, RÉPERCUSSIONS ET POLITIQUE DU MARCHÉ DU TRAVAIL

1. CONSTATATIONS ET RÉPERCUSSIONS GÉNÉRALES

Le profil statistique des jeunes fait ressortir six constatations fondamentales susceptibles d'avoir des répercussions importantes sur la politique du marché du travail.

Premièrement: Vers la fin du siècle, la proportion de jeunes par rapport à l'ensemble de la population diminuera substantiellement. Cela ne signifie pas nécessairement que le problème des jeunes va disparaître. En effet, l'un des facteurs qui risquent d'encourager la persistance du chômage des jeunes est que les pays industrialisés semblent avoir suivi, sur le plan du chômage, une courbe évolutive dont les plateaux sont de plus en plus élevés. Néanmoins, si les projections démographiques se confirment, nous n'aurons pas à envisager de nouveau une explosion démographique analogue à celle qui a marqué les années soixante et soixante-dix, autrement dit, une situation capable d'aggraver tout problème de chômage.

Deuxièmement: Comme le montre le graphique 1, malgré la proportion plus grande des jeunes qui sont intégrés à la population active, le volume des candidats à l'emploi présente encore des dimensions sans précédent (graphique 2), ce qui donne à entendre que le chômage constitue, pour la jeunesse, le problème économique principal.

Troisièmement: Les femmes, jeunes et moins jeunes, gagnent beaucoup moins que les hommes, et les conséquences de cette différence de revenu constituent pour elles un problème tout à fait distinct du problème du chômage. Même lorsqu'elles sont employées, les femmes sont généralement moins rémunérées que les hommes.

Quatrièmement: Sur le témoignage des enquêtes auprès d'étudiants du post-secondaire, les jeunes, du moins ceux qui ont reçu une formation supérieure, éprouvent un sentiment d'inadaptation (Annexe C). Bien des jeunes souffrent non seulement du manque d'emploi mais encore du sous-emploi (par exemple, certains employés à temps partiel veulent des emplois à plein temps). Il s'ensuit que le problème du marché du travail peut aussi se poser sous un angle qualitatif: les jeunes n'obtiennent pas les emplois qu'ils attendent ou qui correspondent à leur formation.

Cinquièmement: Les jeunes ne sont pas simplement des adultes en miniature. La particularité des jeunes, qui s'observe sous plusieurs aspects, signifie que nous devons formuler les politiques du marché du travail sous une perspective de jeunesse. Cela ne doit pas laisser à entendre que la jeunesse d'aujourd'hui présente une certaine "faille" qui est à la base de ses problèmes économiques. Comme le démontre le graphique 2, le problème du chômage des jeunes est tout simplement part du problème grandissant de chômage qui date de 1966. Il y a un important problème de chômage chez les jeunes aujourd'hui parce qu'il y a un important problème de chômage chez tous les groupes d'âge.

FIGURE 1:
JEUNES DANS LA POPULATION ACTIVE,
CANADA, 1966-83

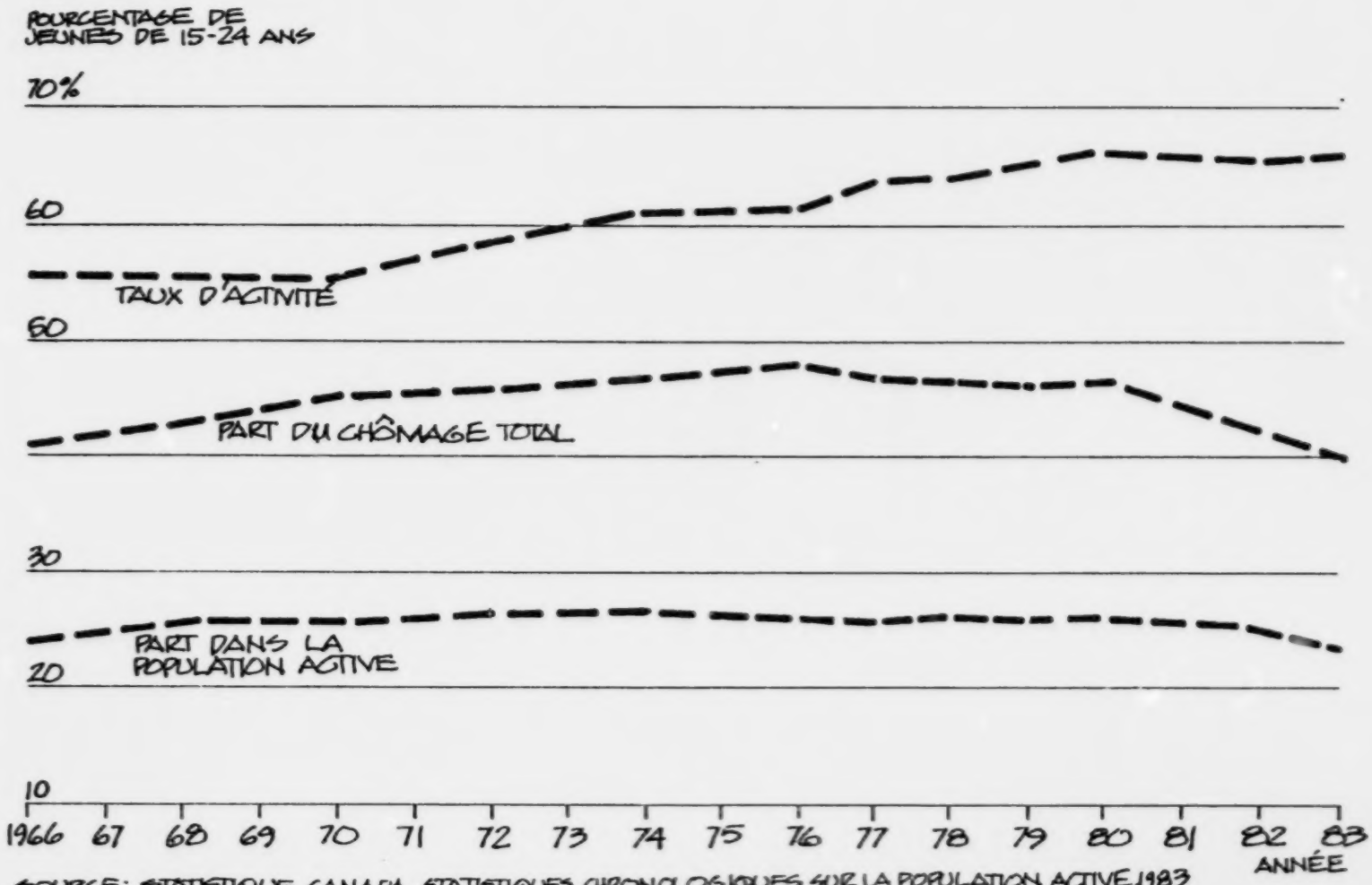

SOURCE: STATISTIQUE CANADA, STATISTIQUES CHRONOLOGIQUES SUR LA POPULATION ACTIVE, 1983

FIGURE 2 :
TAUX DE CHÔMAGE TOTAL ET CHEZ LES JEUNES,
CANADA, 1966 - 83

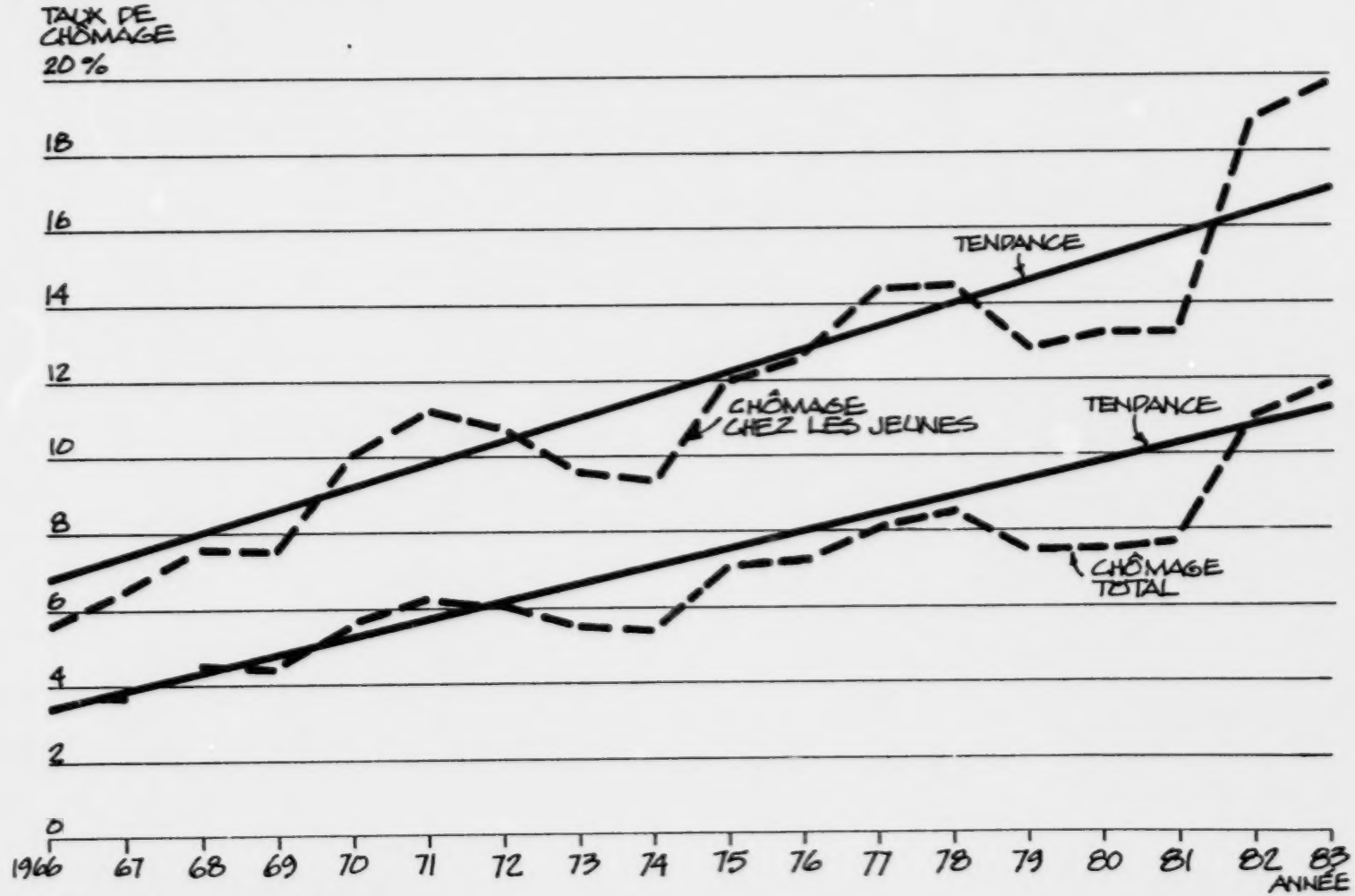

SOURCE : VOIR FIGURE 1

Le graphique 1 montre qu'après une légère augmentation durant les années soixante-dix, la proportion des jeunes parmi les chômeurs est retournée à son niveau de 1966, encore que le taux d'activité demeure bien plus élevé. Les jeunes en chômage sont nombreux mais les jeunes qui travaillent, toute proportion gardée, sont plus nombreux que jamais. Ainsi, alors qu'il y a très certainement un problème de chômage chez les jeunes, celui-ci doit être vu comme étant une conséquence plutôt qu'une cause de notre malaise économique. Nous ne devrions pas qualifier les jeunes de paresseux, de tâtillons, de surpayés, ou mal formés, car si cela était vrai, leur taux actuel de participation au marché du travail, par comparaison à ceux des années précédentes, n'aurait pas été si élevé et les enquêtes de motivation n'auraient pas révélé, de leur part, tant d'enthousiasme pour l'emploi.

Le profil statistique présenté dans la partie I montre que les jeunes et les adultes diffèrent sur plusieurs points importants. Comparés aux adultes, les jeunes entretiennent des relations plus étroites avec le foyer familial et ont moins de personnes à charge. Sur l'ensemble des jeunes de 15-19 ans et de 20-24 ans, 95% et 40% respectivement vivent encore avec leurs parents. Cela n'implique pas nécessairement qu'ils préfèrent ce mode de vie ou qu'ils sont tous à la charge de leurs parents. Certains d'entre eux d'ailleurs ont des parents à charge. De toute façon, le fait que les jeunes soient plus ou moins dépendants des adultes signifie que les options de politique pourraient se concentrer, dans l'examen des perspectives d'emploi, sur la formation et le perfectionnement professionnel plutôt que sur le niveau du revenu. Par contre, en ce qui concerne l'immense majorité des travailleurs adultes qui sont mariés et ont des familles à charge, il faut surtout mettre l'accent sur le revenu.

La différence entre les jeunes et les adultes est également confirmée par le fait que 50 à 80% (selon le mois de l'année) des jeunes de 15-19 ans et 20% environ des jeunes de 20-24 ans sont des étudiants à plein temps. Ainsi, puisque la population jeune est encore dans une grande part une population étudiante, le système scolaire peut devenir un important point de mire dans le développement de politiques. Il est plus logique de s'attendre à ce que les jeunes qui fréquentent les établissements scolaires soient plus facilement influencés par les changements du système d'enseignement que les adultes, membres de la population active, qui auront beaucoup de difficulté à reprendre ou à terminer un programme de formation scolaire.

Autre différence importante, les jeunes travaillent plus fréquemment à temps partiel que leurs ainés (la différence est surtout importante chez les hommes). Nous savons que tous les jeunes qui exercent un emploi à temps partiel ne désirent pas ce genre d'emploi. Toutefois, pour ceux qui recherchent un emploi à temps partiel et ne réussissent pas à en trouver, le développement de politiques pourrait envisager la création de débouchés à temps partiel, moyennant, par exemple, le partage des tâches. Nous savons que 21% des jeunes chômeurs "découragés" cherchent un emploi à temps partiel. Par conséquent, les efforts associés à la création d'emplois ne devraient pas être axés uniquement sur les emplois à plein temps.

Nous savons également que, parmi les jeunes qui sont employés, la proportion de ceux qui gardent leur emploi moins de 52 semaines durant l'année est plus faible que celle observée chez les employés plus âgés. En effet, l'emploi des jeunes est moins stable et ceci tient d'une part à la durée de

l'expérience de travail et aux droits d'ancienneté qui y sont associés et d'autre part, à la mobilité des jeunes qui essaient différents emplois. En ce qui concerne cette dernière cause, la politique du marché du travail pourrait se concentrer sur l'aplanissement des difficultés d'adaptation professionnelle et la réduction de la durée des périodes de chômage. Les centres de placement pourraient établir des relations plus étroites avec les jeunes chômeurs, étendre la portée des services d'orientation professionnelle et offrir plus d'informations sur le marché du travail aux jeunes dont les perspectives et les profils d'emploi sont satisfaisants.

Le profil statistique permet de tirer une sixième conclusion générale: les jeunes ne constituent pas un groupe homogène. Il serait faux d'élaborer des politiques du marché du travail fondées sur l'hypothèse que les jeunes peuvent être tous traités de la même façon. Comme les données l'indiquaient, il existe fréquemment des différences considérables entre les jeunes de 15-19 ans et les jeunes de 20-24 ans. Par exemple, chez le groupe de 15-19 ans, le taux de chômage est de 5% plus élevé et le taux d'activité est de 30% moindre que chez le groupe de 20-24 ans.

Par ailleurs, pour les jeunes de 15-19 ans, souvent célibataires et vivant chez leurs parents, la rémunération de l'emploi est moins importante que pour les jeunes qui ont une famille à charge. Cela se traduit par le fait que les chômeurs de 15-19 ans acceptent plus facilement un emploi à temps partiel et sont plus disposés que les chômeurs de 20-24 ans à accepter un emploi qui exige moins de compétences qu'ils n'en ont, à accepter un emploi qui ne relève pas de leur domaine de formation et à travailler à titre de bénévoles pour gagner de l'expérience (les attitudes des jeunes sont décrites de façon sommaire dans l'annexe B).

Tandis que les jeunes de 15-19 ans (et plus particulièrement de 15-16 ans) sont, pour la plupart, des étudiants à plein temps, les jeunes de 20-24 ans sont, pour la plupart, des travailleurs à plein temps. En conséquence, les modifications aux systèmes de formation scolaire se répercuteront le plus profondément sur les plus jeunes. Des initiatives, tel le programme de formation en alternance, qui permet aux étudiants de consacrer une partie de leur semestre scolaire à des travaux communautaires ou à des activités organisées par le secteur privé, pourraient exciter l'intérêt des étudiants et les encourager à terminer leur scolarité.

L'analyse des données relatives au chômage des jeunes révèle également que les jeunes se distinguent par leurs niveaux d'études. Les jeunes qui n'ont pas dépassé la neuvième année de scolarité sont trois fois plus exposés au chômage que ceux qui ont reçu une formation postsecondaire.

Cette même analyse démontre par ailleurs l'existence de deux groupes distincts de jeunes. Selon les données recueillies, 30% environ des jeunes sont en chômage durant des périodes de temps courtes et peu nombreuses, et 30% également sont en chômage durant des périodes fréquentes et de plus de 52 semaines.

Par conséquent, les chiffres "moyens" qui concernent le chômage des jeunes ne fournissent à la politique du marché du travail que des indications limitées et, dans le cas présent, dénotent que l'expérience des jeunes sur ce

marché comporte des éléments fortement disparates. Il semble évident que la politique en question doit donner la priorité aux 30% des jeunes chômeurs qui éprouvent de la difficulté à trouver et à conserver un emploi, étant insuffisamment formés et incorrectement préparés au marché du travail.

L'aide aux défavorisés devrait viser tout d'abord ceux dont la scolarité laisse à désirer puis donner lieu, à une étape suivante, à des programmes agressifs pour encourager les jeunes relativement plus âgés, qui ont quitté l'école avant terme, à achever leurs études ou à améliorer leur niveau de formation. Il n'est pas certain que l'amélioration du niveau de scolarité et de formation réduira le taux global du chômage des jeunes. Agissant uniquement sur l'offre de main d'oeuvre, le perfectionnement pourrait simplement aboutir au remplacement d'un groupe de jeunes travailleurs par un autre groupe de travailleurs plus qualifiés. Quoi qu'il en soit, on devrait tenter d'augmenter les possibilités offertes aux jeunes défavorisés, de manière à leur permettre d'améliorer leur situation compétitive sur le marché du travail.

Les jeunes se distinguent également les uns des autres en fonction de leurs lieux de résidence. Les jeunes de l'est de l'Ontario ont des taux de chômage plus élevés et des taux d'activité moindres que les jeunes des autres régions du Canada. Par conséquent, si la politique du marché du travail se propose d'uniformiser les possibilités d'ordre économique offertes à tous les jeunes Canadiens et de ne pas se limiter à la réduction du taux global du chômage des jeunes, elle devrait s'occuper plus qu'auparavant des zones à fort taux de chômage dans la région de l'Est.

Les données de la partie I font ressortir des différences marquées entre les deux sexes, sur le plan des tendances démographiques et des relations avec le marché du travail. Les relations entre les jeunes femmes et le marché du travail ont changé durant les deux dernières décennies. Le taux d'activité des femmes a augmenté en flèche depuis 1961 et il est presque certain qu'il continuera sur sa lancée pour atteindre le même niveau que le taux d'activité de la jeune population masculine. Si cette uniformisation devait se réaliser, les femmes de 15-19 ans et les femmes de 20-24 ans auraient à augmenter leur taux d'activité de 9% et de 14% respectivement.

L'évolution des relations entre les jeunes femmes et le marché du travail est également influencée en partie par la réduction considérable de la proportion de femmes mariées. Depuis 1961, cette proportion a été réduite de 11% dans le groupe des femmes mariées de 20-24 ans, ce qui veut dire qu'à l'heure actuelle moins de la moitié de ces femmes sont mariées. Néanmoins, par comparaison avec les hommes du même groupe d'âge, les femmes mariées sont encore beaucoup plus nombreuses et sont généralement mieux formées et moins exposées au chômage.

L'interprétation rapide de ces données laisse à entendre que contrairement à leurs aînées, les jeunes femmes réussissent de plus en plus à établir des relations permanentes avec le marché du travail. Malheureusement, cette constatation n'est que partiellement vraie. Si les données relatives au chômage et au taux d'activité sont prometteuses, les données relatives au revenu ne le sont point.

Les femmes exercent proportionnellement beaucoup plus d'emplois à temps partiel que les hommes. Pour cette raison, comme le montrent les données, le revenu moyen des femmes est nettement inférieur à celui des hommes. Nous avons également constaté que les femmes, dans leur majorité, exercent un nombre limité d'emplois traditionnels - travail de bureau, secteur des services, secrétariat - et que malgré les changements qui s'observent, elles demeurent insuffisamment représentées dans les professions plus rémunératrices qui sont traditionnellement à prédominance masculine. En outre, les préoccupations liées au principe "À travail égal, salaire égal" indiquent que même lorsqu'elles exercent une activité comparable à celle de leurs collègues du sexe opposé, les femmes sont moins payées.

Ces facteurs qui différencient les relations avec le marché du travail indiquent qu'en abordant la question de la main-d'oeuvre féminine, la politique du marché du travail devrait insister, plus fortement que dans le cas des jeunes travailleurs, sur le revenu et la rémunération, tout en attachant une importance suffisante aux politiques de formation et d'emploi. Sur le plan du revenu, on devrait améliorer les taux de rémunération et d'indemnisation de l'emploi à temps partiel, ce qui permettrait de favoriser particulièrement les femmes jeunes (et moins jeunes). La législation fondée sur le principe "À travail égal, salaire égal" devrait être adoptée dans toutes les administrations et être conçue sous une forme qui en facilite l'application provoquée ou spontanée.

L'intervention dans le domaine de l'instruction permettrait de réduire la discrimination et la ségrégation fondées sur le sexe dans les écoles et partant, de fournir aux jeunes femmes, au moment où elles font leur choix professionnel, les mêmes chances et possibilités offertes aux jeunes hommes. En outre, il pourrait être nécessaire d'élaborer des programmes d'action positive, de manière à ce que les femmes ne soient pas découragées, par des pratiques discriminatoires, de tenter de progresser sur l'échelle de la promotion professionnelle. En effet, il serait illogique d'élaborer un système d'éducation qui prépare les femmes à suivre une carrière pour la vie et, en même temps, de les priver de toute possibilité de promotion.

Si les résultats d'une étude de suivi portant sur les diplômés des universités et collèges deux ans après l'obtention du diplôme se révèlent fiables, les jeunes femmes d'aujourd'hui rencontrent moins d'obstacles à l'emploi, du moins au début de leur carrière. Les résultats (voir les tableaux de l'annexe C) montrent comment les diplômés des deux sexes évaluent des facteurs tels que le chômage, l'insatisfaction professionnelle et financière et la relation entre l'emploi et le domaine de spécialisation. Les femmes diplômées des universités sont plus satisfaites à l'égard de ces facteurs que les hommes, sauf en ce qui concerne les salaires. Les diplômées des collèges sont même plus satisfaites que les diplômées des universités, mais sur le plan des salaires, elles sont beaucoup plus insatisfaites.

Ces données limitées donnent à entendre que les femmes qui ont reçu une formation supérieure sont plus satisfaites de l'emploi proprement dit, mais moins satisfaites du revenu, ce qui nous ramène à la nécessité de mettre

l'accent sur la politique de rémunération des femmes. Malheureusement, ces données n'indiquent pas comment les femmes répondraient à ces mêmes questions, dix ou vingt ans après l'obtention du diplôme. Leurs réactions seraient-elles aussi favorables qu'elles l'ont été lors du premier contact avec le marché du travail? Indiqueraient-elles plutôt que les mesures discriminatoires ne commencent à se contrétiser que lorsque la femme tente de se débarrasser de son statut de débutante? Il serait très utile que Statistique Canada mène une enquête longitudinale auprès du même groupe ou d'un groupe analogue, dix ou vingt ans après l'obtention du diplôme.

Nous devons admettre enfin que les jeunes se répartissent en trois grands groupes représentant chacun une étape naturelle du cours de la vie. Le premier de ces groupes comporte principalement les jeunes qui suivent une scolarité à plein temps. Leurs activités sont surtout d'ordre scolaire, leurs relations avec le marché du travail, si jamais elles existent, sont marginales et le chômage ne constitue pas, à leurs yeux, une préoccupation grave. Le deuxième groupe comprend les jeunes qui vivent une étape de transition entre l'école et le marché du travail. Ceux qui sont bien préparés s'accommoderont au marché du travail, au prix de quelques rares périodes de chômage. Par contre, ceux qui ne sont pas bien préparés commencent à vivre de longues et fréquentes périodes de chômage et ne reçoivent, en échange de leur travail, que des salaires réduits. Pour la plupart des membres de ce groupe, l'école relève du passé, et le marché du travail est un facteur préoccupant.

Le troisième groupe de jeunes comprend ceux qui ont traversé la période transitoire. Certains ont réussi et peuvent tracer clairement le cheminement de leur carrière; leurs préoccupations ne sont reliées ni à l'école ni au marché du travail, mais plutôt à la vie professionnelle et à la vie familiale. D'autres, par contre, n'ont pas connu autant de succès. Leur avenir, bien que suffisamment déterminé, sera caractérisé par le chômage, le recours à l'assistance publique et des emplois espacés et peu rémunérateurs. Les membres de ce groupe ne se préoccupent pas du cheminement de leur carrière et leur vie familiale sera probablement insatisfaisante eu égard aux contraintes permanentes de leur situation économique. Le but, au demeurant difficile à atteindre, que poursuivent les stratégies axées sur la formation, la rémunération et le marché du travail des jeunes, consiste à différencier ces divers groupes de jeunes et à trouver des solutions adaptées aux besoins de chaque catégorie.

2. QUELQUES STRATÉGIES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Nous examinerons dans cette section deux types de stratégies: l'adaptation de la main-d'oeuvre disponible et l'expansion des perspectives d'emploi.

2.1 Adaptation de la main-d'oeuvre disponible

La plupart des suggestions concernant l'adaptation de la main-d'oeuvre disponible ont été mentionnées dans la section précédente; elles se ramènent aux initiatives suivantes: élaborer une politique scolaire ouverte à des projets tels que le Programme d'enseignement en alternance, et dépourvue de ségrégation fondée sur le sexe; fournir des services d'extension aux personnes défavorisées, en mettant l'accent sur l'éducation de base; prêter plus d'attention à la disparité régionale; fournir plus de conseils et d'informations à ceux qui cherchent à s'intégrer au marché du travail; donner plus de chances aux femmes aspirant à des occupations non traditionnelles; améliorer les conditions de l'emploi à temps partiel, etc.

Il faut toutefois souligner que ces politiques d'adaptation, à supposer qu'elles soient dûment appliquées, ne réduiront pas substantiellement le chômage des jeunes ou le taux de chômage global, cet objectif ne pouvant être réalisé que par l'augmentation des perspectives d'emploi. Ce qu'elles peuvent faire, néanmoins, c'est faciliter la réalisation de deux autres buts. Tout d'abord, si l'on prête plus d'attention aux jeunes défavorisés on leur permet d'avoir autant de chance que les autres jeunes dans la candidature aux emplois disponibles. Une telle situation réduirait les écarts entre les taux de chômage et de rémunération des jeunes.

En deuxième lieu, les jeunes en général seront mieux préparés à soutenir la concurrence des travailleurs plus âgés par rapport à tous les emplois disponibles. Dans certains cas, cette situation risquerait d'augmenter le taux de chômage des travailleurs plus âgés, mais le résultat global se traduirait par la réduction des écarts entre les taux de rémunération et de chômage de ces deux groupes de la population active.

La principale question qui se pose, c'est de savoir si ce résultat devrait être un objectif intentionnel des politiques d'ajustements. Les décideurs devraient savoir que les politiques du marché du travail des jeunes, qui ne se préoccupent que des ressources en main-d'oeuvre, ne peuvent pas prétendre à réduire substantiellement le taux global de chômage mais seulement à répartir le chômage, d'une façon plus uniforme, sur les groupes d'âge et sur les travailleurs favorisés et défavorisés. La réduction du taux global de chômage suppose l'expansion des perspectives d'emploi.

2.2 L'expansion des perspectives d'emploi

En l'absence de perspectives d'emploi adéquates, les mesures d'adaptation de la main-d'oeuvre ont peu de chance de réussir. Partant des données présentées dans la partie I, on pourrait mettre en doute l'assertion prétendant qu'il n'existe pas suffisamment de débouchés pour l'activité économique des jeunes. La plupart des analyses économiques conventionnelles jettent le blâme sur la faible productivité, l'excès d'épargne, les travailleurs pointilleux, la prodigalité du régime de sécurité sociale, le

trop grand nombre de femmes et de jeunes en quête d'emploi et ainsi de suite. En fait, le recours traditionnel au secteur privé, notamment aux grosses entreprises, et la politique du gouvernement en tant qu'"employeur en dernier ressort" ne réussissent plus à fournir des possibilités d'emploi suffisantes. Par ailleurs, le recours de plus en plus fréquent à la production automatisée tant au bureau qu'à l'usine, ne pourrait probablement pas donner les résultats escomptés sans la réduction massive et manifeste de la production des travailleurs excédentaires.

Par conséquent, en envisageant l'expansion des perspectives d'emploi aussi bien qu'en traitant les questions relatives à l'éducation, à la formation professionnelle et au revenu, il est crucial de tenir compte de toutes les activités économiques depuis les plus conventionnelles jusqu'aux moins conventionnelles (voir l'annexe D). À présent, les politiques Jeunesse sont orientées principalement vers le secteur corporatif conventionnel et, dans une moindre mesure, vers les petites entreprises et le travail autonome. Elles négligent les activités moins conventionnelles (ou associatives), à savoir la petite entreprise non traditionnelle, les coopératives, les projets collectifs, les organisations communautaires, les mutuelles et les associations bénévoles. Sauf dans certains concours de circonstances, les politiques ne cadrent pas avec ces formes d'activité économique. Il en est de même des établissements qui sont associés à ces activités et qui sont consultés ou utilisés fréquemment pour les programmes d'apprentissage des jeunes.

Pour placer le programme de création d'emplois dans une atmosphère plus dynamique, nous devons, d'une part, cesser de considérer les jeunes comme des "employés" qu'on doit "placer" et, d'autre part, mettre l'accent sur un processus qui permet aux jeunes de créer leurs propres emplois. Certains attribuent l'échec des jeunes dans ce domaine au manque d'esprit d'initiative et de talent, mais en fait, cet échec est plus directement relié au manque de capital de démarrage et à l'absence d'un environnement amical et encourageant. Comme le montre l'annexe B, le public appuie fortement les programmes de création d'emplois: de l'ensemble des personnes enquêtées, 63% estiment qu'il est nécessaire de mettre à la disposition des jeunes un plus grand nombre de services d'orientation susceptibles de les aider à monter leurs propres entreprises.

À l'occasion d'un congrès récent, parrainé par l'OCDE, sur la croissance et la modification structurale de l'emploi, deux communications ont porté exclusivement sur les initiatives du secteur tertiaire. La communication du secrétariat de l'OCDE sur les initiatives locales de création d'emplois a admis que, dans plusieurs pays membres, il existe des initiatives

> "qui incitent les communautés et leurs membres à admettre qu'ils ont besoin de faire preuve de dynamisme et d'entrain pour créer leurs propres emplois, étant donné qu'ils ne peuvent pas être toujours certains de trouver un emploi dans les secteurs traditionnels privés et publics." (TRAD.)

En outre, dans son mémoire à la Commission MacDonald, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante souligne - avec de nombreuses données statistiques à l'appui - que l'avenir d'un grand nombre de jeunes est dans la petite entreprise, sachant que ce terme ne désigne pas de façon limitative l'entreprise traditionnelle, individuelle, fondée sur la maximisation du profit.

Le potentiel des organisations communautaires et des associations bénévoles est resté considérable malgré l'indifférence de la politique. Les nouvelles formes de petites entreprises et d'organisations communautaires peuvent se développer parce qu'elles ne comptent pas sur une seule et unique personne pour constituer un fonds de démarrage suffisant. Les nouvelles formules dynamiques qui supportent la contribution collective aux fonds de démarrage peuvent être employées lorsque plusieurs personnes ou groupes se joignent pour exploiter des ressources financières privées ou publiques.

Quelques expériences spécifiques pourraient être faites:

- Comme cela se fait en France, les fonds de l'assurance-chômage peuvent être utilisés par des jeunes dûment choisis, en vue de monter une petite entreprise individuelle, coopérative ou communautaire, soit seuls, soit en collaboration avec d'autres;

- Les centres de placement pourraient aider les jeunes non pas à trouver mais plutôt à créer des emplois. Les enquêtes indiquent que les jeunes ont besoin de plus d'information et d'aide à l'étape de démarrage;

- Les programmes de formation scolaire pourraient considérer le marché du travail sous une perspective d'employeur et non d'employé, ce qui pousserait les étudiants à se sentir plus responsables de leurs moyens d'existence;

- Les organisations communautaires et les associations bénévoles pourraient bénéficier d'une plus grande aide financière par le biais des exonérations fiscales ou des subventions inconditionnelles;

- Des programmes de formation pourraient être organisés à l'intention des organisations communautaires et des associations bénévoles, et en collaboration avec elles.

Enfin, l'approche du gouvernement fédéral sur le plan de la création directe d'emplois pourrait être intégralement modifiée. À l'heure actuelle, cette approche part de l'hypothèse que le chômage finira par disparaître pour laisser la place à une économie d'après-guerre analogue à celle des années cinquante et soixante. En conséquence de ce préjugé, les crédits affectés à la création d'emplois sont exploités dans des initiatives à court terme, ce qui crée une atmosphère de dépendance, au demeurant malsaine, dans les organisations et transforme tous les travailleurs en employés temporaires. Étant conçu sous une perspective à court terme, ce processus considère que le secteur économique communautaire n'est pas suffisamment important pour bénéficier d'un financement permanent et adéquat.

Dans ce même scénario, l'importance primordiale est attachée aux grosses entreprises, sous prétexte qu'elles constituent la source de toutes les richesses, et le secteur communautaire ou local passe pour un secteur temporaire et, de cause à effet, n'attire l'attention que lorsque les grosses entreprises essuient un échec et que les gouvernements recherchent un moyen rapide et provisoire de freiner la prolifération du chômage.

Ces moyens ou programmes soi-disant provisoires persistent quand même depuis une douzaine d'années, et cette persistance devrait démontrer à l'évidence que le secteur communautaire a besoin d'une aide permanente et dynamique. Des programmes tels que le Programme Jeunesse et le Programme d'initiative locale ont admirablement réussi à susciter le dynamisme et l'initiative des communautés et de leur jeunesse. Bien sûr, de nombreuses améliorations auraient pu être apportées à ces programmes: la sélection des projets et l'administration des fonds, par exemple, auraient pu être confiées à des conseils locaux plutôt qu'aux administrateurs et aux politiciens, et les projets qui avaient des incidences sur l'économie et le marché auraient pu être encouragés.

Si ces programmes ont été amoindris dans leur portée, ce n'est point à cause de leur échec: c'est tout le contraire. Ils ont connu tant de succès (ou en auraient connu s'ils avaient été modifiés) qu'ils menaçaient de confirmer l'essor d'un nouveau "secteur tertiaire" qui combinait l'initiative privée et communautaire et le financement public. Ce secteur tertiaire ou communautaire n'a pas cadré avec la vision traditionnelle d'une économie mixte.

Il est temps de comprendre que l'économie n'est pas l'apanage des grosses entreprises traditionnelles et du secteur public. Sitôt que nous admettrons les perspectives économiques sous tous leurs aspects, nous pourrons aller de l'avant et fournir à nos jeunes les débouchés adéquats sur le marché du travail. À agir autrement, nous attendrons vainement le retour de la période d'après-guerre et des politiques économiques surannées qui lui servaient de base.

ANNEXE A

Tableaux de référence

TABLEAU 1: Population canadienne des groupes d'âge de 15-19 ans et de 20-24 ans, 1961-1981

Année	15-19 ans		20-24 ans		15-24 ans	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1961	1 432 559	7,8	1 183 646	6,4	2 616 205	14,2
1971	2 114 345	9,8	1 889 405	8,7	4 003 750	18,5
1976	2 345 255	10,2	2 133 805	9,2	4 479 060	19,4
1981	2 314 885	9,5	2 343 810	9,6	4 658 695	19,1

Sources: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1971 1981.

TABLEAU 2: Projections démographiques pour le Canada, distribution selon l'âge, 1986-2001

Groupe d'âge	1986	1991	1996	2001
0-4	7,5	7,1	6,4	5,8
5-9	7,3	7,3	7,0	6,3
10-14	7,0	7,1	7,2	6,9
15-19	7,5	6,7	6,9	7,1
20-24	9,1	7,3	6,6	6,9
25-29	9,4	8,8	7,2	6,6
30-34	8,6	9,1	8,6	7,1
35-39	7,8	8,2	8,8	8,4
40-44	6,3	7,4	7,8	8,5
45-49	5,0	5,9	7,1	7,5
50-54	4,7	4,7	5,6	6,7
55-59	4,6	4,3	4,4	5,2
60-64	4,3	4,1	4,0	4,0
65-69	3,4	3,7	3,6	3,5
70-74	2,8	2,8	3,1	3,1
75-79	1,9	2,1	2,2	2,5
80-84	1,1	1,3	1,4	1,5
85-89	0,5	0,6	0,7	0,8
90+	0,2	0,3	0,3	0,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Statistique Canada, Projections démographiques pour le Canada et les provinces, 1976-2001, (1979).

TABLEAU 3: Population selon les groupes d'âge de 15-19 ans et de 20-24 ans, Canada et provinces, 1971-1981 (valeur procentuelle par rapport à la population totale)

	15-19 ans		20-24 ans	
	Nombre	%	Nombre	%
CANADA				
1971	2 114 345	9,8	1 889 405	8,7
1981	2 314 885	9,5	2 343 810	9,6
Terre-Neuve				
1971	59 615	11,4	44 600	8,5
1981	63 015	11,1	51 085	8,9
Ile-du-Prince Edouard				
1971	11 555	10,3	9 250	8,2
1981	12 910	10,5	10 550	8,6
Nouvelle-Ecosse				
1971	80 205	10,1	68 425	8,6
1981	85 750	10,1	78 420	9,2
Nouveau-Brunswick				
1971	69 775	10,9	56 560	8,9
1981	72 125	10,3	64 545	9,2
Québec				
1971	621 295	10,3	549 410	9,1
1981	620 075	9,6	643 700	9,9
Ontario				
1971	713 365	9,2	674 135	8,7
1981	808 870	9,3	789 690	9,1
Manitoba				
1971	96 335	9,7	85 480	8,6
1981	96 215	9,3	94 020	9,1
Saskatchewan				
1971	95 760	10,3	68 850	7,4
1981	94 945	9,8	89 050	9,1
Alberta				
1971	160 890	9,8	142 260	8,7
1981	214 430	9,5	264 330	11,8
Colombie-Britannique				
1971	201 120	9,2	185 150	8,4
1981	239 280	8,7	251 325	9,1
Yukon				
1971	1 445	7,8	1 850	10,0
1981	2 215	9,5	2 370	10,2
Territoires du Nord-Ouest				
1971	2 990	8,5	3 435	9,8
1981	5 060	11,0	4 720	10,3

Sources: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1971 et 1981.

TABLEAU 4: Population de 15-19 ans et de 20-24 ans selon l'état matrimonial, Canada, 1961-1981.

Année et Âge	Jamais marié(e)s		Marié(e)*		Divorcé(e)s		Veuf(ve)s	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
15-19								
1961	1 361 734	95,0	70 395	4,9	80	0,0	350	0,0
1971	2 018 815	95,4	91 660	4,3	970	0,0	2 900	0,1
1976	2 226 800	94,9	116 365	4,9	780	0,0	1 235	0,1
1981	2 220 870	95,9	92 485	3,9	615	0,0	920	0,0
20-24								
1961	649 440	54,8	531 833	44,9	1 209	0,1	1 164	0,1
1971	1 049 120	55,5	829 270	43,8	7 275	0,3	3 740	0,2
1976	1 204 825	56,4	916 700	42,9	10 215	0,5	2 065	0,2
1981	1 442 375	61,5	887 340	37,9	12 310	0,5	1 775	0,1

* Y compris les séparé(e)s.

Sources: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1961, 1971, 1976, 1981.

TABLEAU 5: Population de 15-19 ans et de 20-24 ans selon le sexe et l'état matrimonial, Canada, 1961-1981.

Année	Jamais mariés		Mariés*		Divorcés		Veufs	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
	Hommes 15-19 ans							
1961	719 727	98,7	9 198	1,2	22	0,0	88	0,0
1971	1 056 715	98,3	15 950	1,4	405	0,0	1 365	0,0
1976	1 171 935	97,9	23 345	1,9	255	0,0	440	0,0
1981	1 163 365	98,4	18 115	1,5	215	0,0	320	0,0
	Hommes 20-24 ans							
1961	408 005	69,4	178 618	30,4	283	0,0	233	0,0
1971	636 930	67,6	301 400	32,0	2 110	0,2	1 340	0,1
1976	721 280	67,6	341 420	32,0	2 610	0,2	460	0,0
1981	844 550	71,9	326 060	27,7	3 255	0,3	430	0,0
	Femmes 15-19 ans							
Année	Jamais mariées		Mariées*		Divorcées		Veuves	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1961	642 007	91,2	61 197	8,6	58	0,0	262	0,0
1971	962 100	92,5	75 715	7,2	565	0,0	1 540	0,1
1976	1 054 940	91,7	93 025	8,0	525	0,0	790	0,1
1981	1 057 510	93,3	74 365	6,5	400	0,0	600	0,1
	Femmes 20-24 ans							
1961	241 435	40,4	353 215	59,2	926	0,2	931	0,2
1971	412 190	43,4	527 870	55,7	5 165	0,6	2 405	0,3
1976	483 545	45,2	575 275	53,8	7 610	0,7	1 610	0,1
1981	597 830	51,1	561 285	47,9	9 055	0,7	1 355	0,1

* Y compris les séparé(e)s.

Sources: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1961, 1971, 1976, 1981.

TABLEAU 6: Population de 15-19 ans et de 20-24 ans selon l'état matrimonial, par province, 1981

Âge et Province	Jamais marié(e)s		Marié(e)s		Divorcé(e)s		Veuf(ve)s	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
15-19 ans								
Terre-Neuve	60 935	96,6	2 045	3,2	5	—	30	0,0
Ile-du-Prince Edouard	12 570	97,3	340	,5	—	—	—	—
Nouvelle-Ecosse	82 650	96,3	3 055	3,5	25	0,0	25	0,0
Nouveau-Brunswick	69 605	96,5	2 460	3,4	20	0,0	30	0,0
Québec	599 660	96,7	19 955	3,2	160	0,0	300	0,0
Ontario	779 880	96,4	28 515	3,5	170	0,0	310	0,0
Manitoba	91 870	95,4	4 270	4,4	30	0,0	40	0,0
Saskatchewan	89 910	94,6	5 000	5,2	15	0,0	25	0,0
Alberta	199 540	93,0	14 725	6,8	100	0,0	65	0,0
Colombie-Britannique	227 520	95,0	11 580	4,8	90	0,0	85	0,0
Yukon	2 055	92,7	160	7,2	—	—	—	—
Territoires du Nord-Ouest	4 675	92,3	375	7,4	—	—	5	0,1
CANADA		95,9		3,9		0,0		0,0
20-24 ans								
Terre-Neuve	30 625	59,9	20 285	39,7	135	0,3	40	0,1
Ile-du-Prince Edouard	6 530	61,8	3 985	37,7	30	0,3	10	0,1
Nouvelle-Ecosse	47 350	60,3	30 465	38,8	530	0,7	75	0,1
Nouveau-Brunswick	38 065	58,9	26 075	40,3	330	0,5	70	0,1
Québec	408 595	63,4	231 880	36,0	2 815	0,4	410	0,1
Ontario	501 485	63,5	284 120	35,9	3 460	0,4	620	0,1
Manitoba	56 945	60,5	36 545	38,8	460	0,5	70	0,1
Saskatchewan	48 810	54,8	39 700	44,5	455	0,5	90	0,1
Alberta	148 650	56,2	113 020	42,7	2 475	0,9	190	0,1
Colombie-Britannique	151 450	60,2	98 085	39,0	1 605	0,6	195	0,1
Yukon	1 275	53,7	1 085	45,7	5	0,2	—	—
Territoires du Nord-Ouest	2 595	54,9	2 100	44,4	15	0,3	10	0,2
CANADA		61,5		37,9		0,5		0,1

Note: Dans le présent tableau et les suivants, le tiret (-) signifie que l'échantillon est trop petit pour faire une bonne estimation.

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981

TABLEAU 7: Modalité de vie des jeunes de 15-24 ans selon le sexe et la situation dans le ménage, 1981.

Modalité de vie		15-19 ans			20-24 ans		
		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Total de ménages	N	2 264 845	1 150 180	1 114 660	2 290 660	1 137 550	1 153 110
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Vivant dans un ménage familial	N	2 172 280	1 106 465	1 065 810	1 900 065	928 505	971 560
	%	95,9	96,1	95,6	82,9	81,6	84,2
Epoux/épouse/ parent seul	N	88 845	14 740	74 110	874 065	308 330	565 735
	%	3,9	1,2	6,6	38,1	27,1	49,0
Enfants	N	1 997 180	1 048 080	949 105	928 880	564 185	364 695
	%	88,2	91,1	85,1	40,5	49,5	31,6
Autre	N	86 245	43 645	42 605	97 115	55 990	41 120
	%	3,8	3,7	3,8	4,2	4,9	3,5
Vivant dans un ménage non-familial	N	92 570	43 720	48 850	390 595	209 045	181 545
	%	4,0	3,8	4,3	17,0	18,3	15,7
Vivant avec une autre personne	N	67 125	32 700	34 430	214 945	119 800	95 145
	%	2,9	2,8	3,0	9,3	10,5	8,2
Vivant seul(e)	N	25 445	11 020	14 420	175 645	89 250	86 400
	%	1,1	0,9	1,2	7,6	7,8	7,4

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981.

TABLEAU 8: Familles selon le nombre d'enfants à la maison, parents de 15-24 ans, Canada, 1971 et 1976

Année et genre de famille	Familles selon le nombre d'enfants à la maison							
	Nombre de familles	Pas d'enfants à la maison	1	2	3	4	5 et plus	Nombre moyen d'enfants
1971								
Epoux/épouse	294 445	152 385	102 135	33 685	5 060	820	360	0,6
Familles monoparentales	28 820	115	18 325	7 215	2 065	605	500	1,5
- Chef de famille (femme)	24 555	90	16 220	5 870	1 650	445	280	1,5
1976								
Epoux de 15-24 ans	338 970	204 710	96 500	32 345	4 495	705	215	0,5
Epouse de 15-24 ans	624 000	332 895	185 765	87 970	14 420	2 320	625	0,7
Familles monoparentales	35 730		25 615	7 915	1 740	315	145	1,4
- Chef de famille (homme)	2 925	—	2 130	480	205	65	45	1,5
- Chef de famille (femme)	32 810	—	23 485	7 435	1 535	245	105	1,4

Note: "—": sans objet.

Sources: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1971 et 1976.

TABLEAU 9: Parents de familles monoparentales âgés de 15-24 ans, par province, 1971, 1976, 1981

Province	1971		1976		1981	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
CANADA	29 340	100,0	36 355	100,0	48 055	100,0
Terre-Neuve	630	2,1	820	2,2	890	1,8
Ile-du-Prince-Edouard	115	0,4	170	0,5	265	0,5
Nouvelle-Ecosse	1 105	3,7	1 455	4,0	1 940	4,0
Nouveau-Brunswick	855	2,9	1 255	3,4	2 075	4,3
Québec	5 275	17,9	6 615	18,1	11 005	22,9
Ontario	11 540	39,3	14 325	39,4	16 230	33,7
Manitoba	1 475	5,0	2 025	5,5	2 320	4,8
Saskatchewan	1 305	4,4	1 520	4,1	2 410	5,0
Alberta	2 940	10,0	3 625	9,9	5 310	11,0
Colombie-Britannique	3 975	13,5	4 395	12,0	5 440	11,3
Yukon	50	0,2	65	0,2	70	0,1
Territoires du Nord Ouest	75	0,3	90	0,2	115	0,2

Sources: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1971, 1976, 1981.

TABLEAU 10: Parents de familles monoparentales âgés de 15-24 ans, selon le sexe et la province, 1981

Province		Total	Hommes	Femmes
CANADA	N	48 055	2 530	45 525
	%	100,0	5,0	95,0
Terre-Neuve	N	890	75	815
	%	100,0	8,5	91,5
Ile-du-Prince-Edouard	N	265	5	255
	%	100,0	3,8	96,2
Nouvelle-Ecosse	N	1 940	105	1 830
	%	100,0	5,7	94,3
Nouveau-Brunswick	N	2 075	80	1 985
	%	100,0	4,4	95,6
Québec	N	11 005	515	10 485
	%	100,0	4,8	95,2
Ontario	N	16 230	825	15 405
	%	100,0	5,1	94,9
Manitoba	N	2 320	120	2 190
	%	100,0	5,7	94,3
Saskatchewan	N	2 410	140	2 275
	%	100,0	5,7	94,3
Alberta	N	5 310	315	4 995
	%	100,0	6,0	94,0
Colombie-Britannique	N	5 440	320	5 115
	%	100,0	5,8	94,2
Yukon	N	70	—	65
	%	—	—	92,8
Territoires du Nord-Ouest	N	115	15	100
	%	100,0	13,1	86,9

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981.

TABLEAU 11: Population de 15-24 ans ne fréquentant pas l'école, selon le niveau de scolarité et le sexe, Canada, 1971 et 1976.

Niveau d'éducation		1971				1976			
		15-19		20-24		15-19		20-24	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
TOTAL	T	579 830	100,0	1 545 055	100,0	1 180 870	100,0	1 760 265	100,0
	H	282 025	100,0	726 085	100,0	605 915	100,0	849 310	100,0
	F	297 805	100,0	818 965	100,0	574 955	100,0	910 955	100,0
N'ayant pas atteint la 5e année	T	21 860	3,7	26 600	1,7	17 590	1,4	20 125	1,1
	H	12 385	4,3	13 800	1,9	10 290	1,6	11 035	1,2
	F	9 475	3,1	12 800	1,5	7 300	1,2	9 090	0,9
5e-8e année	T	114 245	19,7	208 765	13,5	122 540	10,3	119 170	6,7
	H	62 395	22,1	107 680	14,8	73 060	12,0	61 295	7,2
	F	51 850	17,4	101 085	12,3	49 485	8,6	57 870	6,3
9e-10e année	T	205 990	35,5	360 415	23,3	455 875	38,6	292 240	16,6
	H	106 430	37,7	180 865	24,9	243 805	40,2	154 810	18,2
	F	99 555	33,4	179 555	21,9	212 070	35,1	137 425	15,0
11e-13e année	T	193 080	33,2	505 690	32,7	492 485	41,7	704 855	40,0
	H	82 500	29,2	221 055	30,4	235 610	38,8	328 950	38,7
	F	110 575	37,1	284 635	34,7	256 870	44,6	375 910	41,2
Post secondaire non-universitaire	T	31 065	5,3	262 365	16,9	58 185	4,9	327 390	18,5
	H	11 725	4,1	111 525	15,3	26 775	4,4	147 010	17,3
	F	19 330	6,4	150 855	18,4	31 415	5,4	180 380	19,8
Universitaire seulement avec grade	T	275	0,0	51 005	3,3	1 205	0,1	70 950	4,0
	H	120	0,0	25 685	3,5	595	0,1	32 320	3,8
	F	160	0,1	25 315	3,0	595	0,1	38 615	4,2
Sans grade	T	10 935	1,8	88 290	5,7	23 425	1,9	121 120	6,8
	H	5 465	1,9	47 160	6,4	11 540	0,9	66 370	7,8
	F	5 470	1,8	41 125	5,0	11 885	2,0	54 750	6,0
Universitaire et post secondaire non-universitaire	T	2 385	0,0	41 920	2,7	9 575	0,8	104 415	5,9
	H	1 000	0,0	18 310	2,5	4 235	0,6	47 505	5,5
	F	1 385	0,0	23 610	2,8	5 335	0,9	56 880	6,2

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1971, 1976.

TABLEAU 12: Population de 15-19 ans et de 20-24 ans: nombre d'actifs et taux (%) d'activité, Canada, 1961-1981

Année et sexe	15-19			20-24		
	Total	Nombre d'actifs	Taux d'activité %	Total	Nombre d'actifs	Taux d'activité %
1961 Total	1 432 559	542 346	37,9	1 183 646	807 192	68,2
Hommes	729 035	302 005	41,4	587 139	512 082	87,2
Femmes	703 524	240 341	34,2	596 507	295 110	49,5
1971 Total	2 112 695	884 440	41,9	1 885 895	1 408 370	74,7
Hommes	1 075 000	500 910	46,6	943 035	816 010	86,5
Femmes	1 037 695	383 530	37,0	942 860	592 360	62,8
1976 Total	2 344 950	1 092 205	49,8	2 133 465	1 635 840	76,2
Hommes	1 196 030	602 405	52,6	1 065 285	913 780	85,1
Femmes	1 148 915	489 800	47,0	1 068 180	722 055	67,4
1981 Total	2 303 580	1 073 945	46,6	2 334 420	1 962 345	84,1
Hommes	1 175 105	571 570	48,6	1 166 870	1 060 505	90,9
Femmes	1 128 480	502 380	44,5	1 167 500	901 840	77,2

Sources: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1961, 1971, 1976, 1981.

TABLEAU 13: Taux d'activité (%) des groupes d'âge de 15-19 ans et de 20-24 ans, selon le sexe, Canada et provinces, 1961-1981

Sexe et province	15-19				20-24			
	1961	1971	1976	1981	1961	1971	1976	1981
Total								
Canada	37,9	41,9	48,0	46,6	68,2	74,7	76,1	84,1
Terre-Neuve	30,1	29,9	35,5	35,5	58,5	62,4	63,8	76,3
Ile-du-Prince-Edouard	40,5	45,3	50,5	45,8	66,7	78,5	76,5	85,0
Nouvelle-Ecosse	35,2	35,6	41,8	39,4	66,3	71,8	72,9	81,8
Nouveau-Brunswick	32,8	34,3	42,1	38,5	63,7	69,8	70,9	78,8
Québec	38,9	35,0	41,7	38,6	67,5	71,0	75,4	82,2
Ontario	38,9	45,3	50,5	49,1	70,3	78,0	78,0	86,0
Manitoba	39,7	47,8	53,1	51,6	70,3	77,4	76,3	84,5
Saskatchewan	35,3	46,1	55,0	48,8	68,3	75,6	76,9	82,6
Alberta	39,4	50,1	57,0	58,1	69,0	77,3	77,1	86,3
Colombie-Britannique	35,6	48,0	52,1	53,9	66,4	75,2	76,4	84,6
Yukon	35,9	43,4	56,4	45,0	72,4	74,2	75,6	84,2
Territoires du Nord-Ouest	28,7	33,3	45,1	39,3	58,2	64,3	72,5	72,7
Hommes								
Canada	41,4	46,6	52,3	48,6	87,2	86,5	85,3	90,9
Terre-Neuve	31,1	31,6	39,5	39,3	79,0	79,0	76,9	85,9
Ile-du-Prince-Edouard	50,4	6,2	58,8	50,2	87,9	91,8	86,0	93,0
Nouvelle-Ecosse	40,3	40,3	47,5	42,7	87,7	86,0	83,8	90,2
Nouveau-Brunswick	37,8	39,4	45,7	40,2	83,6	84,3	82,7	87,8
Québec	39,8	37,4	45,4	40,5	84,3	80,0	83,3	88,0
Ontario	42,4	49,9	53,8	50,0	89,4	89,6	86,6	91,9
Manitoba	44,8	54,5	58,7	53,8	88,7	89,0	85,7	91,5
Saskatchewan	44,5	58,8	64,9	54,9	89,2	89,8	89,0	93,5
Alberta	47,2	57,9	63,4	61,7	91,0	91,1	87,4	94,1
Colombie-Britannique	40,6	53,5	45,3	56,0	87,5	89,0	86,7	92,5
Yukon	43,5	50,7	58,3	50,4	93,7	92,9	84,7	92,0
Territoires du Nord-Ouest	41,4	39,7	51,3	41,3	85,0	76,9	83,2	80,3
Femmes								
Canada	34,2	37,0	43,5	44,5	49,5	62,8	67,0	77,2
Terre-Neuve	29,0	28,1	31,3	31,7	37,4	46,2	50,7	67,0
Ile-du-Prince-Edouard	29,9	34,1	42,0	41,2	43,8	64,5	67,1	77,4
Nouvelle-Ecosse	29,8	30,7	35,7	35,9	43,3	57,1	61,7	73,5
Nouveau-Brunswick	27,6	29,0	37,2	36,8	43,6	54,6	59,1	69,8
Québec	37,9	32,5	37,8	36,6	51,3	61,4	67,5	76,5
Ontario	35,2	40,6	47,0	48,2	51,8	66,6	69,6	80,1
Manitoba	34,3	40,9	47,2	49,2	51,7	64,5	67,0	77,6
Saskatchewan	25,7	32,9	44,7	42,5	46,6	60,8	64,2	71,7
Alberta	31,4	41,9	50,4	54,3	47,0	63,7	66,5	78,0
Colombie-Britannique	30,4	42,1	47,7	51,7	45,2	61,1	66,3	76,7
Yukon	28,5	35,7	54,6	58,0	43,6	55,9	67,1	77,7
Territoires du Nord-Ouest	14,2	27,0	38,8	37,5	20,3	51,5	60,8	65,1

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1971, 1976, 1981.

TABLEAU 14: Taux d'activité (%) selon l'âge et le sexe, Canada et provinces, 1979-1982

	Canada	T.-N.	I.P.E.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alta.	C.-B.
Deux Sexes											
1982 15-19	52,1	33,2	48,5	44,8	42,5	41,1	57,5	59,1	58,2	61,8	58,9
20-24	78,8	66,9	76,9	76,3	70,6	75,8	81,3	82,4	80,2	82,5	78,3
1981 15-19	55,7	38,0	50,6	49,2	45,8	46,0	60,1	61,9	60,1	65,9	63,2
20-24	79,7	67,6	76,4	75,5	71,8	78,1	81,8	80,9	77,0	84,1	80,1
1980 15-19	55,2	38,5	52,4	48,3	44,7	46,7	59,1	61,4	59,9	64,8	61,5
20-24	79,6	68,2	76,0	77,4	70,8	78,4	81,3	81,5	80,5	82,3	79,9
1979 15-19	54,1	39,4	52,1	47,6	43,0	45,1	59,0	60,1	59,2	63,4	58,6
20-24	78,9	69,0	73,8	76,5	72,6	77,4	80,5	80,0	78,8	80,9	80,1
Hommes											
1982 15-19	53,7	35,3	-	46,1	43,0	43,4	58,0	59,0	64,0	65,5	59,8
20-24	84,3	72,6	84,7	82,1	77,4	80,7	86,1	87,4	89,4	89,4	85,1
1981 15-19	58,2	41,9	55,6	50,6	47,4	49,1	61,7	64,9	67,7	69,8	64,6
20-24	86,3	75,1	83,2	82,3	78,2	84,1	87,4	88,5	88,9	91,6	88,2
1980 15-19	58,0	42,8	55,9	52,2	46,8	50,2	61,0	64,1	67,8	67,5	63,8
20-24	86,2	76,3	86,1	86,1	78,4	84,5	86,1	88,5	91,0	91,6	88,4
1979 15-19	67,2	43,4	55,7	51,9	46,8	47,9	61,3	64,4	67,4	68,2	61,0
20-24	86,4	80,2	85,7	87,2	81,6	84,0	86,8	88,1	90,2	91,1	87,6
Femmes											
1982 15-19	50,4	31,0	-	43,6	42,1	38,7	57,1	59,3	52,1	58,1	57,2
20-24	73,1	60,8	68,8	70,6	63,6	70,9	76,4	77,2	70,5	75,5	71,4
1981 15-19	53,1	33,9	-	47,7	44,2	42,9	58,4	58,8	52,1	61,9	61,7
20-24	73,0	67,6	76,4	75,5	71,8	78,1	81,8	80,9	77,0	84,1	80,1
1980 15-19	52,2	34,0	-	44,4	42,5	43,1	57,2	58,7	51,6	62,1	59,1
20-24	73,0	59,7	65,9	68,7	63,0	72,3	76,5	74,5	69,5	73,0	71,5
1979 15-19	50,8	35,2	-	43,3	39,1	42,2	45,7	55,7	50,7	58,4	56,2
20-24	71,3	57,4	71,8	65,8	63,4	70,3	74,1	71,9	66,9	70,9	72,7

Source: Statistique Canada, La population active, 1979-1982.

NOTE: Les définitions utilisées dans l'enquête sur la population active diffèrent de celles utilisées dans le recensement, c'est pourquoi les taux d'activité des tableaux 13 et 14 ne correspondent pas.

TABLEAU 15: Taux d'activité et taux de chômage (%) des personnes âgées de 15-24 ans, Canada et provinces, 1975-1982

Province	Taux d'activité								Taux de chômage							
	1982	1981	1980	1979	1978	1977	1976	1975	1982	1981	1980	1979	1978	1977	1976	1975
CANADA	65,9	67,9	67,3	66,2	64,4	63,2	62,4	62,9	18,8	13,3	13,2	13,0	14,5	14,4	12,7	12,0
Terre-Neuve	49,3	52,1	52,4	53,3	52,0	51,6	49,3	50,2	28,5	24,1	21,6	25,0	25,0	25,1	20,9	22,6
Ile-du-Prince Edouard	62,2	62,8	63,4	64,3	61,8	61,1	62,3	60,8	-	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelle-Ecosse	60,8	62,3	62,5	61,6	60,1	58,5	58,1	59,0	23,0	17,0	17,0	18,3	18,0	17,7	17,1	14,0
Nouveau-Brunswick	56,7	58,7	57,4	57,3	55,9	54,2	55,1	56,3	23,3	19,2	18,3	18,2	20,3	22,0	17,1	14,9
Québec	59,3	62,5	62,6	61,0	59,8	59,1	58,5	59,3	23,2	17,5	17,2	16,4	18,4	17,9	15,5	14,0
Ontario	69,8	71,1	70,1	69,5	67,0	65,4	64,0	65,0	17,1	12,3	12,4	11,7	13,0	13,0	11,3	11,3
Manitoba	71,1	71,4	71,3	69,8	68,1	66,2	66,2	66,0	14,0	10,6	10,1	9,7	11,8	10,1	8,3	8,2
Saskatchewan	69,4	68,5	69,9	68,6	66,7	65,3	65,2	63,9	11,4	8,8	8,4	7,7	9,2	8,8	7,2	5,1
Alberta	73,2	75,7	74,0	72,5	70,9	70,5	70,8	68,4	12,6	6,7	6,8	6,5	8,3	8,3	7,5	7,4
Colombie-Britannique	68,9	71,8	70,6	69,0	66,9	66,2	65,2	66,1	21,6	11,5	11,8	13,2	14,4	15,1	15,2	14,3

Source: Statistique Canada, La population active, certaines années.

TABLEAU 16: Taux d'activité (%) des personnes âgées de 15-16 ans et de 17-19 ans, selon le sexe, 1975-1982

Année	15-16			17-19		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
1982	34,6	35,0	34,2	62,4	64,7	59,9
1981	38,0	40,9	34,9	66,5	68,9	64,1
1980	36,4	38,9	33,7	67,1	70,3	63,9
1979	34,6	37,5	31,5	66,8	70,2	63,4
1978	31,5	34,2	28,6	64,7	68,2	60,8
1977	30,6	33,6	27,5	63,9	68,1	59,6
1976	30,4	33,0	27,7	63,3	66,4	60,3
1975	32,0	35,8	28,1	64,3	67,9	60,7

Source: Statistique Canada, La population active, 1975-1982.

TABLEAU 17: Répartition des jeunes selon la situation d'emploi, l'âge et le sexe, Canada, 1961-1981

Age, Année et sexe		Population active				Population inactive			
		Employés		Chômeurs		Non-étudiants		Etudiants à plein temps	
		Nombre en milliers	%	Nombre en milliers	%	Nombre en milliers	%	Nombre en milliers	%
15-19 ans									
1982	T	879	40,7	246	11,3	239	11,1	796	36,8
	H	445	40,5	145	13,1	102	9,2	407	37,0
	F	433	40,9	101	9,5	136	12,8	389	36,6
1981	T	1 043	46,6	203	9,0	218	9,7	773	34,5
	H	551	48,3	113	9,9	91	7,9	385	33,7
	F	492	44,9	90	8,2	127	11,5	388	35,3
1980	T	1 062	46,2	207	9,0	235	10,2	796	34,6
	H	563	48,1	116	9,9	95	8,1	397	33,9
	F	499	44,2	90	7,9	140	12,4	399	35,3
1979	T	1 056	45,4	203	8,7	237	10,1	832	35,7
	H	567	47,8	111	9,3	94	7,9	413	34,8
	F	489	42,8	92	8,0	143	12,4	419	36,6
1978	T	986	42,2	214	9,2	253	10,8	879	37,6
	H	530	44,6	120	10,1	97	8,1	439	36,9
	F	456	39,7	94	8,2	156	13,6	440	38,3
20-24 ans									
1982	T	1 531	65,5	311	13,3	309	13,2	188	8,0
	H	806	68,3	189	16,0	77	6,5	109	9,2
	F	725	62,6	121	10,4	232	20,0	79	6,8
1981	T	1 640	70,7	209	9,0	295	12,7	176	7,5
	H	885	75,7	125	10,6	58	4,9	102	8,7
	F	755	64,1	89	7,8	235	20,7	71	6,2
1980	T	1 613	70,8	202	8,8	292	12,8	172	7,5
	H	874	76,4	113	9,8	57	4,9	101	8,8
	F	738	64,1	89	7,8	235	20,7	71	6,2
1979	T	1 576	70,4	190	8,4	304	13,4	169	7,5
	H	861	76,8	107	9,5	55	4,9	97	8,6
	F	715	63,9	86	7,5	249	22,2	72	6,4
1978	T	1 507	68,5	209	9,5	306	14,0	175	8,0
	H	821	74,9	119	10,8	53	4,8	102	9,3
	F	685	62,2	89	8,0	253	22,9	74	6,7

Sources: Statistique Canada, La population active, mai 1980, 1981 et 1982.

TABLEAU 18: Taux d'activité et taux de chômage (%) des personnes de 15-24 ans, selon le niveau d'instruction, 1975-1982

Niveau d'instruction	Taux d'activité				Taux de chômage			
	1976	1978	1980	1982	1976	1978	1980	1982
0-8 années	48,0	47,5	48,4	46,3	20,9	24,1	22,5	31,9
Etudes secondaires	61,3	63,7	67,3	65,8	13,6	15,4	14,1	20,0
Quelques études post-secondaire	62,0	64,5	66,2	65,0	9,6	11,5	9,4	14,6
Diplôme post-secondaire	80,9	80,6	81,7	80,6	8,4	9,1	8,8	12,5
Degré universitaire	80,5	80,5	81,1	82,7	7,7	8,6	7,1	10,3
TOTAL	62,4	64,4	67,3	65,9	12,7	14,5	13,2	18,8

Source: Statistique Canada, La population active, certaines années.

TABLEAU 19: Taux d'activité (%) des personnes de 15-24 ans et de 25 ans et plus, selon l'état matrimonial et le sexe, 1977-1982

Sexe et année	Total		Célibataires		Marié(e)s		Autres	
	15-24	25+	15-24	25+	15-24	25+	15-24	25+
Deux sexes								
1977	63,3	60,9	60,7	71,7	71,6	63,4	63,9	37,1
1978	64,4	62,0	61,7	72,8	72,9	64,4	69,1	38,9
1979	66,2	62,3	63,8	72,8	74,4	64,9	67,4	39,2
1980	67,3	62,9	65,0	73,9	75,4	65,4	71,3	39,7
1981	67,9	63,6	65,9	74,5	75,5	66,1	69,4	40,7
1982	65,9	63,3	63,5	73,3	75,0	66,0	69,6	40,3
Hommes								
1977	69,1	80,9	64,2	75,9	91,2	83,5	84,2	55,2
1978	69,7	81,0	64,8	76,8	92,5	83,3	92,0	57,3
1979	71,4	80,9	67,0	77,4	93,3	83,2	81,7	57,1
1980	72,0	80,5	67,8	78,6	93,2	82,9	87,3	56,2
1981	72,5	80,3	68,6	78,1	93,5	82,5	87,1	58,7
1982	69,5	79,3	65,4	77,2	92,3	81,4	88,2	58,5
Femmes								
1977	57,5	41,9	58,9	66,4	60,0	41,9	56,3	31,1
1978	58,9	44,0	57,9	67,8	61,3	44,2	60,1	32,7
1979	61,0	44,9	60,0	66,9	63,3	45,3	63,9	33,2
1980	62,6	46,2	61,6	67,9	54,1	46,9	54,9	33,9
1981	63,2	47,9	62,6	69,9	64,0	48,8	63,8	34,4
1982	62,3	48,3	61,1	68,4	54,1	49,6	64,6	34,1

Source: Statistique Canada, La population active, 1977-1982.

TABLEAU 20: Population active de 15-19 ans et de 25 ans et plus, selon la branche d'activité, Canada, 1976 et 1982.

Branche d'activité et âge	1976		1982	
	Nombre	%	Nombre	%
Toute branche d'activité				
15-24	2 703	100,0	2 913	100,0
25+	6 257	100,0	7 550	100,0
Agriculture				
15-24	119	4,4	124	4,2
25+	262	4,1	263	3,4
Autres branches du secteur primaire				
15-24	62	2,2	69	2,3
25+	172	2,7	219	2,9
Industries manufacturières				
15-24	513	18,9	492	16,8
25+	1 340	21,4	1 477	19,5
Construction				
15-24	173	6,4	166	5,6
25+	486	7,7	505	6,6
Transports, communications et autres services publics				
15-24	194	7,1	166	5,6
25+	577	9,2	673	8,9
Commerce				
15-24	592	21,9	668	22,9
25+	961	15,3	1 152	15,2
Finances, assurances				
15-24	157	5,8	144	4,9
25+	306	4,8	420	5,5
Services				
15-24	733	27,1	943	32,3
25+	1 694	27,0	2 267	30,0
Administration publique				
15-24	160	5,9	141	4,8
25+	459	7,3	574	7,6

Source: Statistique Canada, La population active, 1976, 1982.

TABLEAU 21: Population active de 15-19 ans et de 25-54 ans, selon la profession, Canada, 1976 et 1982

Profession et âge		1976		1982	
		Nombre	%	Nombre	%
Toutes professions	15-24	2 703	100,0	2 913	100,0
	25-54	6 256	100,0	7 549	100,0
Direction	15-24	345	12,7	341	11,7
	25-54	1 582	25,2	2 115	28,0
Travail administratif	15-24	661	24,4	628	21,5
	25-54	959	15,3	1 250	16,5
Commerce	15-24	297	10,9	332	11,3
	25-54	637	10,1	772	9,5
Services	15-24	403	14,9	593	20,3
	25-54	659	10,5	855	11,3
Professions du secteur primaires	15-24	175	6,4	191	6,5
	25-54	364	5,8	385	5,1
Traitement des matières premières	15-24	417	15,4	427	14,6
	25-54	1 044	16,6	1 151	15,2
Construction	15-24	183	6,7	155	5,3
	25-54	498	7,9	492	6,5
Transport	15-24	84	3,1	84	2,8
	25-54	288	4,6	321	4,2
Manutentions	15-24	138	5,1	162	5,5
	25-54	225	3,5	258	3,4

Source: Voir tableau 20.

TABLEAU 22a: Les dix professions dominantes de la population féminine, Canada, 1981

Rang	1981
1. Secrétaires et sténographes	368 025
2. Teneuses de livres et employées de comptabilité	332 330
3. Vendeuses	292 915
4. Caissières	229 325
5. Serveuses, hôtesses	200 710
6. Infirmières	167 710
7. Institutrices d'école maternelle et d'école primaire	139 620
8. Employées de bureau en général	115 015
9. Dactylographes et commis-dactylographes	102 970
10. Concierges, femmes de ménage et nettoyeuses	96 735

TABLEAU 22b: Certaines professions en expansion chez la population active féminine, Canada, 1971 et 1981

Rang	1971	1981	Augmentation %
1. Service social	6 325	19 530	209
2. Analyse de systèmes et programmation	3 235	17 410	438
3. Enseignement universitaire	3 910	8 245	111
4. Médecine et chirurgie	2 890	6 295	140
5. Ingénierie	1 085	6 220	473
6. Psychologie	1 835	4 385	139
7. Droit et notariat	785	5 150	556
8. Biologie et sciences connexes	715	2 185	206
9. Economie	580	2 450	322
10. Agronomie et sciences connexes	260	1 070	312

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1971, 1981.

TABLEAU 23: Taux de chômage (%) des jeunes de 15-19 ans et de 20-24 ans, Canada, 1975-1982

Année	15-19			20-24		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
1982	21,9	24,6	18,9	16,9	19,0	14,3
1981	16,3	17,0	15,5	11,3	12,3	10,1
1980	16,3	17,1	15,3	11,1	11,5	10,7
1979	16,1	16,4	15,8	10,8	11,1	10,4
1978	17,9	18,5	17,2	12,2	12,7	11,5
1977	17,5	18,1	16,7	12,2	12,6	11,7
1976	15,7	16,3	15,1	10,5	11,1	9,8
1975	14,9	15,4	14,4	9,9	10,5	9,1

Source: Statistique Canada, La population active, certaines années.

TABLEAU 24: Taux de chômage (%) des jeunes par province, 1976-1982

Sexe et province	15-19 ans			
	1976	1978	1980	1982
Deux Sexes				
Canada	15,7	17,9	16,3	21,9
Terre-Neuve	24,3	29,6	25,4	36,0
Ile-du-Prince-Edouard	-	-	-	-
Nouvelle-Ecosse	21,1	21,2	19,5	25,9
Nouveau-Brunswick	19,9	24,7	19,9	26,2
Québec	18,7	22,8	21,3	28,3
Ontario	14,7	16,8	15,9	19,6
Manitoba	11,0	14,6	12,4	16,0
Saskatchewan	9,0	10,7	10,5	14,0
Alberta	9,7	10,8	8,7	15,3
Colombie-Britannique	19,0	17,0	14,8	25,0
Hommes				
Canada	16,2	18,5	17,1	24,6
Terre-Neuve	-	32,1	27,7	39,7
Ile-du-Prince-Edouard	-	-	-	-
Nouvelle-Ecosse	22,9	22,9	21,1	29,0
Nouveau-Brunswick	21,6	26,9	21,7	29,6
Québec	20,0	23,6	21,2	31,1
Ontario	14,9	17,5	17,1	22,2
Manitoba	-	15,7	13,9	19,7
Saskatchewan	-	-	-	14,5
Alberta	9,7	10,4	8,5	16,8
Colombie-Britannique	19,0	17,6	16,3	29,2
Femmes				
Canada	15,1	17,2	15,3	18,9
Terre-Neuve	-	-	-	-
Ile-du-Prince-Edouard	-	-	-	-
Nouvelle-Ecosse	-	-	-	22,6
Nouveau-Brunswick	-	-	-	-
Québec	17,1	22,0	21,4	25,0
Ontario	14,4	16,0	14,6	17,0
Manitoba	-	-	-	-
Saskatchewan	-	-	-	-
Alberta	9,7	11,4	8,9	13,7
Colombie-Britannique	19,0	16,3	13,1	20,4

Note: Le tiret (-) signifie qu'il n'existe pas de données suffisantes pour faire une estimation.

Source: Statistique Canada, La population active, certaines années.

TABLEAU 24 (suite)

Sexe et province	20-24 ans			
	1976	1978	1980	1982
Deux Sexes				
Canada	10,5	12,2	11,1	16,9
Terre-Neuve	18,8	21,8	19,2	24,5
Ile-du-Prince-Edouard	-	-	-	-
Nouvelle-Ecosse	14,4	15,8	15,4	21,3
Nouveau-Brunswick	15,2	17,6	17,2	21,5
Québec	13,5	15,8	14,7	20,6
Ontario	8,8	10,2	9,8	15,4
Manitoba	6,4	9,7	8,4	12,7
Saskatchewan	-	8,0	6,9	9,5
Alberta	5,7	6,4	5,4	10,9
Colombie-Britannique	12,2	12,4	9,4	18,7
Hommes				
Canada	11,1	12,7	11,5	19,0
Terre-Neuve	21,7	25,0	21,0	29,4
Ile-du-Prince-Edouard	-	-	-	-
Nouvelle-Ecosse	15,4	18,1	16,3	24,2
Nouveau-Brunswick	15,5	17,5	18,7	24,4
Québec	15,0	17,0	15,6	22,6
Ontario	8,9	10,2	9,7	17,6
Manitoba	-	10,4	-	15,0
Saskatchewan	-	-	-	10,4
Alberta	5,2	6,1	5,7	12,7
Colombie-Britannique	12,3	13,0	9,3	21,2
Femmes				
Canada	9,8	11,5	10,7	14,3
Terre-Neuve	-	-	-	-
Ile-du-Prince-Edouard	-	-	-	-
Nouvelle-Ecosse	-	-	14,3	18,0
Nouveau-Brunswick	-	17,8	-	17,9
Québec	11,6	14,3	13,6	18,4
Ontario	8,6	10,2	9,9	13,0
Manitoba	-	-	-	10,1
Saskatchewan	-	-	-	-
Alberta	6,3	6,7	5,0	8,7
Colombie-Britannique	12,0	11,6	9,6	15,6

Note: Le tiret (-) signifie qu'il n'existe pas de données suffisantes pour faire une estimation.

Source: Statistique Canada, La population active, certaines années.

TABLEAU 25: Taux de chômage (%) des personnes de 15-24 ans et de 25 ans et plus, selon l'état matrimonial et le sexe, Canada, 1982

Sex	Age	Total	Célibataires	Marié(e)s	Autres
Deux sexes					
	15-24	18,4	19,7	15,8	23,5
	25+	8,4	11,3	7,7	11,0
Hommes	15-24	21,1	22,5	15,4	-*
	25+	8,1	14,1	7,0	12,5
Femmes	15-24	16,1	15,9	16,0	24,4
	25+	8,8	7,3	8,8	10,1

* Echantillon trop réduit.

Source: Statistique Canada, La population active, 1982

TABLEAU 26: Taux de chômage (%) des personnes de 15-24 ans et de 25-54 ans, selon la branche d'activité, Canada, 1978-1982

Branche d'activité et âge		1978	1980	1982
Agriculture	15-24	9,1	10,1	14,4
	25-54	3,0	2,8	4,6
Autres branches du secteur primaire	15-24	19,6	15,5	24,9
	25-54	8,8	7,3	15,0
Industries manufacturières	15-24	14,8	14,3	24,0
	25-54	5,9	6,1	10,9
Construction	15-24	22,7	20,1	29,8
	25-54	3,6	12,2	18,0
Transport, communications et autres services publics	15-24	10,9	9,5	14,6
	25-54	4,6	4,0	6,0
Commerce	15-24	11,0	10,5	14,0
	25-54	5,9	5,0	7,7
Finances, assurances	15-24	5,5	5,3	7,2
	25-54	3,5	2,8	5,0
Services	15-24	13,3	11,6	15,9
	25-54	5,8	4,9	7,1
Administration publique	15-24	13,2	12,3	16,2
	25-54	4,4	4,3	5,2

Source: Statistique Canada, La population active, certaines années.

TABLEAU 27: Taux de chômage (%) des personnes de 15-24 ans et de 25-54 ans, selon la profession, Canada, 1978-1982

Profession et âge		1978	1980	1982
Direction	15-24	8,6	7,1	9,7
	25-54	3,3	2,7	4,1
Travail administratif	15-24	9,3	8,6	12,2
	25-54	6,8	5,3	7,8
Commerce	15-24	10,6	9,7	12,8
	25-54	4,7	3,8	6,3
Services	15-24	16,4	14,2	18,5
	25-54	7,7	7,2	10,1
Professions du secteur primaire	15-24	14,5	14,7	19,6
	25-54	6,3	6,3	10,1
Traitement des matières premières	15-24	14,9	14,7	24,7
	25-54	6,2	6,6	11,7
Construction	15-24	22,2	19,3	30,3
	25-54	12,4	11,1	16,5
Transport	15-24	12,4	11,3	19,1
	25-54	6,8	6,3	11,2
Manutention	15-24	14,6	14,1	21,5
	25-54	6,3	5,5	11,4

Source: Voir le tableau 26.

TABLEAU 28: Distribution procentuelle des chômeurs de 15-24 ans selon la raison donnée d'avoir quitté leur emploi précédent ou de n'avoir jamais travaillé, Canada, 1978-1982

Sexe et année		Maladie	Obligations personnelles	Va à l'école	A perdu son emploi ou a été mis à pied	Autres raisons	N'a jamais travaillé	Total
Deux sexes	1978	3,0	4,0	10,8	49,1	21,0	11,3	100,0
	1980	2,6	3,4	11,5	50,4	20,8	10,7	100,0
	1982	1,9	2,6	10,5	61,0	13,8	9,3	100,0
Hommes	1978	2,5	-	11,2	57,5	18,7	8,7	100,0
	1980	1,7	-	11,3	58,9	17,9	8,7	100,0
	1982	1,4	-	10,4	68,8	10,4	7,7	100,0
Femmes	1978	3,8	8,1	10,3	38,5	23,9	14,6	100,0
	1980	3,3	6,1	11,1	39,6	25,1	13,4	100,0
	1982	2,7	5,4	10,8	50,0	18,9	11,7	100,0

Source: Statistique Canada, La population active, 1978-1982.

TABLEAU 28a: Chômeurs de 15-24 ans, selon la durée du chômage et le sexe, Canada, 1979-1982 (en milliers)

Année et sexe	Total	Moins de 4 semaines	5 à 13 semaines	14 semaines et plus	Autres*	Durée moyenne (en semaines)
1979						
Total	N 393	139	126	117	11	
	% 100,0	35,3	32,0	29,7	2,7	12,6
- n'ont jamais travaillé	N 48	17	15	15	-	
	% 100,0	35,4	31,2	31,2	-	14,0
- autres	N 345	122	111	102	10	
	% 100,0	35,3	32,1	29,5	2,8	12,4
Hommes	N 218	76	71	65	6	
	% 100,0	34,8	32,5	25,6	2,7	12,5
Femmes	N 175	63	55	52	6	
	% 100,0	36,0	31,4	29,7	12,7	12,7
1982						
Total	N 557	163	177	207	10	
	% 100,0	29,2	31,7	37,1	1,7	15,4
- n'ont jamais travaillé	N 52	16	16	20	-	
	% 100,0	30,7	30,7	38,4	-	19,4
- autres	N 505	147	161	186	10	
	% 100,0	29,1	31,8	36,8	1,9	15,0
Hommes	N 334	95	105	129	6	
	% 100,0	28,4	31,4	38,6	1,7	15,9
Femmes	N 222	68	72	78	5	
	% 100,0	30,6	32,4	35,1	2,2	14,7

* Comprend les personnes qui s'attendent à travailler dans quelques semaines.

Source: Statistique Canada, La population active, 1979-1982.

TABLEAU 29: Distribution procentuelle des travailleurs mis à pied, selon l'âge et le nombre de semaines précédant le réemploi, Canada, 1975

Age	Nombre de semaines précédant le réemploi					
	1-10	11-30	31-52	52+	Total	Valeur procentuelle par rapport à tous les groupes d'âge
15-19 ans	24,9	27,1	17,5	30,5	100,0	22,0
20-24 ans	20,2	30,4	16,3	33,3	100,0	16,8
25-44 ans	43,9	22,8	14,8	18,4	100,0	41,9
45-55 ans	51,2	24,0	13,6	11,2	100,0	15,5
55 et plus	50,0	26,7	10,0	13,3	100,0	3,7
Tous âges	37,1	25,4	15,3	22,3	100,0	100,0

Source: Emploi et Immigration Canada, CEIC, L'expérience des jeunes sur le marché du travail canadien: Analyse, mai 1983.

TABLEAU 30: Distribution procentuelle des personnes employées, selon le nombre de semaines d'emploi durant la dernière année, 1980

Nombre de semaines d'emploi	Total		Hommes		Femmes	
	15 ans et plus	15-24 ans	15 ans et plus	15-24 ans	15 ans et plus	15-24 ans
1-13	9,3	20,2	6,9	19,0	12,7	21,5
14-26	9,2	16,0	7,5	16,0	11,5	15,9
27-39	9,2	13,0	8,6	13,4	10,2	12,4
40-51	9,1	10,5	9,2	11,6	9,0	9,2
52	63,2	40,5	67,8	40,0	56,7	40,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Statistique Canada, Emploi et chômage pendant la totalité ou une partie de l'année, 1977-1980.

TABLEAU 31: Distribution procentuelle des chômeurs selon le nombre de périodes de chômage et l'âge, 1980

Sexe	1 période		2 périodes		3 périodes ou plus		Total	Nombre moyen de périodes	
	Tous les âges	15-24 ans	Tous les âges	15-24 ans	Tous les âges	15-24 ans	Tous les âges et groupe de 15-24 ans	Tous les âges	15-24 ans
Total	76,1	77,8	18,8	18,2	5,1	4,0	100,0	1,3	1,3
Hommes	71,6	74,3	22,0	20,8	6,4	4,8	100,0	1,4	1,3
Femmes	81,4	81,8	15,0	15,1	3,6	3,1	100,0	1,2	1,2

Source: Statistique Canada, Emploi et chômage pendant la totalité ou une période de l'année, 1977-1980.

TABLEAU 32: Effets cumulatifs des périodes de chômage des jeunes de 15-19 ans, durant la période quinquennale de 1975 à 1979

Nombre de périodes	Distribution procentuelle des jeunes	Nombre moyen de semaines de chômage	Durée moyenne (en semaines) des périodes de chômage
1	29,1	19,3	19,3
2	25,6	37,4	18,7
3	18,3	56,1	18,7
4	12,6	72,9	18,2
5	7,4	89,1	17,8
6	4,4	98,4	16,4
7	2,5	110,7	14,7
Total	100,0	—	—

Source: CEIC, L'expérience des jeunes sur le marché du travail canadien: Analyse, mai 1983

TABLEAU 33: Personnes de 15-24 ans qui veulent travailler, selon les raisons données pour ne pas chercher du travail durant la semaine de référence, mars 1979 et 1982

Sexe et année	Obligations personnelles ou maladie	Va à l'école	N'est plus intéressé ou a trouvé un emploi	Attend des réponses	Estime qu'il n'y a pas de travail	Autres raisons	Total
Total							
1982 (en milliers)	14	92	19	25	20	83	253
%	5,5	36,4	7,5	9,9	7,9	32,8	100,0
1979 (en milliers)	16	114	20	33	45	85	313
%	5,1	36,4	6,4	10,5	14,4	27,2	100,0
Hommes							
1982 (en milliers)	-	48	9	14	10	42	126
%	-	38,1	7,1	11,1	7,9	33,3	100,0
1979 (en milliers)	5	64	9	18	26	47	169
%	3,0	37,9	5,3	10,7	15,4	27,8	100,0
Femmes							
1982 (en milliers)	11	44	10	12	10	40	127
%	8,7	34,6	7,9	9,5	7,9	31,5	100,0
1979 (en milliers)	11	50	11	15	18	39	144
%	7,6	34,7	7,6	10,4	12,5	27,0	100,0

Notes: - le total n'égale pas toujours la somme des éléments à cause de l'arrondissement.
- "Autres raisons" inclut: pense retourner aux études: changements de résidence et étudiants à temps plein non disponibles pour travailler.

Source: Statistique Canada, La population active, 1979, 1982.

TABLEAU 34: Groupe d'âge de 15-24 ans - type d'emploi recherché et attentes en matière de travail*, 1979, 1982

Sexe et année	Total		Emploi permanent		Emploi temporaire		Emploi à plein temps		Emploi à temps partiel		Attend un emploi dans un délai de 6 mois		N'attend pas d'emploi	
	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%
Deux Sexes														
1982	141	100,0	129	91,3	12	8,7	110	78,3	31	21,7	93	66,1	48	33,9
1979	104	100,0	93	89,3	11	10,7	81	78,1	23	21,9	73	70,4	31	29,6
Hommes														
1982	77	100,0	71	92,0	6	8,0	62	80,9	15	19,1	56	73,5	20	26,5
1979	58	100,0	52	89,8	6	10,2	49	83,5	10	16,5	45	77,0	13	23,0
Femmes														
1982	64	100,0	58	90,5	6	9,5	48	75,3	16	24,7	37	57,2	27	42,8
1979	46	100,0	41	88,8	5	11,2	33	71,3	13	28,7	28	62,0	17	38,0

* S'applique uniquement aux personnes qui veulent un emploi mais qui ne font pas des recherches actives pour en trouver. Il s'agit de la même population mentionnée au tableau 33.

Source: Statistique Canada, La population active, 1979, 1982.

TABLEAU 35: Emploi à plein temps et à temps partiel des personnes de 15-24 ans et de l'ensemble de la population active, selon le sexe, 1975-1982

Sexe et Année	Total				Plein temps				Temps partiel			
	15-24		15+		15-24		15+		15-24		15+	
	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%
Total												
1975	2 376	100,0	9 284	100,0	1 915	80,5	8 296	89,3	461	19,5	988	10,7
1979	2 632	100,0	10 369	100,0	2 044	77,6	9 068	87,4	587	22,4	1 301	12,6
1981	2 683	100,0	10 933	100,0	2 032	75,7	9 456	86,4	650	24,3	1 477	13,6
1982	2 410	100,0	10 574	100,0	1 746	72,4	9 052	85,6	664	27,6	1 522	14,4
Hommes												
1975	1 299	100,0	5 903	100,0	1 077	82,9	5 602	94,9	222	17,1	301	5,1
1979	1 428	100,0	6 347	100,0	1 163	81,4	5 982	94,2	265	18,6	365	5,8
1981	1 435	100,0	6 522	100,0	1 137	79,2	6 109	93,2	298	20,8	413	6,8
1982	1 251	100,0	6 220	100,0	951	76,0	5 789	93,0	301	24,0	431	7,0
Femmes												
1975	1 077	100,0	3 381	100,0	839	77,9	2 694	79,6	239	22,1	687	20,4
1979	1 204	100,0	4 021	100,0	881	73,1	3 086	76,7	323	26,9	935	23,3
1981	1 247	100,0	4 410	100,0	895	71,7	3 346	75,8	352	28,3	1 064	24,2
1982	1 158	100,0	4 354	100,0	795	68,6	3 263	74,9	363	31,4	1 091	25,1

Source: Statistique Canada, La population active, 1975, 1979, 1981, 1982.

TABLEAU 36: Taux de chômage (%) des travailleurs à plein temps et à temps partiel, selon l'âge et le sexe, Canada, moyennes annuelles, 1976-1982

Situation d'emploi, âge, sexe	1976	1978	1980	1982
Travailleurs à plein temps				
Total	7,5	9,2	8,5	12,7
15-24 ans	14,4	16,8	15,7	23,3
25 ans et plus	5,3	6,7	6,1	9,6
Hommes	6,4	7,7	7,2	11,7
15-24 ans	14,5	16,6	15,5	24,7
25 ans et plus	4,3	5,3	5,0	8,5
Femmes	9,6	11,8	10,7	14,3
15-24 ans	14,1	17,1	16,0	21,6
25 ans et plus	7,6	9,4	8,4	11,6
Travailleurs à temps partiel				
Total	9,7	10,3	9,6	11,6
15-24 ans	11,8	13,6	13,2	15,8
25 ans et plus	7,7	7,5	6,5	8,0
Hommes	11,4	13,4	12,4	15,8
15-24 ans	11,9	14,6	13,7	17,3
25 ans et plus	8,4	8,9	7,3	10,2
Femmes	9,0	9,1	8,5	9,9
15-24 ans	11,7	12,6	12,8	14,4
25 ans et plus	7,5	7,3	6,3	7,6

Source: Statistique Canada, La population active, Mai 1983.

TABLEAU 37: Distribution procentuelle des travailleurs à temps partiel, selon la raison donnée et l'âge, Canada, 1976-1982

Année et sexe	Obligations personnelles et familiales		Va à l'école		N'a pu trouver qu'un emploi à temps partiel		Ne veut pas un emploi à plein temps		Autre raison		Total
	15-24	25+	15-24	25+	15-24	25+	15-24	25+	15-24	25+	and 25+
Total											
1976	2,6	21,5	69,5	2,1	13,4	10,7	12,6	57,8	1,6	7,7	100,0
1978	2,4	20,0	64,3	2,0	18,9	14,3	12,2	55,5	2,0	7,9	100,0
1980	2,4	20,8	65,3	2,0	20,3	15,3	10,0	54,3	1,6	7,3	100,0
1982	1,8	16,4	59,9	1,9	27,5	22,6	9,1	52,6	1,6	6,2	100,0
Hommes											
1976	-	-	77,9	7,5	11,4	16,4	8,3	44,3	1,7	27,8	100,0
1978	-	-	73,1	7,2	16,2	21,8	8,5	40,6	2,0	27,0	100,0
1980	-	-	73,6	8,5	18,0	22,8	6,4	40,9	1,8	25,7	100,0
1982	-	-	66,7	6,9	24,9	36,9	6,3	36,1	1,9	20,7	100,0
Femmes											
1976	4,5	24,6	62,5	1,0	14,8	9,8	16,4	60,1	1,5	4,3	100,0
1978	4,0	23,0	57,3	1,2	21,1	13,1	15,3	58,0	1,7	4,5	100,0
1980	4,4	23,8	58,4	1,0	22,5	14,3	13,0	56,5	1,4	4,4	100,0
1982	3,0	19,0	54,2	1,0	29,7	20,6	11,5	55,6	1,3	5,7	100,0

Source: Statistique Canada, La population active, 1976, 1978, 1980, 1982.

TABLEAU 38: Distribution procentuelle des demandes d'indemnisation des victimes des accidents du travail, en fonction de la population active selon l'âge et le sexe, en Saskatchewan, 1975-1977

Sexe et groupe d'âge	1975 %	1976 %	1977 %
Deux Sexes			
Total	7,9	8,8	8,8
Moins de 20 ans	11,2	12,3	11,4
20-24	11,6	13,9	14,3
25-34	8,4	9,3	9,4
35-44	6,3	7,1	6,9
45-54	5,7	6,2	6,1
55-64	4,8	5,0	5,0
65+	1,6	1,6	1,7
Hommes			
Total	10,3	11,8	11,9
Moins de 20 ans	16,2	17,9	16,3
20-24	17,5	20,6	21,8
25-34	11,2	12,6	12,8
35-44	8,5	9,5	9,4
45-54	6,7	7,8	7,7
55-64	5,3	5,9	5,7
65+	1,7	1,8	1,8
Femmes			
Total	3,1	3,3	3,2
Moins de 20 ans	3,3	3,9	4,0
20-24	3,2	3,8	3,7
25-34	2,4	2,5	2,5
35-44	2,5	2,9	2,8
45-54	3,6	3,5	3,3
55-64	3,6	3,2	3,5
65+	-	-	-

Note: La Saskatchewan est la seule province qui publie des données statistiques complètes selon l'âge et le sexe.

Source: Statistique Canada, Indemnisation des victimes des accidents du travail, 1980.

TABLEAU 39: Etudiants à plein temps par rapport à l'ensemble de la population de 15-24 ans, 1975-1982

Sexe et année	15-19			20-24		
	Population	Etudiants durant la semaine de référence	%	Population	Etudiants durant la semaine de référence	%
	En milliers			En milliers		
Total						
1975	2 258	1 240	54,9	2 039	239	11,7
1979	2 327	1 227	52,7	2 239	236	10,5
1982	2 159	1 197	55,4	2 238	267	11,4
Hommes						
1975	1 145	640	55,8	1 012	145	14,3
1979	1 185	621	52,4	1 120	135	12,0
1982	1 100	613	55,7	1 181	154	13,0
Femmes						
1975	1 113	599	53,8	1 028	94	9,1
1979	1 143	606	53,0	1 119	101	9,0
1982	1 060	584	55,0	1 157	114	9,8

Source: Statistique Canada, La population active, 1975, 1979, 1982.

TABLEAU 40: Etudiants à plein temps de 15-24 ans, par province, Moyennes annuelles, 1975, 1979 et 1982

Les deux sexes		1975	1979	1982
Canada	Population	4 297	4 567	4 498
	Etudiants	1 479	1 463	1 464
	%	34,4	32,0	32,5
T.-N.	Population	112	122	123
	Etudiants	30	31	34
	%	26,7	25,4	27,6
I.-P.-E.	Population	22	25	24
	Etudiants	7	8	8
	%	31,8	32,0	33,3
N.-E.	Population	154	165	161
	Etudiants	52	54	55
	%	33,7	32,7	34,1
N.-B.	Population	132	142	138
	Etudiants	43	45	45
	%	32,5	31,6	32,6
Qué.	Population	1 233	1 255	1 197
	Etudiants	399	398	390
	%	32,3	31,7	32,5
Ont.	Population	1 500	1 613	1 592
	Etudiants	573	555	563
	%	38,2	34,4	35,2
Man.	Population	184	187	180
	Etudiants	59	59	59
	%	32,0	31,5	32,7
Sask.	Population	167	183	176
	Etudiants	56	56	54
	%	33,5	30,6	30,6
Alta.	Population	354	414	434
	Etudinats	118	115	116
	%	33,3	27,7	26,7
C.-B.	Population	439	461	470
	Etudiants	142	143	142
	%	28,2	31,0	30,2

Source: Statistique Canada, La population active, 1975, 1979, 1982.

TABLEAU 41: Taux de chômage et taux d'activité (%) des jeunes de 15-19 ans et de 20-24 ans qui étaient étudiants à plein temps durant la semaine de référence - Moyennes annuelles, 1975, 1979, 1982

Sexe et année	15-19		20-24	
	Taux d'activité	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux de chômage
Total				
1975	29,7	8,5	28,4	-
1979	32,2	10,3	28,2	5,6
1982	33,5	12,4	29,7	8,2
Hommes				
1975	32,1	8,7	28,9	-
1979	33,5	10,6	28,0	-
1982	33,6	13,7	29,1	9,0
Femmes				
1975	27,2	8,3	28,9	-
1979	30,9	10,0	28,6	-
1982	33,3	11,1	30,5	-

Source: Statistique Canada, La population active, 1975, 1979, 1982.

TABLEAU 42: Taux d'activité (%) des jeunes étudiants de 15-24 ans, selon la province, 1975, 1979 et 1982

Province[1]	Taux d'activité		
	1975	1979	1982
Canada	29,5	31,6	32,8
Nouvelle-Ecosse	25,3	27,8	27,7
Nouveau-Brunswick	22,3	22,1	24,1
Québec	17,2	19,7	21,3
Ontario	36,2	38,4	39,4
Manitoba	33,1	38,1	40,7
Saskatchewan	30,0	36,3	37,5
Alberta	39,2	40,1	39,7
Colombie-Britannique	35,4	35,7	38,3

[1] Les échantillons de Terre-Neuve et de l'Ile-du-Prince Edouard sont trop petits.

Source: Statistique Canada, La population active, 1975, 1979, 1982.

TABLEAU 43: Taux d'activité et taux de chômage (%) durant l'été, étudiants retournant à l'école*, selon l'âge et le sexe, 1978, 1981 et 1982

Age, sex et année		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre	
		Taux d'activité	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux de chômage
15-19 ans											
Deux sexes	1978	35,3	13,1	42,9	15,6	60,9	16,5	55,5	10,6	30,5	12,6
	1981	42,4	12,2	54,4	16,3	65,5	13,1	61,4	9,1	37,3	12,2
	1982	39,3	15,0	48,2	19,8	63,0	20,9	55,0	15,1	33,6	14,8
Hommes	1978	37,5	13,5	45,8	15,9	66,9	16,5	61,1	10,5	31,8	11,5
	1981	43,4	11,4	56,6	16,1	70,3	13,4	66,5	9,6	39,1	12,7
	1982	40,0	16,0	49,3	21,3	65,6	22,3	57,0	16,5	34,2	15,5
Femmes	1978	33,0	12,5	39,9	15,3	54,5	16,6	49,5	10,8	29,1	13,9
	1981	41,4	13,2	52,2	16,5	60,5	12,6	56,2	8,6	35,4	11,7
	1982	38,6	13,9	47,1	18,1	60,2	19,4	52,9	13,4	33,0	14,1
20-24 ans											
Deux sexes	1978	65,0	20,3	78,4	13,6	83,3	9,6	75,1	5,7	31,5	12,5
	1981	69,8	18,9	81,1	11,4	83,3	5,3	79,1	4,7	37,3	14,4
	1982	62,2	20,2	75,0	16,3	78,4	13,0	72,6	12,4	36,9	14,2
Hommes	1978	68,3	18,7	80,3	10,9	85,7	9,2	78,5	5,6	33,0	11,3
	1981	70,9	20,1	82,0	13,3	83,7	6,1	79,5	5,9	36,3	16,2
	1982	63,1	20,2	76,8	17,8	80,9	13,8	73,1	10,5	35,4	14,5
Femmes	1978	61,0	22,5	75,9	17,4	79,9	10,3	70,1	5,9	29,3	14,6
	1981	68,4	17,3	79,9	8,5	82,7	4,1	78,4	-	38,6	12,2
	1982	61,0	20,2	72,4	14,0	74,7	11,9	72,0	14,9	38,9	13,9

*Etudiants à plein temps en mars, envisageant de retourner à l'école.

Source: Statistique Canada, La population active, 1978, 1981 et 1982.

TABLEAU 44: Taux d'activité et taux de chômage (%) durant l'été, étudiants ne retournant pas à l'école, selon l'âge et le sexe, 1978, 1981, 1982.

Age, sexe et année		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre	
		Taux d'activité	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux de chômage
15-19 ans											
Deux sexes	1978	47,2	14,1	55,6	20,1	78,2	22,7	80,4	21,8	78,3	21,4
	1981	52,1	13,3	64,8	19,0	82,3	19,8	82,3	19,0	83,9	21,2
	1982	50,3	17,5	56,6	22,8	80,1	31,3	79,6	28,9	76,9	29,2
Hommes	1978	49,9	13,7	57,8	16,1	81,5	18,8	84,1	18,0	80,9	17,6
	1981	54,6	12,0	67,8	14,7	85,9	16,6	85,5	14,1	86,5	18,3
	1982	52,2	18,4	57,7	24,8	83,4	34,2	82,8	31,3	81,9	30,6
Femmes	1978	44,7	14,5	53,6	24,1	75,2	26,7	76,8	25,9	75,7	25,4
	1981	49,6	14,7	62,0	23,2	78,9	23,1	79,2	24,2	81,2	24,4
	1982	67,7	16,5	55,5	20,6	76,9	28,3	76,4	26,2	72,1	27,6
20-24 ans											
Deux sexes	1978	62,1	26,9	75,5	21,1	83,3	16,2	86,2	17,4	83,1	16,1
	1981	63,7	21,9	79,1	18,6	85,1	16,1	86,9	12,4	89,3	19,5
	1982	68,3	26,6	79,0	29,3	84,1	23,9	84,0	27,2	82,5	28,4
Hommes	1978	68,9	24,5	81,8	19,0	87,5	17,8	87,6	15,0	83,5	16,7
	1981	67,0	19,8	81,1	17,6	88,3	17,4	92,3	13,9	91,9	19,2
	1982	69,0	30,8	81,9	28,9	88,4	24,2	88,6	27,4	85,5	24,5
Femmes	1978	55,2	30,0	68,6	24,0	78,6	14,3	84,8	20,1	82,7	15,5
	1981	60,2	24,4	77,1	19,7	82,0	14,8	81,4	10,7	86,5	19,8
	1982	67,7	22,7	76,1	29,7	80,2	23,6	79,5	27,0	79,4	33,0

Source: Statistique Canada, La population active, 1978, 1981 et 1982.

TABLEAU 45: Taux de chômage (%) des jeunes de 15-24 ans qui retournent à l'école*, Canada et provinces, 1982

Province	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
Canada	16,2	19,0	19,2	14,5	14,7
Terre-Neuve	-	-	34,1	-	-
Ile-du-Prince-Edouard	-	-	-	-	-
Nouvelle-Ecosse	18,3	18,1	22,2	14,4	-
Nouveau-Brunswick	24,4	20,0	20,8	14,1	-
Québec	18,6	27,2	26,0	19,4	13,6
Ontario	14,5	18,0	16,5	13,1	14,5
Manitoba	14,3	-	13,4	8,6	13,5
Saskatchewan	-	-	14,3	-	-
Alberta	12,4	9,5	13,4	10,1	13,0
Colombie-Britannique	21,5	20,1	23,1	18,7	21,2

* Étudiants à plein temps en mars, envisageant de retourner à l'école.

Source: Statistique Canada, La population active, 1982.

TABLEAU 46: Revenu moyen et revenu médian des familles ($), selon l'âge du chef, Canada, 1971, 1976, 1981

Indicateur	Tous les âges			Chef de moins de 25 ans			Chef (homme) de moins de 25 ans			Chef (femme) de moins de 25 ans		
	1971	1976	1981	1971	1976	1981	1971	1976	1981	1971	1976	1981
Revenu moyen	10 368	19 000	30 444	7 819	14 019	21 452	8 248	15 201	23 870	s.o.	s.o.	9 513
Revenu médian	9 347	16 954	27 838	7 675	12 977	20 925	8 028	13 945	23 068	s.o.	s.o.	6 709

Source: Statistique Canada, Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1971, 1976 et 1981.

TABLEAU 47: Revenu moyen et revenu médian des familles ($), selon l'âge du chef et la région, 1971 et 1981

Age	Atlantique		Québec		Ontario		Prairies		C.-B.	
	1971	1981	1971	1981	1971	1981	1971	1981	1971	1981
Moins de 25 ans										
Revenu moyen	6 060	16 345	7 390	20 608	8 626	20 426	7 442	24 022	7 669	23 899
Revenu médian	5 772	16 217	7 189	20 245	8 604	20 849	7 358	22 492	7 601	25 189
Tous les âges										
Revenu moyen	7 936	24 659	9 919	28 124	11 483	32 170	9 309	31 723	11 212	32 835
Revenu médian	7 094	22 060	8 706	25 465	10 546	29 669	8 388	28 861	10 269	30 702

Source: Voir le tableau 46.

TABLEAU 48: Revenu moyen et revenu médian ($) des personnes seules, selon l'âge et le sexe, Canada, 1971 et 1981

Indicateur	Tous les âges		Moins de 25 ans		Hommes de moins de 25 ans		Femmes de moins de 25 ans	
	1971	1981	1971	1981	1971	1981	1971	1981
Revenu moyen	4 346	13 535	3 350	11 500	3 833	13 757	2 811	9 297
Revenu médian	3 214	10 631	3 080	10 185	3 514	12 354	2 569	8 478

Source: Voir le tableau 46.

TABLEAU 49: Revenu moyen et revenu médian ($) des particuliers ayant un revenu, selon l'âge (moins de 19 ans) et le sexe, Canada, 1971 et 1981

Age	Total		Hommes		Femmes	
	1971	1981	1971	1981	1971	1981
Moins de 19 ans						
Revenu moyen	1 145	3 828	1 253	4 176	1 015	3 442
Revenu médian	673	2 263	739	2 564	575	1 944
Tous les âge						
Revenu moyen	5 371	16 581	7 004	18 516	2 948	9 522
Revenu médian	4 186	14 974	6 345	16 770	2 005	7 281

Source: Voir le tableau 46.

TABLEAU 50: Revenu moyen et revenu médian ($) des particuliers ayant un revenu, selon l'âge (20-24 ans et total) et le sexe, Canada, 1971 et 1981

AGE	Total		Hommes		Femmes	
	1971	1981	1971	1981	1971	1981
20-24 ans						
Revenu moyen	3 893	10 700	4 481	12 432	3 168	8 851
Revenu médian	3 670	9 635	4 268	11 334	3 131	8 153
Tous les âges						
Revenu moyen	5 371	16 581	7 004	18 516	2 948	9 522
Revenu médian	4 186	14 974	6 345	16 770	2 005	7 281

Source: Voir le tableau 46.

TABLEAU 51: Revenu moyen et médian ($) des particuliers de 19 ans et moins qui ont un revenu, selon la région, 1971 et 1981.

Indicateur	Atlantique		Québec		Ontario		Prairies		C.-B.	
	1971	1981	1971	1981	1971	1981	1971	1981	1971	1981
Revenu moyen	937	2 895	1 241	3 948	1 161	3 216	1 078	4 964	1 180	4 391
Revenu médian	537	1 811	761	2 335	687	1 980	629	2 786	631	2 748

Source: Voir le tableau 46.

TABLEAU 52: Revenu moyen et revenu médian ($) des particuliers ayant un revenu, selon l'âge (20-24 ans et total) et la région, 1971 et 1981

Age	Atlantique		Québec		Ontario		Prairies		C.-B.	
	1971	1981	1971	1981	1971	1981	1971	1981	1971	1981
20-24 ans										
Revenu moyen	2 901	8 651	3 664	9 812	4 292	10 158	3 796	12 735	4 174	12 625
Revenu médian	2 464	7 648	3 571	9 115	4 054	9 069	3 654	11 999	3 830	11 236
Tous les âges										
Revenu moyen	4 007	13 903	5 284	16 449	5 821	16 576	4 877	16 747	5 846	18 369
Revenu médian	2 918	12 385	4 248	14 905	4 764	15 186	3 557	14 912	4 434	16 953

Source: Voir le tableau 46.

TABLEAU 53: Revenu moyen ($) des particuliers de 15-24 ans qui ont un revenu, selon certaines caractéristiques, Canada, 1971 et 1981.

Caractéristiques	1971	1981
	$	$
Niveau d'instruction		
0 à 8 années	2 565	6 520
Etudes secondaires et quelques post-secondaires	2 861	8 333
Diplôme universitaire	2 906	11 087
Statut relatif à l'immigration		
Canadiens de naissance	s.o.	9 074
Canadiens immigrants	s.o.	8 274
Etat matrimonial		
Hommes mariés	5 878	16 053
Hommes célibataires, divorcés, veufs	2 306	7 530
Femmes mariées	3 180	8 719
Femmes célibataires, divorcées, veuves	1 825	5 872

Source: Statistique Canada, Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1971 et 1981.

TABLEAU 54: Revenu moyen ($) des personnes gagnant un revenu, selon l'âge, le sexe et le statut d'activité, 1981

Sexe et statut d'activité	20-24 ans	15-19 ans
	$	$
Toutes les personnes gagnant un revenu	10 349	3 641
Travailleurs à plein temps	14 519	9 846
Travailleurs à temps partiel	6 581	2 951
Hommes gagnant un revenu	11 954	3 962
Travailleurs à plein temps	16 463	10 419
Travailleurs à temps partiel	7 901	3 173
Femmes gagnant un revenu	8 569	3 278
Travailleurs à plein temps	12 376	9 062
Travailleurs à temps partiel	5 110	2 707

Source: Voir le tableau 53.

TABLEAU 55: Dépenses des familles, 1978

	Ensemble des familles et personnes seules		Familles dont le chef a moins de 25 ans et personnes seules de moins de 25 ans		Familles de 2 membres, dont le chef a moins de 25 ans	
Revenu avant impôt	19 582,6		14 405,2		16 464,5	
Autres recettes monétaires	664,8		705,9		781,1	
Variation nette de l'actif (et du passif)*	1 221,2		(208,8)		(185,4)	
Pourcentages:						
Propriétaires de logement	63,3		18,4		25,6	
Propriétaires d'automobile ou camion	78,2		69,7		80,5	
Chefs canadiens de naissance	77,0		92,2		92,6	
Epouse travaillant à plein temps	14,9		15,9		23,8	
Dépenses	Répartition des dépenses					
	$	%	$	%	$	%
Alimentation	3 188,5	16,8	2 335,5	15,1	2 680,9	15,3
Logement:	3 060,7	16,1	2 593,6	16,8	2 901,6	16,6
Logement loué	834,7	4,4	1 713,9	11,1	1 717,3	9,8
Logement appartenant à l'occupant	1 436,5	7,5	515,4	3,3	738,0	4,2
Autres dépenses de logement	162,0	,9	73,9	,5	81,9	,5
Eau combustible et électricité	627,4	3,3	290,4	1,9	364,4	2,1
Services ménagers	782,0	4,1	693,8	4,5	811,8	4,6
Articles et accessoires d'ameublement	868,4	4,6	761,5	4,9	935,1	5,4
Meubles	279,9	1,5	279,5	1,8	335,2	1,9
Appareils ménagers	183,3	1,0	187,5	1,2	256,5	1,5
Autres	405,1	2,1	294,5	1,9	343,4	2,0
Habillement	1 298,7	6,8	1 058,7	6,9	1 211,2	6,9
Soins personnels	312,6	1,6	243,1	1,6	271,9	1,6
Frais médicaux et de santé	368,1	1,9	256,4	1,7	292,8	1,7
Tabac et alcool	613,6	3,2	684,6	4,4	720,8	4,1
Transport	2 425,6	12,7	2 251,8	14,6	2 632,6	15,1
Automobile et camion	2 171,9	11,4	2 035,7	13,2	2 434,8	13,9
Achat	1 017,6	5,3	937,6	6,1	1 128,6	6,5
Utilisation	1 154,4	6,1	1 098,1	7,1	1 306,2	7,5
Autres	253,7	1,3	216,1	1,4	197,8	1,1
Loisirs	947,7	5,0	919,1	5,9	932,8	5,3
Lecture	108,1	,6	96,5	,6	103,1	,6
Education	121,3	,6	116,6	,8	120,9	,7
Dépenses diverses	461,9	2,4	417,4	2,7	496,5	2,8
Consommation courante totale	14 557,2	76,5	12 428,7	80,5	14 111,9	80,8
Impôts personnels	3 212,2	16,9	2 198,6	14,2	2 436,5	13,9
Sécurité	794,4	4,2	550,4	3,6	629,9	3,6
Dons et contributions	469,9	2,5	270,8	1,8	20,4	1,7
Dépenses totales	19 033,7	100,0	15 448,5	100,0	17 468,8	100,0

* Les parenthèses indiquent les variations du passif.

Source: Statistique Canada, Dépenses des Familles, 1978.

ANNEXE B

Attitudes et attentes des jeunes

ANNEXE B

Attitudes et attentes des jeunes

La présente section porte sur les attitudes et attentes des jeunes à l'égard de leur avenir et de l'avenir du pays. Les données analysées proviennent de quatre sources: i) l'enquête menée en 1982, par Goldfarb Consultants, auprès d'une population de jeunes répartie sur cinq villes et composée d'employés, de chômeurs et d'étudiants; ii) l'enquête menée en 1977, par la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada (CEIC), auprès d'une population de 2 800 jeunes dont aucun n'était étudiant; iii) un sondage d'opinion de Gallup effectué en 1982 auprès d'un échantillon de 322 jeunes de 18 à 24 ans; iv) une enquête menée en 1983, par Goldfarb Consultants, auprès d'un échantillon de 1 200 jeunes de 15 à 24 ans.

A. Attitudes à l'égard du travail

- Les jeunes veulent travailler pour subvenir à leurs besoins et à ceux d'autrui (45%) ou pour gagner de l'argent (26%) (CEIC). La plupart des jeunes interrogés dans le cadre de l'enquête de la CEIC projettent de conserver leur emploi présent pour des raisons telles que la satisfaction au travail, les bonnes conditions de travail et les possibilités de promotion. Les 28% qui envisagent de quitter leur emploi, évoquent des raisons telles que le retour à l'école, la poursuite de la formation, l'emploi sans avenir et la possibilité de trouver un emploi meilleur. Tandis qu'un grand nombre (44%) estiment qu'ils ont de "bonnes" chances pour trouver l'emploi souhaité dans l'espace d'un an, 25% estiment que leurs chances sur ce plan sont faibles.

- Dans le sondage d'opinion de Gallup, on a demandé aux répondants de coter le degré de leur satisfaction au travail sur une échelle de 1 à 10, la cote 10 représentant la situation optimale. De l'ensemble des répondants, 60% donnent une cote égale ou supérieure à huit, autrement dit, déclarent être satisfaits au travail. Ce résultat corrobore les constatations de l'enquête de la CEIC, selon lesquelles 61% des répondants projettent de conserver leurs emplois. De l'ensemble des participants à l'enquête de Goldfarb, 62% estiment qu'ils possèdent les qualifications requises normalement par leur emploi, mais le tiers estiment avoir plus de qualifications qu'il n'en faut et sont donc dans une situation de sous-emploi. Ces jeunes sont le plus souvent employés à temps partiel, de sexe masculin et âgés de 20 à 24 ans.

- Dans le cadre du sondage d'opinion de Gallup, on a demandé aux jeunes répondants de classer par ordre d'importance différents aspects de l'emploi. Les résultats de ce classement sont présentés dans le tableau suivant, de même que les résultats fournis par les répondants de 25 ans et plus.

TABLEAU B1: Classement des aspects de l'emploi, par ordre d'importance

Aspect	18 à 24 ans	25 ans et plus
Gens agréables	1	1
Travail intéressant	2	2
Travail instructif	3	4
Bon salaire	4	3
Sécurité	5	5
Satisfaction professionnelle	6	6
Contact avec les gens	7	10
Travail exigeant de l'initiative	8	7
Possibilité de promotion	9	9
Poste entraînant des responsabilités	10	8
Horaire commode	11	11
Emploi respectable	12	13
Emploi utile à la société	13	12
Peu de pression	14	15
Longues vacances	15	14

- On a demandé aux jeunes participants au sondage d'opinion de Gallup s'ils envisageaient avec plaisir ou regret le retour au travail après la fin de semaine. Le tiers des répondants éprouvent du regret, un autre tiers éprouvent du plaisir et un autre tiers déclarent qu'ils aiment à la fois la fin de semaine et les jours de travail. Les travailleurs plus âgés qui envisagent avec plaisir de retourner au travail sont plus nombreux (45%). Ceux qui regrettent la fin de semaine ne représentent qu'une proportion de 20%.

- Selon les résultats du sondage d'opinion, 50% seulement des jeunes sont fiers de leur travail, tandis que ce sentiment s'observe chez 72% des travailleurs de 25 ans et plus. Ceux qui sont peu fiers de leur travail ou qui ne le sont point représentent une proportion de 9%.

- La moitié des jeunes qui ont participé au sondage d'opinion de Gallup estiment qu'ils n'ont jamais eu l'impression d'être exploités dans leur emploi. Ce sentiment s'observe dans une moindre proportion chez les travailleurs plus âgés.

- Par comparaison avec les travailleurs plus âgés, les jeunes sont moins enclins à sentir qu'ils ont la possibilité de prendre des décisions associées à l'exercice de leur emploi. Sur une échelle de 1 à 10, où la cote 10 représente une "grande" liberté de décision, 40% environ des jeunes tombent entre 1 et 7, tandis que 40% des répondants plus âgés tombent entre 8 et 10.

- Si la semaine de travail était réduite à trois jours, les jeunes consacreraient leur temps libre à la famille et aux amis, à l'étude ou au perfectionnement ou à des passe-temps favoris. Ils sont peu disposés à faire un travail bénévole ou à s'occuper d'une petite entreprise.

- Selon l'enquête de Goldfarb, 77% des jeunes envisagent de travailler durant la majeure partie de leur vie. Cette attitude est moins prononcée chez les jeunes de la Colombie-Britannique ou des Prairies. Elle est également moins manifeste chez les travailleurs à temps plein que chez les travailleurs à temps partiel, les chômeurs ou les étudiants.

B. Attitudes des chômeurs

- Selon l'enquête de la CEIC, l'aspect le plus négatif du chômage est le manque d'argent (54%), suivi de l'ennui (26%), puis de la dépression, de la honte, du manque d'indépendance et de la perte du prestige (7%). L'unique aspect positif est le temps libre dont on dispose (43%).

- Le montant minimum hebdomadaire dont les jeunes ont besoin est de 100$ (sachant qu'à l'époque de l'enquête, la moyenne provinciale du salaire minimum était de 114$). Invités à indiquer leurs moyens de subsistance, les chômeurs mentionnent les prestations de chômage (43%), l'aide des parents et amis (42%), les épargnes (30%) et l'assistance sociale (4%). Les bénéficiaires de l'assurance-chômage appartiennent, pour la plupart, au groupe d'âge de 20 à 24 ans, les personnes plus jeunes étant souvent non admissibles à ce régime.

- Selon l'enquête de Goldfarb, 28% des jeunes chômeurs n'envisagent pas avec beaucoup d'optimisme la possibilité de trouver un emploi acceptable dans les prochains six mois et 36% envisagent cette possibilité avec un peu ou beaucoup de pessimisme. Les femmes sont plus pessimistes que les hommes et les jeunes de 20 à 24 ans le sont plus que ceux de 15 à 19 ans.

- De l'avis des jeunes, la principale raison de leur chômage est la mauvaise situation du marché du travail (59 %). Les jeunes de 15 à 19 ans mentionnent fréquemment le manque d'expérience ou l'indifférence des employeurs au sort des jeunes. Les jeunes de 20 à 24 ans mentionnent plus souvent l'insuffisance du niveau d'études.

- Le tableau suivant résume les réponses des participants à l'enquête de Goldfarb à la question "Que feriez-vous pour améliorer vos chances de succès dans la recherche d'un emploi?". Les réponses les plus fréquentes sont: recevoir une formation pertinente; accepter un emploi à temps partiel; accepter un emploi ne correspondant pas au domaine de spécialisation; accepter un emploi pour lequel on a plus de qualifications qu'il n'en faut. Les jeunes de la Colombie-Britannique et des Maritimes sont moins disposés que les jeunes des autres régions à tirer parti de différentes occasions d'emploi et, sur ce plan, les hommes sont moins réticents que les femmes. Toutefois, ces dernières sont plus disposées à accepter un travail à temps partiel, à faire un travail bénévole ou à apprendre une langue seconde. Comparés aux jeunes de 20 à 24, les jeunes de 15 à 19 ans sont plus disposés à tirer parti de différentes occasions, à l'exception du retour à l'école. Aucun groupe n'est particulièrement attiré par le service militaire.

TABLEAU B2: Réponses des jeunes chômeurs à la question "Que feriez-vous pour trouver un emploi?", selon le sexe, groupe d'âge et région - 1983

	Total	C.-B.	Pr.	Ont.	Qué.	Mar.	H	F	15-19	20-24
1. Suivre un cours pertinent de formation scolaire (%)	87,4 (1)	100,0 (1)	82,6 (2)	88,8 (1)	81,8 (3)	83,3 (2)	39,1 (1)	83,0 (3)	86,0 (4)	88,0 (1)
2. Accepter un emploi à temps partiel	86,6 (2)	85,7 (3)	78,2 (3)	84,4 (3)	90,9 (1)	100,0 (1)	86,4 (3)	86,7 (1)	95,3 (2)	80,9 (3)
3. Accepter un emploi ne correspondant pas au domaine de spécialisation	85,8 (3)	85,7 (3)	78,2 (3)	86,6 (2)	90,9 (1)	83,3 (2)	85,1 (4)	86,7 (1)	97,6 (1)	79,7 (4)
4. Accepter un emploi pour lequel on a plus de qualifications qu'il n'en faut	85,0 (4)	92,8 (2)	95,6 (1)	82,2 (4)	81,8 (3)	83,3 (2)	89,1 (1)	79,2 (4)	88,3 (3)	83,3 (2)
5. Exercer un emploi bénévole pour gagner de l'expérience	63,7 (5)	50,0 (5)	73,9 (5)	57,7 (5)	60,6 (6)	75,0 (5)	52,7 (6)	77,3 (5)	67,4 (5)	61,9 (5)
6. Vivre dans une autre province	50,3 (6)	35,7 (7)	52,1 (6)	51,1 (6)	48,4 (7)	58,3 (6)	63,5 (5)	32,0 (7)	53,4 (6)	48,8 (6)
7. Apprendre la seconde langue officielle du Canada	45,6 (7)	50,0 (5)	30,4 (7)	28,8 (7)	72,7 (5)	58,3 (6)	43,2 (7)	49,0 (6)	53,4 (6)	41,6 (7)
8. S'engager dans les forces armées du Canada	20,4 (8)	28,5 (8)	8,6 (8)	26,6 (8)	15,1 (8)	25,0 (8)	27,0 (8)	13,2 (8)	32,5 (8)	15,4 (8)

Source: Goldfarb, 1983.

- Les résultats présentés dans ce tableau indiquent que plus de 80% des jeunes sont disposés à suivre un cours de formation pertinente, à accepter un emploi à temps partiel, un emploi ne correspondant pas à leur domaine de spécialisation ou un emploi qui exige moins de qualifications qu'ils n'en ont. Ces réponses démontrent l'urgence de leur besoin d'un travail rémunéré et jusqu'à quel point ils sont prêts à accepter un compromis pour satisfaire ce besoin. Constatation également intéressante, les jeunes Québécois sont aussi disposés que les autres à vivre dans une autre province malgré les différences d'ordre culturel et un grand nombre de jeunes sont disposés à apprendre la seconde langue officielle du Canada.

C. Attitudes à l'égard de l'instruction

- À la question de Goldfarb "Jusqu'à quel point la formation scolaire que vous avez reçue vous a aidé ou vous aiderait à obtenir un emploi?", 37% des jeunes répondent que leur formation est très utile, 29% qu'elle est plus ou moins utile, 17% qu'elle est peu utile, et 16% qu'elle n'est pas utile du tout. Les différences entre les proportions de jeunes qui considèrent que leur formation est très utile sont plus prononcées par rapport aux jeunes des Prairies et des Maritimes qu'aux jeunes des autres régions. La proportion de jeunes qui considèrent que leur formation n'est pas utile du tout est plus forte dans la Colombie-Britannique et l'Ontario.

- Les jeunes chômeurs sont les moins enclins à apprécier l'utilité de leur formation scolaire sur le plan des possibilités d'emploi, 32% la considèrant inutile et 27% la considèrent peu utile.

- D'une manière générale, les hommes adoptent à l'égard de l'utilitité de leur formation scolaire une attitude plus pessimiste que celle adoptée par les femmes.

- Les étudiants réagissent de deux façons différentes si l'emploi qu'ils veulent avoir leur était offert à la fin du trimestre, mais ils sont unanimes à ne pas quitter l'école pour un emploi différent de celui qu'ils souhaitent avoir.

- Les étudiants qui retournent à l'école après une période de chômage ou d'emploi sont suffisamment conscients de leurs chances pour trouver un emploi. Quarante-huit pour cent s'attendent à avoir certaines difficultés et 23% estiment qu'ils n'en auront pas. Ces proportions sont comparables aux proportions globales de 53% d'étudiants qui estiment que leur formation scolaire les aident considérablement à trouver un emploi et de 32% qui estiment que leur formation scolaire est plus ou moins utile sur ce plan. Les étudiants qui retournent à l'école pensent que le problème principal associé à la recherche d'un emploi réside dans la rareté de l'offre sur le marché. La plupart d'entre eux s'attendent à accepter, pendant quelques années, un emploi moins satisfaisant qu'ils ne l'espèrent, mais estiment qu'en fin de compte ils trouveront l'emploi souhaité.

D. Certaines attitudes générales de la jeunesse canadienne

L'enquête de Goldfarb et le sondage d'opinion de Gallup comportaient une série de questions générales visant à avoir une idée sur l'attitude des jeunes Canadiens à l'égard de la société canadienne, de ses coutumes et institutions, et du gouvernement). Nous n'aborderons ici que les questions concernant l'économie.

1. Coutumes reliées au cadre de travail

- En ce qui concerne le modèle de gestion préféré, les jeunes sont moins enclins que les adultes à favoriser les entreprises dont la direction est assurée par le propriétaire (47 % et 56 % respectivement) et plus enclins à favoriser la gestion participative (38 % contre 28 %) ou l'entreprise dans laquelle les employés ont des intérêts (9% contre 7%). Une très faible proportion de jeunes et d'adultes favorisent l'étatisation.

- Les instructions du chef direct doivent-elles toujours être exécutées même si le subordonné ne les approuve pas? Sur ce plan, 49% des jeunes et 55% des adultes estiment que les instructions doivent être suivies. Les jeunes, plus que les adultes, estiment qu'ils devraient être convaincus de la nécessité de suivre les instructions.

- Est-il juste qu'une secrétaire gagne 20$ par semaine de plus qu'une autre en fonction de l'évaluation de son efficience et de sa fiabilité, de la part du patron. Sur ce plan, 68% des jeunes et 73% des adultes estiment que cette mesure est équitable.

- Les syndicats ont-ils le droit de faire grève, même si la grève est illicite? À cette question, 18% des jeunes et 11% des travailleurs de 25 ans et plus répondent par l'affirmative. La menace des travailleurs qui refusent de se mettre en grève est une mesure justifiable aux yeux de 9% des jeunes et de 8% des autres, et une mesure inacceptable aux yeux de 55% des jeunes et de 75% des autres.

2. Respect des institutions et des coutumes

- De l'ensemble des attitudes observées chez les jeunes, l'attitude de "très grand" respect est adoptée dans une proportion de 14% à l'égard de la petite entreprise, de 28%, à l'égard du système scolaire post-secondaire, de 21% à l'égard du système scolaire secondaire, de 14% à l'égard des grandes sociétés et de 11% à l'égard des syndicats. L'attitude de "grand respect" est adoptée dans une proportion de plus de 50% à l'égard de la petite entreprise, des grandes sociétés et des deux systèmes scolaires. L'attitude de respect "moyen" ou "très faible" est adoptée dans une proportion de 45% à l'égard des syndicats et de 32% àl'égard des grandes sociétés.

- Le sondage d'opinion de Gallup comportait une question analogue visant à connaître le degré de confiance inspiré par les syndicats, le système scolaire et les grandes compagnies. Voici les résultats constatés:

TABLEAU B3: Degré de confiance vis-à vis quelques institutions

		Degré de confiance (%)			
		Très élevé	Élevé	Moyen	Nul
Grandes compagnies	18-24	9,5	47,2	32,8	10,5
	25 et plus	11,0	45,3	35,8	7,9
Système scolaire	18-24	14,9	51,6	29,1	4,4
	25 et plus	16,2	50,2	29,4	4,2
Syndicats	18-24	4,9	36,7	47,5	10,8
	25 et plus	4,9	25,9	51,9	17,3

- Sur le plan de la confiance inspirée par certaines institutions, les attitudes des jeunes ne sont pas très différentes de celles des adultes. Les jeunes ont moins tendance à avoir "beaucoup de confiance",mais leur attitude est aussi positive que celle des adultes. La seule exception dans ce domaine concerne les syndicats, ces derniers inspirant plus de confiance aux jeunes qu'aux adultes.

- Les participants au sondage d'opinion de Gallup devaient indiquer si certaines actions étaient justifiables ou non. La fraude en matière d'impôt n'est jamais justifiable aux yeux de 54% des jeunes et de 68% des adultes et constitue une action toujours justifiable aux yeux de 4% des jeunes et de 1% des adultes.

- La réclamation de prestations gouvernementales auxquelles on n'a pas droit constitue une action toujours injustifiable aux yeux de 39% des jeunes et de 67% des adultes, et une action toujours justifiable aux yeux de 3% des jeunes et de 1% des adultes.

3. Questions de portée nationale

- Selon des résultats de l'enquête de Goldfarb, le chômage est considéré comme une question "très importante" par 80% des jeunes et "plus ou moins importante" par 16% des jeunes. Il va sans dire que le chômage constitue une question "importante" aux yeux de 98% des chômeurs. Les groupes qui ne lui attachent pas tant d'importance sont les jeunes du Québec, les travailleurs à plein temps, les personnes qui ne font pas partie de la population active, les hommes et, enfin, les jeunes de 15 à 19 ans.

- L'inflation est une question "très importante" pour 71% des jeunes de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et des Maritimes et pour une proportion analogue de travailleurs, de chômeurs et de femmes.

- Le sondage d'opinion de Gallup comportait une liste des changements pouvant être apportés à notre mode de vie et demandait aux répondants de coter par "bon", "mauvais" ou "indifférent" chacun de ces changements. Le changement visant à augmenter le respect envers les autorités est

coté "bon" par 66% des jeunes et 79% des adultes. La réduction de l'importance donnée à l'argent et aux biens matériels constitue un bon changement aux yeux de 63% des jeunes et de 66% des adultes. L'encouragement de la libre entreprise est favorisé par 40% environ des adultes et 57% des jeunes. Le développement de la technologie est favorisé par 60% des adultes et 57% des jeunes.

- Les deux groupes sont contre la réduction de l'importance du travail rémunéré, mais cette attitude n'est exprimée que par 54% des jeunes, tandis qu'elle s'observe chez 62% des adultes. La réduction de l'intervention du gouvernement dans la situation des pauvres est considérée comme un mauvais changement par 71% des jeunes et 66% des adultes.

- Dans le cadre de l'enquête de Goldfarb, on a demandé une évaluation des initiatives du gouvernement dans trois domaines: la lutte contre l'inflation, la promotion de la femme et la lutte contre le chômage. La cote "excellente" n'est attribuée que par 2% des répondants. Les initiatives axées sur la promotion de la femme sont jugées bonnes par 28% des répondants, passables par 52%, et médiocres par 17% (à signaler que cette proportion de médiocrité est la plus faible par rapport aux trois domaines en cause). Les hommes tendent plus que les femmes à donner à ces initiatives la cote "excellente", "bonne" ou "médiocre". Les femmes estiment, pour la plupart (55%), que ces initiatives sont passables. Les résidents des Prairies et du Québec, les étudiants et les jeunes de 15 à 19 ans tendent, plus que les autres, à considérer bonnes ou excellentes les initiatives du gouvernement fédéral.

- La lutte contre l'inflation est jugée "excellente" par 2% des répondants, "bonne" par 19%, "passable" par 44% et "médiocre" par plus de 34%. La réduction du taux de chômage est jugée "excellente" par 0,6%, "bonne" par 16%, "passable" par 45% et "médiocre" par 37% des répondants.

- Le degré d'importance des politiques du gouvernement visant la réduction du taux de chômage a été évalué par tous les participants au sondage d'opinion. Les résultats obtenus sont présentés à la page suivante.

TABLEAU B4: Opinion sur le degré d'importance de politiques visant la réduction du chômage

	De très grande importance	D'importance moyenne	Sans grande importance	Sans Importance
1. Programmes de création d'emplois	88%	15%	2%	0%
2. Programmes de formation en cours d'emploi, pour les jeunes	78%	19%	2%	0%
3. Orientation des jeunes qui veulent monter leurs propres affaires	63%	30%	6%	1%
4. Information sur les programmes d'échange, les bourses scolaires, etc.	60%	32%	7%	1%

- De l'ensemble de chômeurs, 86% estiment que les programmes de création d'emplois et de formation en cours d'emploi sont très importants et 71% estiment qu'il faut encourager la petite entreprise.

- Les programmes de création d'emplois sont particulièrement favorisés par les jeunes des Maritimes, les femmes et les jeunes de 15 à 19 ans.

- Au Québec, les programmes de formation en cours d'emploi ne sont pas considérés très importants, mais d'importance moyenne. Les étudiants et les hommes sont moins enclins que la moyenne des répondants à attacher une grande importance à la formation en cours d'emploi.

- Pour les travailleurs à plein temps, pour les hommes et pour les jeunesde 20 à 24 ans en Colombie-Britannique et au Québec, l'orientation concernant les petites entreprises est très importante.

4. Attentes

- Dans le cadre de l'enquête de Goldfarb, on a demandé aux participants de coter le degré d'importance d'un certain nombre d'objectifs ou d'attentes. "Avoir un emploi" est de loin l'objectif le plus important (87%) pour tous les jeunes, notamment les résidents du Québec et des Maritimes, les travailleurs, les chômeurs, les hommes et les jeunes de 15 à 19 ans.

- "Continuer son éducation" est le second objectif de grande importance, sauf aux yeux des travailleurs à temps plein et des personnes qui ne font

pas partie de la population active, ces derniers considérant "l'achat d'une maison" comme leur second objectif. Pour la majorité des répondants, "l'achat d'une maison" est le troisième objectif de grande importance. "Gagner beaucoup d'argent" est un objectif très important pour 33% des jeunes seulement et un objectif d'importance moyenne pour 50%.

- Les jeunes tendent à suivre la règle de conduite disant que l'avenir est si incertain qu'il vaut mieux vivre dans le présent. Selon le sondage d'opinion de Gallup, cet avis est partagé par 70% des jeunes de 18 à 24 ans et 57% des répondants de 25 ans et plus.

5. L'avenir économique

- L'avenir économique du pays durant les cinq prochaines années est considéré sous une perspective "très optimiste" par 10%, "plus ou moins optimiste" par 45% et "très pessimiste" par 6% des répondants. L'attitude la plus pessimiste s'observe chez les chômeurs, les personnes qui ne font pas partie de la population active et les jeunes des Maritimes.

- Bien que 10% seulement envisagent avec optimisme l'avenir économique du pays, 24% envisagent avec "beaucoup d'optimisme" leur propre avenir financier. Les plus optimistes sont les jeunes de la Colombie-Britannique et de l'Ontario, les travailleurs, les hommes et les jeunes de 20 à 24 ans. Les plus pessimistes font partie du groupe des chômeurs (22% par comparaison avec une moyenne nationale de 16%).

- En ce qui concerne l'évolution de la situation financière des ménages durant les 12 prochains mois (sujet abordé par le sondage d'opinion de Gallup), 35% s'attendent à une légère amélioration, 16% prévoient une amélioration nette, 30% ne s'attendent à aucun changement et 14% estiment que cette situation deviendra pire. Les personnes de 25 ans ou plus sont bien plus pessimistes que les jeunes: 45% ne s'attendent à aucun changement et 17% s'attendent au pire. Sur le plan de leur situation financière actuelle, les jeunes sont légèrement plus mécontents que les personnes de 25 ans ou plus.

ANNEXE C

LES DIPLÔMÉS DE 1976

DES

UNIVERSITÉS ET COLLÈGES

ANNEXE C

LES DIPLÔMÉS DE 1976 DES UNIVERSITÉS ET COLLÈGES

Pour avoir une idée plus claire de l'activité économique des jeunes, Statistique Canada mena en 1978 une enquête auprès d'un échantillon de diplômés des universités et collèges, qui avaient obtenu leurs diplômes deux ans plus tôt, soit en 1976. Voici quelques résultats de cette enquête:

- Deux ans après l'obtention du diplôme, 85% des diplômés d'université et près de 90% des diplômés de collège sont employés (tableau C1).

- Les diplômés de collège - hommes et femmes - sont plus nombreux à travailler que les diplômés d'université.

- Les travailleurs permanents rémunérés sont plus nombreux parmi les diplômés de collège que parmi les diplômés d'université. Dans les deux groupes, les hommes travaillent à leur propre compte plus souvent que les femmes.

- Les diplômés d'université et les diplômés de collège, notamment les femmes, acceptent aussi fréquemment les uns que les autres des emplois à temps partiel. Toutefois, tandis que les diplômés de collège exercent des emplois à temps partiel permanents, ceux des universités exercent des emplois à temps partiel temporaires.

- Comparés aux diplômés de collège, la moitié environ des diplômés d'université ne travaillent pas pour différentes raisons. Tandis que les diplômés de collège cherchent du travail, la plupart des diplômés d'université ne le font pas.

- Un mois après l'obtention du diplôme, le taux d'activité et le taux de chômage sont élevés chez les diplômés de collège (tableau C2). Néanmoins, deux ans plus tard, on observe chez les diplômés de collège, par comparaison aux diplômés d'université, un taux d'activité plus élevé et un taux de chômage nettement moindre.

- Plus de 40% des diplômés d'université estiment que leur emploi est directement relié à leur formation. Cette impression s'observe chez 66% des diplômés de collège. Environ 20% des diplômés d'université estiment que cette relation n'exite pas (tableau C3). L'importance de la relation entre le domaine de spécialisation et l'emploi est soulignée par 80% des diplômés d'université et 90% des diplômés de collège.

- L'insatisfaction au travail s'observe rarement chez les deux groupes de diplômés.

- Les diplômés d'université ont un revenu qui dépasse de 25% le revenu des diplômés de collège. En conséquence, l'insatisfaction à l'égard des salaires s'observe chez 25% des diplômés de collège et 18% seulement des diplômés d'université.

- De l'ensemble des diplômés, 25% environ regrettent le choix de leur domaine d'études.

- Plus du tiers de tous les diplômés projettent de retourner en classe dans les deux prochaines années pour poursuivre leur formation.

- Tandis que la plupart des diplômés d'université s'orientent vers l'enseignement dans les écoles primaires ou secondaires, la plupart des diplômés de collège occupent des postes d'infirmiers et d'infirmières ou de thérapeutes (tableau C4). Les revenus les plus élevés reviennent aux architectes, aux ingénieurs, aux médecins, aux dentistes et aux vétérinaires, qui sont tous des diplômés d'université. Les mieux rémunérés parmi les diplômés de collège sont les techniciens spécialistes en architecture et en ingénierie, le personnel de soutien des cadres, les infirmiers et infirmières et les thérapeutes.

TABLEAU C1: Diplômés de 1976 des universités et collèges, selon le sexe, situation d'emploi en 1978

Situation d'emploi	Diplômés d'université			Diplômés de collège		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Total (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1. Ont un emploi	85,3	86,8	83,4	89,5	92,3	87,5
a) À plein temps	79,6	82,5	76,0	83,8	89,4	79,8
i) Travailleurs rémunérés	76,6	77,9	75,1	81,5	85,0	79,1
Emploi permanent	62,3	63,7	60,6	75,0	75,8	74,3
Emploi temporaire	14,0	13,8	14,1	6,2	8,8	4,4
ii) Travailleurs autonomes	3,0	4,6	0,9	2,1	4,2	0,7
b) À temps partiel	5,0	3,5	6,7	5,0	2,1	7,0
i) Travailleurs rémunérés	4,8	3,3	6,4	4,8	1,8	6,7
Emploi permanent	1,8	0,9	2,7	3,2	0,7	4,8
Emploi temporaire	3,0	2,3	3,6	1,5	1,0	1,8
ii) Travailleurs autonomes	0,2	0,1	0,3	0,3	0,2	0,2
2. Sans emploi	14,7	13,1	16,5	10,5	7,6	12,4
a) Ont accepté un emploi futur	2,4	2,2	2,4	1,9	1,5	2,0
Permanent	1,2	1,1	1,1	1,3	1,1	1,4
Temporaire	1,0	0,9	1,1	0,5	0,4	0,6
b) Cherchent un emploi	5,1	4,6	5,5	4,5	4,3	4,6
c) Ne cherchent pas d'emploi	7,1	6,2	8,5	4,0	1,7	5,6
i) maladie	0,1	-	-	0,2	-	0,2
ii) responsabilités familiales	0,9	-	1,7	1,1	-	1,8
iii) poursuite des études	2,2	2,5	1,8	0,7	0,6	0,7
iv) manque d'intérêt	0,2	-	0,3	0,2	-	0,2
v) autre raison ou sans raison	3,9	3,3	4,4	1,9	0,9	2,5

Source: W. Clark et Z. Zsigmond, Les diplômés du postsecondaire sur le marché du travail, Statistique Canada, Ottawa, 1981.

TABLEAU C2: Diplômés de 1976 des universités et collèges, taux d'activité et de chômage, selon le sexe

Indicateur de la population active	Diplômés d'université			Diplômés de collège		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Taux d'activité [1] (%)						
- 1 mois après l'obtention du diplôme	89,3	90,9	87,4	92,9	95,8	91,1
- en juin 1978	92,9	93,9	91,7	96,0	98,3	94,4
Taux de chômage (%)						
- 1 mois après l'obtention du diplôme	23,5	20,6	27,1	25,7	19,8	29,9
- en juin 1978	9,2	7,5	9,0	6,7	6,0	7,2
Nombre moyen de mois sans travail pour ceux qui cherchent un emploi un mois après l'obtention du diplôme.	5,0	4,9	5,2	5,1	5,3	5,0

(1) En pourcentage du total des répondants à l'enquête.

Source: Même source que le tableau C1.

TABLEAU C3: Diplômés de 1976 des universités et collèges, selon le sexe, indicateurs de développement de carrière des employés à temps plein, juin 1978

Indicateur de développement	Diplômés d'université			Diplômés de collège		
	Total	Hommes (%)	Femmes (%)	Total	Hommes (%)	Femmes (%)
1. Rapport entre l'emploi et le domaine d'études						
a) Direct	42,2	41,3	43,3	66,6	56,9	73,5
b) Partiel	39,0	39,5	38,3	22,3	29,3	17,3
c) Aucun	18,8	19,2	18,4	11,1	13,8	9,1
2. Pourcentage de répondants qui considèrent que le rapport entre l'emploi et le domaine d'études est important	80,8	78,5	83,7	89,9	87,8	91,5
3. Sous-emploi	34,3	31,8	37,3	25,3	30,7	21,4
4. Insatisfaits de leur emploi	12,4	12,2	12,5	12,5	14,3	11,2
5. Ont quitté leur emploi après 3 mois	24,4	24,4	24,4	22,7	23,3	22,2
6. Traitement annuel ($)						
a) 10 % gagnent moins de	9 600	10 400	8 800	7 900	9 400	7 300
b) Moyenne	15 200	15 900	14 400	12 300	13 600	11 300
c) 10 % gagnent plus de	23 700	25 400	21 500	16 700	19 200	15 000
7. Insatisfaits de leur traitement	18,6	18,9	18,2	25,4	22,4	27,5
8. Regrettent le choix de leur domaine d'étude	24,5	23,9	25,2	25,8	24,9	26,3
9. Envisagent d'autres études postsecondaires d'ici deux ans						
a) Pour des raisons professionnelles	39,2	39,0	39,5	34,6	37,3	32,6
b) Pour d'autres raisons	8,5	7,4	10,0	5,3	4,9	5,6

Source: Même source que le tableau C1.

TABLEAU C4: Diplômés de 1976 des universités et collèges, professions comptant le plus grand nombre de diplômés travaillant à temps plein, selon le sexe, juin 1978

PROFESSION	Salaire moyen ($)	Total (%)	Hommes (%)	Femmes (%)
Diplômés d'université		100,0	100,0	100,0
1. Enseignants des écoles primaires et secondaires et assimilés	15 800	29,5	20,3	41,3
2. Cadres supérieurs et moyens	17 200	7,4	9,3	4,9
3. Personnel de soutien des cadres	14 500	6,9	9,4	3,6
4. Architectes et ingénieurs	18 200	4,8	7,8	1,0
5. Enseignants de la formation professionnelle, de collèges communautaires et enseignants spécialisé	16 000	4,1	2,8	5,7
6. Hommes de loi et assimilés	16 100	3,2	4,2	1,9
7. Travailleurs sociaux, personnel des services de bien-être et communautaires	14 100	2,8	1,8	4,2
8. Vendeurs	13 900	1,8	3,6	1,6
9. Mathématiciens, statisticiens et informaticiens	16 100	2,7	3,6	1,5
10. Médecins, dentistes, vétérinaires	18 800	2,4	3,5	1,1
11. Autres	13 500	33,4	33,7	33,2
Diplômés de collège				
1. Infirmiers et infirmières, thérapeutes	13 000	20,0	1,9	34,4
2. Sténographes et dactylographes	9 100	6,8	-	12,1
3. Pharmaciens, diététiciens, optométristes, techniciens des soins médicaux et dentaires	12 400	6,5	1,9	10,0
4. Techniciens spécialistes en architecture et en ingénierie, dessinateurs, arpenteurs-géomètres	13 500	5,5	12,1	0,8
5. Vendeurs	11 600	4,6	6,9	3,1
6. Cadres moyens et supérieurs	12 600	4,3	5,7	3,2
7. Commis aux finances et aux statistiques	9 600	4,2	3,0	5,1
8. Personnel de soutien des cadres	13 100	3,1	4,6	1,9
9. Enseignants des écoles primaires et secondaires	8 900	2,7	-	2,8
10. Commis de bureau	10 000	2,6	1,3	3,6
11. Autres	12 500	39,7	62,1	23,0

Source: Même source que le tableau C1.

ANNEXE D

L'ENSEMBLE ÉCONOMIQUE

ANNEXE D

L'ensemble économique

Les réactions traditionnelles aux problèmes économiques de la jeunesse ne sont pas nécessairement toutes fondamentalement fausses; elles sont simplement sélectives, autrement dit, elles ne couvrent pas toutes les activités susceptibles d'être associées à une économie moderne. Le diagramme et la description qui suivent donnent une idée des composantes de l'ensemble économique.

L'ensemble économique

Economie hiérarchise — Economie non-hiérarchisée

Secteur communautaire

Secteur des corporations	Secteur public	Entreprises collectives et coopératives	Activité bénévole	Secteur domestique
Petites entreprises et travailleurs autonomes		Organisation et entreprises communautaires	Aide mutuelle, troc, échange de compétences	

Le secteur des corporations

D'une manière générale, la plupart des gens sont au courant de l'activité productrice du secteur des corporations. Lorsque la presse, les politiciens et les décideurs parlent du secteur des "affaires" ou des "grosses entreprises", c'est à l'activité corporative qu'ils font généralement référence. Lorsqu'il parle du système de planification, J.K. Galbraith fait également référence au secteur des corporations.

Les entreprises qui constituent la charpente physique et organisationnelle de ce secteur emploient généralement plus de cinquante personnes, mais leurs processus de production tendent à être capitalistiques. Normalement, la main-d'oeuvre de ces entreprises fait partie d'un syndicat important et bien organisé et la rémunération des employés ainsi que les conditions de travail font l'objet de conventions collectives.

Le secteur public

Le secteur public n'a pas besoin d'être expliqué, ses activités étant facilement délimitées et définies par la plupart des économistes. Font partie de ce secteur, les employés de tous les niveaux de gouvernement (fédéral, provincial, régional et local), les administrateurs publics, les enseignants des écoles publiques, les agents de police, le personnel des hôpitaux publics, etc.

Contrairement au secteur des corporations, le secteur public ne cherche pas à réaliser des profits financiers, ce qui fait que son rythme de production n'est pas déterminé par les exigences, parfois rigoureuses, imposées par les fluctuations du marché intérieur et des marchés internationaux.

Le secteur de la petite entreprise et des travailleurs autonomes

Comme l'indique le trait discontinu sur le diagramme, ce secteur possède certaines caractéristiques des secteurs corporatif et public, mais il a ses caractéristiques propres et se fond dans les activités mentionnées à la droite du diagramme. Commençons par le secteur de la petite entreprise, qui est relativement plus traditionnel.

La petite entreprise traditionnelle - La définition de la petite entreprise n'obéit pas à des règles absolues, mais il existe une différence conceptuelle nette entre l'entreprise qui relève intégralement de la volonté d'une personne et doit son succès à ce contexte même, et l'entreprise qui n'existerait pas sans organisation.

Comparé au secteur corporatif, le secteur des petites entreprises est plus représentatif de l'économie du marché ou de l'économie de la libre entreprise, dans lesquelles la concurrence est encore acharnée et la survie est aléatoire. Les petites entreprises jouissent rarement du luxe offert par l'accumulation des gros profits, de la concurrence imparfaite qui facilite la majoration des prix, de l'accès aux taux préférentiels des banques, des gros budgets publicitaires, du libre accès aux décideurs et aux organismes de réglementation et des autres avantages, au demeurant multiples, offerts aux grandes compagnies.

Eu égard au nombre restreint de ses employés et au fait que son administration est fréquemment assurée par son propriétaire, la petite entreprise se passe des processus organisationnels et décisionnels hiérarchiques et centralisés, et entretient un milieu de travail caractérisé souvent par l'interaction et la coopération franches et directes de l'employeur et de l'employé. Le propriétaire-gestionnaire peut accepter ou refuser de consulter les employés ou de les encourager à évaluer le fonctionnement de l'entreprise; cela dépend de sa personnalité et de ses méthodes de travail. Néanmoins, contrairement à ce qui s'observe dans les secteurs corporatif et public, ces possibilités existent toujours, étant donné que les relations entre employeur et employé sont beaucoup plus directes.

L'entreprise familiale - Ce type d'activité productrice peut s'exercer dans deux contextes extrêmes. Dans le premier cas, l'entreprise familiale fonctionne à l'instar de la petite entreprise traditionnelle, ce qui suppose que le chef de famille assume le rôle du propriétaire-gestionnaire et les membres de la famille tiennent lieu d'employés. Dans le second cas, l'entreprise fonctionne dans le cadre de l'extension économique de la famille. Les décisions y sont prises sur la base d'un accord consensuel et les relations y sont établies suivant des voies familiales et non des voies hiérarchiques. On doit noter que dans certains cas, les entreprises familiales ne dérivent pas du libre choix mais de la nécessité et par le fait, ressemblent plus à des petites entreprises non familiales.

Contrairement aux entreprises traditionnelles, certaines entreprises familiales ont pour principal objectif de contribuer à l'extension du style de vie de leurs propriétaires et comme telles, représentent une institution aussi sociale qu'économique. Dans les situations de ce genre, les intérêts commerciaux et familiaux sont difficilement distinguables, alors que dans les secteurs corporatif et public, les intérêts privés (famille) et les intérêts publics (affaires) sont nettement distincts.

Les entreprises Briarpatch - Cette forme d'activité économique ressemble beaucoup à certaines formes d'entreprises communautaires, à la différence, au demeurant fondamentale, que les entreprises Briarpatch représentent des initiatives privées appartenant à une personne ou à un groupe de personnnes. Ce genre d'entreprise n'est pas encore très répandu au Canada, mais il représente une forme de petite entreprise et de travail autonome destinée probablement à s'imposer parmi les solutions de rechange attrayantes.

Les activités Briarpatch doivent leur nom à un mouvement coopératif officieux organisé par une centaine de petites entreprises nouvellement établies à San Francisco. Le Briarpatch est un réseau de petites entreprises dont les propriétaires ont trois caractéristiques communes: ils font ce qu'ils font parce que cela leur plaît; ils aspirent à servir les gens plutôt qu'à amasser de l'argent; ils se partagent certaines ressources. Par ailleurs, les membres de ce réseau mettent leurs livres de comptabilité et leurs registres financiers à la disposition des membres de la communauté et des amis qu'ils servent. À noter enfin que les entreprises Briarpatch se suffisent à elles-mêmes et comptent sur les biens et services qu'ils vendent au public pour répondre à leurs besoins en matière de revenu.

Les entreprises collectives et coopératives

Différentes entreprises se présentent en tant que collectives ou coopératives (ou communautaires coopératives), aussi va-t-on essayer de définir chacune de ces deux catégories en fonction des caractéristiques d'ordre pratique par lesquelles elles se distinguent. Il est également nécessaire de rappeler que la législation définit souvent les conditions minimales d'organisation, de fonctionnement, d'exploitation, etc., que les coopératives doivent remplir pour être admissibles aux privilèges fiscaux et autres. Il s'ensuit qu'une entreprise peut se donner le nom de coopérative sans en être une dans le sens juridique et rigoureux du terme stipulé par la loi.

Les entreprises collectives - Ces entreprises ressemblent aux Briarpatch en ce sens qu'elles sont la propriété privée de leurs membres, mais ces derniers sont beaucoup plus nombreux. Ce qui les distingue des entreprises régies par le "capitalisme collectif", c'est le cachet communautaire qui marque fortement leurs activités.

Les entreprises collectives peuvent également adopter les pratiques et méthodes des entreprises traditionnelles puis faire bénéficier les communautés en subventionnant les groupements locaux: centres de la main-d'oeuvre féminine, autres entreprises collectives, journaux communautaires, etc.

Sur le plan de la gestion et de la propriété, les entreprises collectives peuvent ressembler à un grand nombre d'entreprises communautaires. Le nombre de leurs propriétaires est relativement considérable et les décisions y sont prises sur la base d'un accord consensuel. Par ailleurs, elles peuvent engager des employés, mais si cela se produit, les personnes recrutées servent certainement les mêmes causes que les membres propriétaires. Ce qui distingue les entreprises collectives de la plupart des entreprises communautaires, c'est la source de financement. Contrairement aux organisations communautaires qui comptent largement sur les subventions et les donations individuelles, institutionnelles et publiques et, dans une faible mesure, sur le produit de la vente de leurs biens et services au public, les entreprises collectives tirent le plus gros de leurs recettes des biens et services qu'elles vendent au public, habituellement au prix de revient complet.

Les coopératives - Bien qu'elles se ramènent souvent à une forme d'entreprise collective, les coopératives doivent être examinées à part, car elles prennent souvent des dimensions considérables et constituent, aux termes des diverses lois en vigueur, des personnes morales particulières. Il est également nécessaire de faire la distinction entre le "mouvement coopératif" ou l'esprit de coopération et les établissements et arrangements coopératifs proprement dits, qui mettent en pratique à différents degrés l'esprit de coopération.

Parallèlement aux coopératives importantes, largement connues et relativement plus structurées, que le profane confond facilement avec les corporations, il existe des entreprises coopératives moins importantes mais où le processus de production exige une contribution considérable de la part des membres. Les garderies coopératives, les coopératives d'alimentation et de logement et les garages coopératifs ne sont que quelques exemples des entreprises existantes qui utilisent fréquemment le temps et les services de leurs membres. Dans ces coopératives où le nombre d'adhérents est limité, chaque membre a voix au chapitre, la méthode de gestion et l'organisation sont informelles et les décisions résultent souvent d'un accord consensuel. Il se peut qu'elles soient dotées d'un gérant, d'un coordonnateur ou d'un ou plusieurs employés rémunérés, mais quand cela se produit, les employés en question sont fréquemment recrutés parmi les membres. Sur le plan du fonctionnement, ces petites coopératives ressemblent par nature aux entreprises collectives.

Les coopératives peuvent prendre des formes diverses et multiples et les principes de coopération, bien qu'ils constituent leur dénominateur commun, y sont appliqués à des degrés différents. Les entreprises coopératives se présentent essentiellement sous quatre formes:

La première forme est celle de la communauté coopérative, appelée parfois communauté intentionnelle. Ces communautés se rencontrent habituellement dans les régions rurales et leurs membres s'engagent, pour la vie, à adopter le régime coopératif. Elles représentent l'application "la plus puriste" des principes du mouvement coopératif.

La deuxième forme est celle de la coopérative qui vend "pour" ses membres et qu'on appelle parfois coopérative de producteurs ou de travailleurs. On distingue deux catégories de coopératives de producteurs. La première renferme les coopératives de vente: les fermiers, les artisants

et les autres travailleurs autonomes peuvent s'organiser en vue de vendre leurs produits directement au public. Ils évitent ainsi le recours aux intermédiaires et partagent les profits entre eux ou avec le public.

La seconde est plus fondamentalement opposée au système industriel en vigueur. Une vraie coopérative de travailleurs supplante l'arrangement industriel normal fondé sur la distinction entre propriétaire-employeur et employé. Dans cette coopérative, les ouvriers sont à la fois propriétaires, employeurs et employés. La gestion émane des travailleurs eux-mêmes et les décisions ne sont prises qu'après l'entière participation de tous les membres.

La troisième forme est celle de la coopérative qui vend "à" ses membres et qui est souvent appelée coopérative de consommation. Les coopératives de ce genre achètent des marchandises, des immeubles, des services, etc., à des prix réduits et fait bénéficier ses membres des économies ainsi réalisées.

La quatrième forme est celle de la coopérative de crédit, qui est à la fois une coopérative de vente et de consommation. Elle reçoit les économies de ses membres et prête à ses membres une partie des économies reçues. C'est un moyen par lequel des gens s'associent pour lever des fonds et garder ces derniers dans les limites de la communauté ou de l'association.

En conclusion, les coopératives, comme les entreprises collectives, partagent avec les petites entreprises et les corporations traditionnelles un objectif commun: la survie des affaires. Si les entreprises collectives ou coopératives sont incapables d'avoir des recettes répondant aux besoins de leurs membres, elles disparaissent. Si les organisations doivent compter sur les fonds publics, elles deviennent des associations communautaires sans but lucratif.

Les organisations et entreprises communautaires

Lorsqu'elles ont un grand nombre d'adhérents, les entreprises coopératives et collectives exercent des activités qui peuvent ressembler à celles des entreprises communautaires, sauf sous certains aspects que nous n'avons pas l'intention d'examiner en détail. Néanmoins, comme nous l'avons déjà indiqué, les entreprises communautaires se distingnent essentiellement par le fait que le gros de leurs recettes est assuré par la contribution du public: donations individuelles et institutionnelles, subventions publiques, cotisations, etc. Leurs biens et services ne sont pas fournis au prix de revient complet et, dans certains cas, sont tout à fait gratuits. En outre, atteindre un niveau d'auto-suffisance de la vente des produits, dure réalité pour les entreprises collectives et coopératives, ne constitue pas pour les organisations et entreprises communautaires un facteur de grande importance.

Étant la propriété du public, les organisations et entreprises communautaires sont toujours contrôlées, à des degrés variés, par la communauté et rendent compte de leurs activités à la communauté dans son ensemble plutôt qu'à un groupe restreint de propriétaires. Quelles sont les activités typiques et sans but lucratif des organisations communautaires?

À l'échelle locale, ces activités englobent notamment les garderies communautaires, les centres communautaires polyvalents, les services aux personnes âgées, les bureaux d'aide juridique ou des amalgames de services fournis par les sociétés de développement communautaire.

Les organisations communautaires sont si diverses qu'il serait injuste de les regrouper sous une seule rubrique ou de leur donner une définition unique. Parmi toutes ces organisations, il en est une - la société de développement communautaire - qui est particulièrement importante du point de vue économique mais qui se distingue plus ou moins des autres et qui, au reste, est encore insuffisamment comprise. Ce type d'organisation tend à être plus engagé que les autres dans le développement global de l'économie locale - perfectionnement professionnel, développement de l'emploi, développement de l'infrastructure communautaire (écoles, logements, soins médicaux, etc.), dans la prestation des services sociaux et la fourniture des biens essentiels.

Les sociétés de développement communautaire sont la propriété de la communauté, dépendent d'une large gamme de mécanismes de soutien public, n'hésitent pas à démarrer avec des lignes de crédit plus conventionnelles, appliquent souvent les tarifs moyens du marché aux services qu'ils rendent et veillent à assurer un certain équilibre entre les projets économiques (producteurs de recettes) et les projets sociaux, en vue de couvrir leurs frais; autrement dit, elles garantissent la permanence de leur financement à partir des sources publiques et privées.

Les initiatives de ce secteur sont orientées principalement vers le développement social et économique dans le sens large du terme, mais parallèlement à cette orientation, elles visent parfois d'autres objectifs, notamment l'encouragement des activités sportives, récréatives, athlétiques, artistiques et culturelles. À l'échelle locale, "l'extrant" social des entreprises communautaires se traduit par les biens fournis et les services rendus directement aux clients spéciaux, d'une façon gratuite ou à des tarifs primés.

Ces organisations sont la propriété du public. Dans certains cas, lorsqu'un ministère du gouvernement constitue la principale source de financement de l'organisation, cette dernière lui "appartient" en quelque sorte et s'engage à fournir un certain nombre de services particuliers, par exemple un service de garderie (dans ces situations, le gouvernement ne fait qu'impartir un service qu'il lui incombe de fournir). Dans d'autres cas, lorsque l'organisation est "à grand nombre d'actionnaires", étant donné qu'elle met à contribution plusieurs secteurs publics et privés, elle est considérée comme la propriété de son conseil d'administration dont les membres sont choisis parmi le public et travaillent en son nom.

L'agencement du cadre de travail de ces organisations dépend de l'attitude du conseil d'administration et du directeur exécutif. Tandis que les organisations communautaires relativement importantes adoptent souvent une structure hiérarchique, celles dont les dimensions sont plus réduites sont souvent très ouvertes, tant sur le plan des effectifs que sur le plan de la participation bénévole, et les décisions y sont prises suivant des accords consensuels. Étant donné que les organisations communautaires sont la propriété du public et que les responsabilités associées y sont assumées en fin de compte par le public et non par un groupe de particuliers, il est plus logique que leurs processus décisionnels aient un cachet collectif.

L'activité bénévole

Cette activité ne peut être considérée comme un secteur distinct. C'est plutôt une forme spéciale de participation rattachée aux organisations communautaires décrites dans la section précédente.

Les organisations communautaires existantes (appelées parfois organisations bénévoles) ont été fondées, dans leur majorité, dans le cadre d'une initiative bénévole et comme nous l'avons déjà indiqué, c'est un conseil d'administration, formé normalement de membres bénévoles, qui rend compte de leurs activités à la communauté. Néanmoins, au fur et à mesure de leur développement, notamment au cours de ce siècle, ces organisations ont assisté à l'accroissement des éléments non bénévoles de leurs activités (services de bureau et services professionnels). Dans bien des cas, le fonctionnement de l'organisation suit un cycle selon lequel l'initiative bénévole provoque la création des emplois rémunérés, et ces derniers, à leur tour, provoquent l'expansion du travail bénévole. Il est peu probable que dans le cadre des organisations existantes, les travailleurs, tant rémunérés que bénévoles, puissent survivre sans entraide.

L'aide mutuelle, le troc et l'échange de compétences

Entre l'activité bénévole et le secteur domestique, existe une importante activité productrice. Décrite de la façon la plus simple, cette activité désigne la coopération ou l'entraide, sur le plan de la production, des voisins ou membres d'une petite communauté. Examinée sous ses formes d'antan, particulièrement romantiques et pittoresques, cette entraide évoque la contribution collective à la construction des granges. Aujourd'hui, elle se présente sous d'autres formes: construction collective d'un garage, échange des compétences, troc de produits ou d'articles faits à la maison, utilisation commune des outils, co-voiturage, garde mutuelle des enfants et ainsi de suite.

Ce qui distingue la coopération de bon voisinage de l'activité rémunérée et de l'activité domestique, est le fait que le travail n'est pas payé en argent et que l'aide n'est pas limitée aux membres du ménage alors même que l'activité soutient normalement la production du ménage (un voisin aide parfois gratuitement un ami dans une activité commerciale).

Il est vrai que la coopération de bon voisinage se réalise selon le système traditionnel du troc, mais l'on assiste à une nouvelle et unique forme de troc: "l'échange des compétences". Cet échange peut avoir une portée très limitée ou prendre des formes complexes et s'étendre sur toute une communauté urbaine. Il consiste en une association dont chaque membre fournit ses compétences aux autres membres, durant un certain nombre d'heures, quitte à bénéficier, en échange, des compétences des autres membres, durant un nombre d'heures équivalent. Contrairement à la coopération de bon voisinage, qui a une forme plus simple, l'échange des compétences, s'il est pratiqué à l'échelle d'une grande agglomération urbaine, peut ressembler aux échanges monétisés qui se pratiquent haituellement sur les marchés, étant donné que les participants n'ont pas besoin de faire connaissance ou de se rencontrer, et que chacun d'eux peut accumuler des crédits qu'il pourra utiliser pour "acheter" les compétences des autres. S'il est pratiqué à une échelle réduite, l'échange des compétences ressemble à la coopération de bon voisinage et à l'aide mutuelle, activités plus anciennes et plus simples.

Le secteur domestique

De tous les secteurs qui composent l'ensemble économique, le secteur domestique est probablement le plus gros producteur autonome de biens et services. Jusqu'à une date récente, il était négligé, peu apprécié et mal compris, mais l'on observe que les économistes s'y intéressent de plus en plus et commencent à reconnaître son importance économique. Des titres tels que "Home Inc." et "The Emerging Self-Service Economy" (Le surgissement de l'économie du libre-service) illustrent les nouvelles initiatives qui, soutenues par le mouvement féministe, ont fait ressortir les contributions économiques considérables de l'activité domestique.

La raison pour laquelle l'activité productrice des ménages a été négligée par les économistes réside notamment dans le fait que la production domestique n'est ni tarifée ni échangée et, partant, ne peut être quantifiée. On peut également se demander laquelle des activités domestiques constitue une activité productrice? Est-ce que le fait de laver la vaisselle, de réparer la machine à laver, de conduire un enfant à un match de football ou de se raser constitue une activité productrice. On pourrait même prétendre que le simple fait de se réveiller à une heure donnée est une activité économique productrice (sous prétexte que les hôtels ne rendent pas gratuitement ce service à leurs clients).

Où faut-il tracer la ligne de démarcation entre les activités économiques domestiques et les activités sociales, personnelles et de consommation reliées à la vie quotidienne? Soulignons d'entrée en jeu qu'aucune définition ne pourrait aboutir à la distinction de deux catégories d'activités réciproquement exclusives. Toutefois, la définition de la production domestique, qui fut proposée en 1934, est aussi valable que d'autres pour distinguer les activités domestiques qui s'apparentent à celles qui, sur le plan commercial passent pour des activités économiques. La production domestique: "comprend les activités non payées qui sont pratiquées par et pour les membres du ménage et qui pourraient être remplacées par des articles de commerce ou par des services payants, si des circonstances telles que le revenu, l'état du marché et les goûts personnels permettaient que le service soit confié à une personne ne faisant pas partie du ménage".

Pour plus d'élucidation, voici, à titre d'exemples, des activités domestiques qui pourraient être classées sous la rubrique des activités productrices: la plupart des travaux ménagers; l'entretien de la maison et des appareils ménagers; la production et la préparation des aliments; certaines activités reliées à la puériculture et à l'éducation; certains loisirs et passe-temps familiaux; plusieurs activités reliées au transport et ainsi de suite. D'une manière générale, la production domestique comprend la plupart des activités que les ménages dans les pays industrialisés "impartissent" déjà, jusqu'à un certain point et à des périodes variées, au secteur commercial ou public.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Clark, W. et Z. Zsigmond, Les diplômés du post-secondaire sur le marché du travail. Situation d'emploi en 1978, deux ans après l'obtention du diplôme, Ottawa, Statistique Canada, 1981, 81-572F.

Demers, Linda, Aperçu statistique sur les jeunes, Secrétariat d'Etat, mai 1982.

Emploi et Immigration Canada, "Youth in the Labour Force: Report of a Survey on Young Peoples' Labour Market Experience and Attitudes", avril 1980 (en cours de traduction).

_____, L'expérience des jeunes sur le marché du travail canadien: Analyse, mai 1983.

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, "Un avenir placé sous le signe du plein emploi", mémoire à la Commission MacDonald, décembre 1983.

Gallup, "Survey on Young Peoples' Attitudes", mai 1982 (inédit).

Goldfarb Consultants, "Topline Findings, Youth Study, octobre 1982 (indédit).

_____, "Youth Attitudes: A Qualitative Perspective", s.d. (inédit).

_____, "Questionnaire", s.d. (inédit).

Kettle, John, The Big Generation, Toronto, McClelland and Stewart, 1980.

Lanphier, Michael et Ann Perez, Jeunesse Canada: problèmes et perspectives. Une revue de la littérature, Secrétariat d'Etat, août 1983.

O.C.D.E., Une stratégie à moyen terme pour les politiques de l'emploi et de la main-d'oeuvre, Paris, 1978.

_____, Les jeunes sans emploi, Paris, 1981.

_____, Création directe d'emplois dans le secteur public, Paris, 1980.

_____, "The Possibilities for Employment Creation in the Third Sector", communication préparée par Franco Archibugi pour la Conférence de l'O.C.D.E. en février 1984, sur la croissance et la modification structurale de l'emploi"; et "The Economic and Social Role of Social Level Employment Initiatives: An Outline Report", communication préparée par le secrétariat de l'O.C.D.E., pour la même conférence.

Ross, D.P. et Peter Usher, The Social Economy, L'Institut Vanier de la famille (à paraître).

Ross, David P., The Canadian Fact Book On Poverty - 1983, Toronto, James Lorimer, 1983.

_____, Données de base sur la répartition du revenu au Canada, Ottawa, Conseil canadien du développement social, 1980.

Statistique Canada, Recensement du Canada 1961, catalogue 92-552.

_____, Recensement du Canada 1971, catalogues 92-715, 92-730, 92-743, 93-718, 93-720, 93-721, 93-723 et 94-702.

_____, Recensement du Canada 1976, catalogues 92-825, 93-833, 94-802 et 94-804.

_____, Recensement du Canada 1981, catalogues 92-901 et 92-905.

_____, "Caractéristiques des personnes ayant migré vers l'Alberta et la Colombie-Britannique: 1976-1980" dans La population active, février 1982, catalogue 71-001.

_____, Dépenses des familles au Canada, vol. III: Ensemble du Canada: Régions urbaines et rurales, 1978, catalogue 62-551.

_____, "Taux de chômage chez les actifs à temps plein et à temps partiel", dans La population active, juillet 1983, catalogue 71-001.

_____, La population active (et L'enquête sur la population active), 1975 à 1983, catalogue 71-001.

_____, Emploi et chômage pendant la totalité ou une partie de l'année, 1977 à 1980, catalogue 71-531.

_____, Projections démographiques pour le Canada et les provinces, 1976-2001, 1979, catalogue 91-520.

_____, "Études schématiques: Taux d'activité au Canada" dans le Recensement du Canada 1971, vol. V, partie 2", catalogue 99-712.

_____, "Enquête spéciale sur la migration", dans La population active, mai 1983, catalogue 71-001.

_____, "Some Comments and Statistical Information Regarding Programs for Youth Employment", février 1983 (mémoire inédit).

_____, Sécurité sociale. Programmes provinciaux: Indemnisation des victimes des accidents du travail, 1980, catalogue 86-501.

RAPPORTS DE RECHERCHE SUR LES JEUNES

RESEARCH REPORTS ON YOUTH

- Caractéristiques et attitudes des jeunes face aux questions linguistiques/ Linguistic Characteristics of Young People and their Attitudes to Language Issues, Robert Bourbeau, juin/June 1984, 46p.

- La criminalité chez les jeunes/Portrait of Youth Crime, Louise Biron et/and Danielle Gauvreau, décembre/December 1984, 141p.

- Les jeunes et l'activité économique/Youth Economic Activity, David Ross, décembre/December 1984, 120p.

- La santé des jeunes au Canada: bilan, tendances et aspects psychosociaux/ Youth Health in Canada: Trends, Assessment and Psychosocial Aspects, Michel Tousignant, mars/March 1985, 104p.

- Les jeunes et l'éducation: une étude des 15-24 ans dans les systèmes d'éducation au Canada/Youth and Education: A Study of 15-24 Year-Olds in the Canadian Education Systems, Louise Dallaire et/and Jacques Belleau, novembre/November 1985, 136 p.

- Quelques dimensions de l'insertion sociale de la jeunesse canadienne/Some Dimensions of the Social Integration of Canadian Youth, Carmen Frenette, à paraître/publication pending.

- Les jeunes et la famille: Quelques aspects démographiques/Young People and the Family: Some Demographic Aspects, Linda Demers, à paraître/publication pending.

***

- Aperçu statistique sur les jeunes/Young People - A Statistical Overview, Linda Demers, mai/May 1982, 37p.

- Jeunesse Canada: Problèmes et perspectives - Une revue de la littérature,/ Youth Canada: Problems and Prospects - A Review of the Literature, C. Michael Lanphier et/and Ann Perez, août/August 1983, 65p.